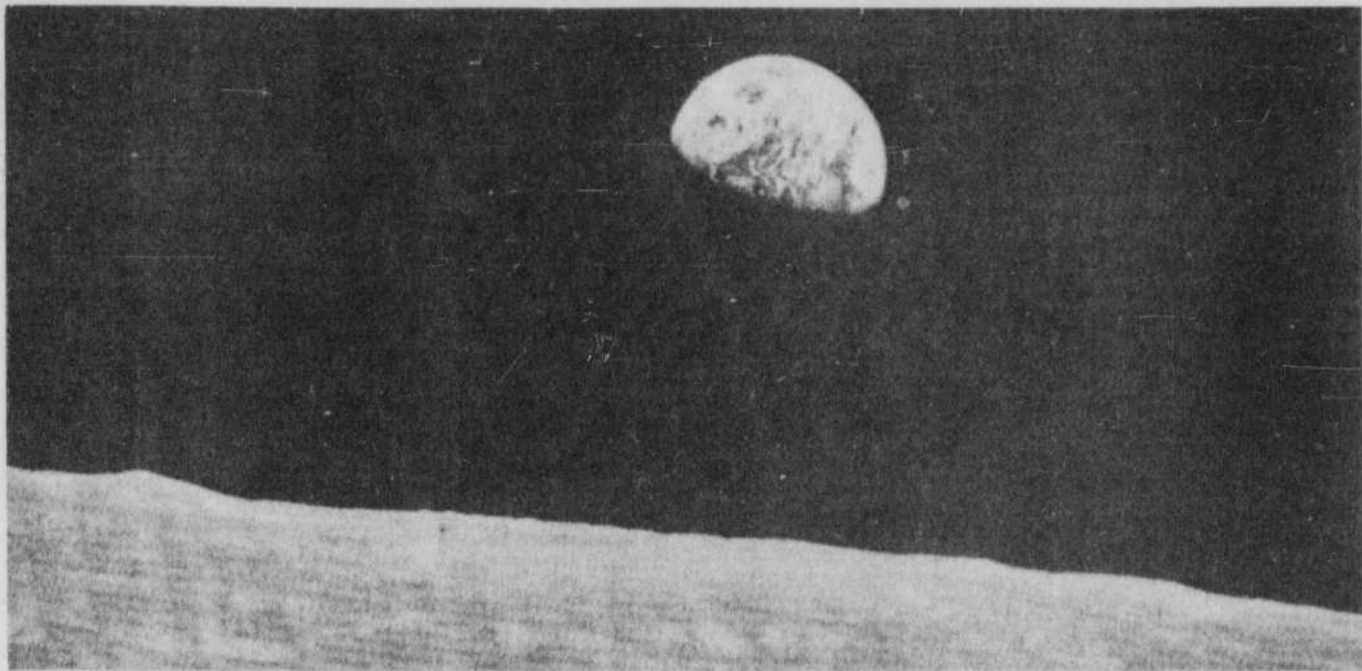


Réunion d'urgence du Conseil de sécurité
Le monde entier réagit vivement à l'attaque d'Israël contre le Liban



Après avoir contourné la face de la lune toujours cachée aux terriens, les cosmonautes Borman, Anders et Lovell ont vu la terre se lever. La terre apparaît ici à environ 5 degrés au-dessus de l'horizon de la lune qui se trouve alors à quelque 485 milles d'Apollo 8. La largeur de la région photographiée à l'horizon est d'environ 175 kilomètres. Sur la terre, qui se trouve à 240.000 milles de distance, la ligne d'ombre traverse l'Afrique.

Advenant le succès d'Apollo 9

Des hommes iront sur la lune en mai ou juin

CAP KENNEDY (AFP) — Si Apollo 9 attend la perfection dans deux mois, les pilotes du vol suivant pourraient se poser sur la lune en mai ou juin. Cette impression se précise parmi les experts américains à mesure qu'on analyse dans les centres spatiaux toutes les données concernant le vol parfait d'Apollo 8 autour de la lune.

ciellement prévu pour le 28 février. Ce vol orbital de plusieurs jours permettra d'expérimenter à haute altitude la cruciale cabine biplace de débarquement lunaire. Au calendrier de la NASA, Apollo 10 est inscrit en mai ou juin. En principe il s'agira de la descente, jusqu'à 9 milles seulement de la surface lunaire, de cette capsule avec ses deux pilotes aux commandes, la cabine-mère gravitant pendant ce temps sur une orbite lunaire comparable à celle qu'ont décrite les astronautes d'Apollo 8 le 24 décembre.

Mais l'agence spatiale se penche sérieusement sur la possibilité d'aller alors "jusqu'au bout". Avec Frank Borman, Jim Lovell (peut-être aussi Bill Anders) aux commandes, l'Amérique partirait au printemps à l'assaut de la surface lunaire. Tom Stafford ou James McDivitt peuvent être du voyage. Les projets de la NASA sont sur ce point imprécis. Ils sont d'ailleurs sur le plan général en pleine révision pour le moment, tandis que manifestement l'impeccable exploit d'Apollo 8 permet les plus hautes espérances.

Toujours sur le plan officiel, à l'heure actuelle, James McDivitt, David Scott et Russell Schweickart seront les pilotes d'Apollo 9, et Tom Stafford, John Young et Gene Cernan pour le vol suivant. Mais le général Sam Phillips, directeur du programme Apollo, a lui-même donné une idée de la souplesse des plans de la NASA, en signalant, quelques heures après l'histoire retour à terre de Borman et ses deux compagnons, qu'Apollo 11 pourrait après tout, se substituer au vol numéro "10". Les pilotes de "11" ne sont pas désignés. Cette mission constituerait la véritable tentative de débarquement lunaire, avec l'équipement approprié.

À l'île de Cozumel

M. Trudeau préparerait la visite de M. Ordaz

MEXICO (d'après AFP, AP et CP) — M. Pierre Trudeau est arrivé en fin de semaine dans la petite île de Cozumel, au large de la péninsule mexicaine du Yucatan. Accompagné de quatre personnes, le premier ministre a passé une partie de la journée de vendredi à Merida, capitale de l'État du Yucatan. On sait que M. Trudeau compte rentrer à Ottawa le 2 janvier afin de gagner Londres le lendemain pour la conférence du Commonwealth.

Durant la semaine qu'il doit passer dans l'île de Cozumel, le premier ministre fera de la plongée sous-marine et de la natation. Il est descendu à l'hôtel Caribe Cozumel, l'un des palaces de cette station de villégiature qui n'est pas facilement accessible. M. Trudeau s'y est rendu à bord d'un jet privé. On note en outre la présence dans l'île de M. Antonio Carrillo Flores, ministre des affaires étrangères du Mexique. L'hypothèse d'une rencontre entre MM. Trudeau et Flores n'est pas exclue. Un quotidien de Mexico affirmait samedi que le premier ministre canadien profitera de son passage à Cozumel pour examiner avec le ministre mexicain les détails de la visite que doit faire au Canada le président du Mexique, M. Gustavo Diaz Ordaz.

Lors de sa conférence de presse, deux jours avant Noël, le premier ministre avait fait savoir qu'il partirait en vacances dans le Sud pour une semaine, invitant par la même occasion les journalistes à respecter son intimité durant quelques jours.

M. J.-J. Bertrand n'est pas encore en mesure de préciser son avenir politique

par Michel Roy

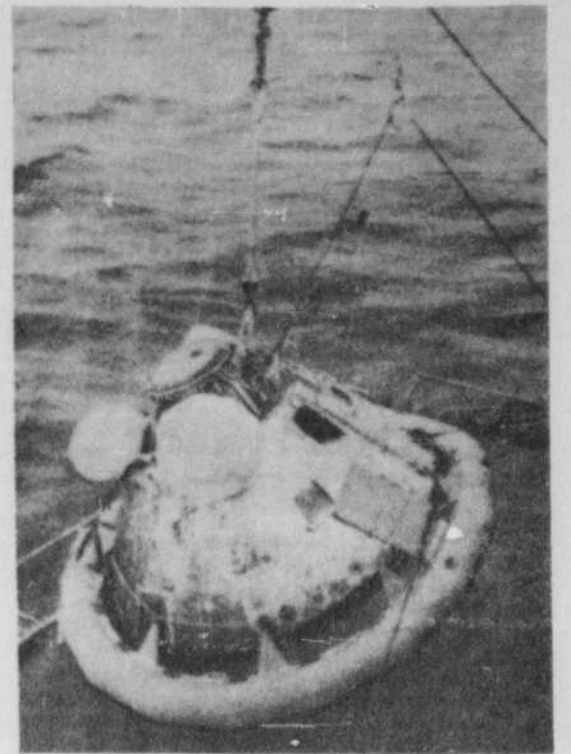
M. Jean-Jacques Bertrand, dont la convalescence se poursuit paisiblement à Cowansville, se propose de reprendre le travail dès la deuxième semaine de janvier, a-t-on annoncé en fin de semaine. Mais le premier ministre, qui a souffert de malaises cardiaques le 9 décembre, n'est pas encore en possession de toutes les données médicales qui lui permettraient de prendre maintenant une décision engageant son avenir politique. A son retour au Parlement, vers le 7 ou le 8 janvier, pourra-t-il assumer pleinement ses fonctions ou sera-t-il astreint à un régime qui limiterait sa journée de travail à quelques heures? Sera-t-il en mesure de s'imposer une visite officielle à Paris peu après la mi-janvier et, à son retour, de s'engager dans les difficiles préparatifs de la conférence constitutionnelle où il dirigera la délégation du Québec au début de février? Et, dans le même temps, aura-t-il suffisamment récupéré pour affirmer son autorité sur une Union nationale en proie à divers tiraillements et qui cherche, en même temps que sa voie, un chef incontesté capable de la mener à la victoire dans l'hypothèse, très plausible où des élections auraient lieu en juin prochain? Si le conseil général de l'UN décidait de convoquer un congrès de leadership pour le début du printemps, M. Bertrand aurait-il la force physique et les appuis nécessaires à la fois pour diriger le gouvernement et préparer son élection à la tête du parti? Il n'est pas possible de répondre dès à présent à toutes ces questions, même si l'état de santé du premier ministre s'est sensiblement amélioré depuis deux semaines au point qu'il a joyeusement participé à des réunions de famille à l'occasion de Noël, qu'il reçoit des amis et qu'il téléphone régulièrement à ses collaborateurs et à ses députés. Quelques hypothèses sont envisagées: M. Bertrand, en supposant qu'il soit parfaitement rétabli, reprendra complètement son travail, sans restriction aucune, affrontant tous les défis qui s'annoncent; la question constitutionnelle, le voyage à Paris, l'unité du parti, le congrès de leadership, les élections, la préparation des projets de loi pour la prochaine session, etc. Dans cette hypothèse, le premier ministre ferait face à toutes les difficultés, y compris celles qui pourraient lui causer délibérément et systématiquement ceux qui lui préfèrent M. Jean-Guy Cardinal, seul autre candidat à la direction du parti parmi les parlementaires, du moins en courte période. M. Bertrand, s'il doit ménager sa santé après cette épreuve, reprendra partiellement sa charge, confiant à des collaborateurs certains responsabilités trop lourdes. Dans ces conditions, il pourrait choisir soigneusement celles des tâches qu'il accomplira lui-même, par exemple: la conférence constitutionnelle d'Ottawa, écartant celles qu'il peut remettre à plus tard, par exemple: le voyage à Paris. Ainsi le premier ministre s'accorderait durant quelques mois un certain répit au cours duquel, espère-t-on, son état de santé redeviendrait normal. Mais ce régime spécial ne serait possible qu'avec l'accord de tous ses collègues qui renonceraient pendant ce temps à préparer ostensiblement la succession. M. Bertrand, rétabli en partie ou complètement, reprendrait sa place, assumant toutes les fonctions de son poste, mais pour un temps seulement. Ce qui signifie qu'il aurait décidé d'abandonner la direction du parti et de se retirer prochainement. Quoi qu'il en soit, M. Bertrand devra faire connaître sa

décision assez tôt. Car c'est avant tout l'incertitude où elle se trouve quant aux dispositions de son chef qui nuit à l'Union nationale. En majorité, les députés sont prêts à le suivre. Mais son ascendant sur le parti ne sera confirmé que le jour où il aura recueilli un mandat électoral. Entre-temps, les jeux de coulisse, les complots et le malaise du pouvoir continueront. Sa confirmation à la tête du parti à la faveur d'un congrès de leadership ne suffirait pas complètement à dissiper l'incertitude, à moins qu'elle ne soit aussitôt suivie d'une victoire électorale. Or des députés se demandent si M. Bertrand est l'homme des grandes victoires électorales, si sa politique à l'égard de la confédération et de l'avenir du Québec, empreinte de bonne volonté et d'un esprit de compromis, suffirait à reporter l'UN au pouvoir. L'homme leur inspire beaucoup de sympathie — une affection et une admiration authentiques dans plusieurs cas — mais la conservation du pouvoir est capitale. "Rendez-vous compte, disait un militant de l'UN, nous en sommes au point où Pierre Trudeau fait l'éloge de Jean-Jacques Bertrand!" Ce qui pourtant joue en faveur de M. Bertrand — et que ses collègues sont enclins à oublier — c'est la sympathie que cet homme dégage auprès de la population. D'instinct, le peuple condamne les manoeuvres de ceux qui passent pour les conjurés déloyaux... L'image que projette M. Bertrand dans l'électorat reste bonne et attachante. Entre-temps, de son manoir de Cowansville, M. Bertrand doit suivre de près certains dossiers dont les plus urgents sont ceux de la participation du Québec à la conférence des ministres

Voilà que les drapeaux revêtent une importance beaucoup plus grande pour Saigon que pour Washington. Cependant, tant dans les milieux américains que dans les milieux sud-vietnamiens, on estime qu'il appartient maintenant à Hanoi et au FLN de faire un geste. Les entretiens actuels entre Américains et Sud-Vietnamiens ne portent pas uniquement sur des questions de procédure. Les négociateurs ont déjà élaboré une position commune sur des problèmes tels que le rétablissement de la zone démilitarisée, le cessez-le-feu, le retrait des troupes. Sur ce dernier point, les positions de Washington et de Saigon ne sont pas éloignées. En effet, les Sud-Vietnamiens ne sont pas opposés à des doubles négociations, d'une part entre Américains et Nord-Vietnamiens en ce qui concerne les problèmes militaires et, d'autre part, entre Vietnamiens des deux bords en ce qui concerne les problèmes politiques. Ils insistent cependant pour être présents et participer à toutes les phases des discussions. A Washington, le conseiller spécial du président Johnson pour les affaires de sécurité, M. Walt Rostow a exprimé hier la conviction que le problème vietnamien était en bonne voie d'être réglé pacifiquement mais il a pratiquement exclu tout progrès spectaculaire avant le changement d'administration aux Etats-Unis. "Nous progressons certainement vers la paix, a déclaré M. Rostow au cours d'une interview télévisée. Nous verrons le retour de la paix au Sud-Vietnam mais je ne peux fixer de date".

Voir page 2: M. J.-J. Bertrand

Voir page 2: Les pourparlers



A partir de mercredi, et jusqu'à la mi-février, des techniciens et des ingénieurs de la compagnie North American Rockwell, qui a construit la capsule Apollo 8, examineront et vérifieront les 2.000.000 de pièces qui composent et qui meublent cet habitacle qui a parcouru un demi-million de milles en six jours.

Apollo 8 soumis à l'autopsie

CAP KENNEDY (AFP) — Apollo 8, véhicule du plus lointain voyage depuis que le monde est monde, sera soumis, à partir de mercredi, à une "autopsie" qui n'épargnera aucune de ses deux millions de pièces. Une fois remise en état, elle sera sans doute acheminée sur le musée Smithsonian de Washington comme trésor historique aux côtés de "l'Esprit de St. Louis", l'aviation à bord duquel Charles Lindbergh effectua la première traversée de l'Atlantique, et de la cabine Mercury de John Glenn.

La capsule est arrivée à Pearl Harbor, aux îles Hawaii, hier à bord du Yorktown, le porte-avions à bord duquel ont été accueillis Frank Borman, James Lovell et William Anders vendredi, à leur retour de la lune. Les techniciens de la NASA et de la North American Rockwell, maître d'oeuvre d'Apollo 8, vérifieront à Hawaii l'arrêt complet de tous les appareillages électroniques de la cabine gris argent conique qui pesait 13.000 livres à son départ pour la lune, et — la majeure partie de ses carburants épuisés six jours plus tard — 11.700 livres à son retour.

Les spécialistes procéderont à un nettoyage complet de l'habitacle où se trouvent encore des sachets de nourriture non consommés par les plus grands voyageurs de l'espace. Ils procéderont aussi à une première évaluation de la radioactivité d'origine solaire et cosmique absorbée en ce voyage d'un demi-million de milles. On s'attend que cette dose soit négligeable, la capsule ayant échappé, croit-on, à toute éruption solaire significative en cours de route.

A bord d'un gros quadrireacteur C-141, la capsule sera transportée mercredi à Hawaii aux laboratoires de North American à Downey, en Californie, où elle sera, les jours suivants, soumise à un démantèlement complet. On commencera par enlever l'écouille et les hublots, les fauteuils de pilotage et le tableau de bord. Avant que chaque pièce soit démontée, examinée, testée puis vérifiée, les ingénieurs effectueront une opération capitale, riche, croit-on, en renseignements pour les futurs vols spatiaux américains: on mesurera combien de temps, et, le cas échéant, dans quelles circonstances particulières, les "systèmes" majeurs (courant, climatisation, oxygène, etc) de bord auraient encore été en état de fonctionnement si la cabine avait dû effectuer un plus long vol.

Dans les milieux spécialisés de la NASA et de North American on s'attend que cet examen, qui s'annonce comme le plus minutieux de tous ceux auxquels aura jamais été soumise une capsule au retour du cosmos, dure jusqu'à la mi-février. Les dirigeants du programme Apollo seront ainsi en mesure de profiter de certaines données ainsi recueillies en vue de la mise au point d'Apollo 9. La prochaine cabine spatiale américaine effectuera plusieurs exercices de rendez-vous et d'arrimage avec une cabine biplace, dite de débarquement lunaire, et du même type que le véhicule à bord duquel alourdiront les premiers conquérants américains de la surface de la lune au cours du printemps ou de l'été prochain.

Les pourparlers entre Hanoi et Washington sont au point mort

Les négociations américano-nord-vietnamiennes sur l'organisation de la conférence de Paris sont au point mort en attendant que les Américains se mettent d'accord avec Saigon sur une position commune. Une nouvelle rencontre est prévue aujourd'hui entre M. Cyrus Vance, chef adjoint de la délégation américaine, et l'ambassadeur Pham Dang Lam, chef de la délégation de Saigon. Il semble d'après certaines déclarations que les Américains soient extrêmement désireux de hâter les choses et de voir la conférence se réunir avant le 20 janvier, date de transmission des pouvoirs du président Lyndon Johnson à M. Richard Nixon. Du côté vietnamien, on semble beaucoup moins pressé.

Saigon envisage d'attendre la fin de janvier et même le début de février pour l'ouverture des travaux et continue à s'opposer à toute concession notamment sur la forme de la table et autres dispositions matérielles. A ce sujet, les Américains reconnaissent que ces dispositions matérielles et tout ce qui a valeur de symbole comme la forme de la table, les éti-

quettes ou les drapeaux revêtent une importance beaucoup plus grande pour Saigon que pour Washington. Cependant, tant dans les milieux américains que dans les milieux sud-vietnamiens, on estime qu'il appartient maintenant à Hanoi et au FLN de faire un geste. Les entretiens actuels entre Américains et Sud-Vietnamiens ne portent pas uniquement sur des questions de procédure. Les négociateurs ont déjà élaboré une position commune sur des problèmes tels que le rétablissement de la zone démilitarisée, le cessez-le-feu, le retrait des troupes. Sur ce dernier point, les positions de Washington et de Saigon ne sont pas éloignées. En effet, les Sud-Vietnamiens ne sont pas opposés à des doubles négociations, d'une part entre Américains et Nord-Vietnamiens en ce qui concerne les problèmes militaires et, d'autre part, entre Vietnamiens des deux bords en ce qui concerne les problèmes politiques. Ils insistent cependant pour être présents et participer à toutes les phases des discussions. A Washington, le conseiller spécial du président Johnson pour les affaires de sécurité, M. Walt Rostow a exprimé hier la conviction que le problème vietnamien était en bonne voie d'être réglé pacifiquement mais il a pratiquement exclu tout progrès spectaculaire avant le changement d'administration aux Etats-Unis. "Nous progressons certainement vers la paix, a déclaré M. Rostow au cours d'une interview télévisée. Nous verrons le retour de la paix au Sud-Vietnam mais je ne peux fixer de date".

Voir page 2: M. J.-J. Bertrand

Voir page 2: Les pourparlers

suites de la première page

LES POURPARLERS

Le conseiller de M. Johnson a précisé que rien ne permettait actuellement de s'attendre à un début de retrait des troupes américaines avant le 20 janvier, date du changement de gouvernement aux Etats-Unis.

paix qui engagera des conversations avec le F.N.L., ces objectifs de la lutte de nos compatriotes de la ville sont tout à fait légitimes et bénéficient du soutien du pays tout entier, et de la sympathie de l'opinion progressiste du monde", écrit l'éditorialiste du journal du parti.

Ce sont là, ajoute-t-il, les conditions préliminaires pour que nos compatriotes recouvrent leurs droits nationaux démocratiques vitaux. Ce sont là les conditions préliminaires à un possible aboutissement d'un règlement pacifique du problème du Sud-Vietnam.

LE MONDE

et un huitième appareil non identifié. Le total de ses pertes atteint cent millions de livres libanaises, soit \$52 millions. Six des appareils de la Middle East Airlines qui se trouvaient hors de Beyrouth ont pu échapper aux saboteurs israéliens.

La seconde compagnie libanaise, la L.I.A. (Lebanese International Airways), a perdu deux Coronado et un D.C.-7. Il ne lui reste plus qu'un seul appareil, un D.C.-7. Ses pertes sont de l'ordre de sept millions cinq cent mille dollars.

La troisième compagnie libanaise qui s'occupe uniquement d'opérations de fret (la Trans-mediterranean Airlines) T.M.A. a perdu deux D.C.-6 d'une valeur d'un demi-million de livres libanaises.

"Acte de guerre"

L'opinion et la presse en Israël ont aussi unanimement approuvé le raid de représailles que le reste du monde

Borman, Anders et Lovell soumis à de minutieux examens pendant 10 jours

HOUSTON (Texas) (AFP) — L'équipage d'Apollo 8, arrivé tôt dans la matinée de dimanche à Houston où l'attendaient 2.000 personnes enthousiastes, n'a passé que quelques heures en famille avant d'être accaparé de nouveau par la NASA.

terrogés en détail sur leur mission. Ils ont subi dimanche un examen médical de deux heures puis ils ont répondu pendant deux autres heures aux questions des experts en technologie spatiale. Pendant 10 à 14 jours, ils vont — pendant huit heures d'affilée chaque jour — déverser dans des magnétophones leurs impressions, leurs observations sur le vol d'Apollo 8 et relater minute par minute les 147 heures de leur randonnée spatiale.

L'Europe affronte un hiver... canadien

PARIS (AFP) — Le froid a sévi un peu partout en Europe où on a enregistré de nombreuses chutes de neige, et où les routes verglacées ont causé de nombreux accidents. L'Italie a été particulièrement touchée par cette vague de froid. Des loups ont fait leur apparition en Slovaquie orientale.

glissantes et la circulation très difficile à la suite de nouvelles chutes de neige. En Savoie, certains villages sont isolés, à la suite de fortes coulées de neige et d'avalanches. Dans le centre, la neige est également tombée, notamment

Le "Time" choisit Borman, Anders et Lovell comme hommes de l'année

NEW YORK (AFP) — L'hebdomadaire "Time" a choisi Frank Borman, James Lovell et William Anders, l'équipage d'Apollo 8 comme "hommes de l'année 1968".

On se souviendra de l'année 1968 comme celle où la race humaine a découvert non plus un nouveau continent mais un âge nouveau qui transformera inévitablement le destin de l'homme. Cette aventure, une des plus grandes de tous les temps, contrairement aux explorations du passé, va infiniment plus loin qu'une reconnaissance d'éléments incon-

depuis 1928 un "homme de l'année". C'est Charles Lindbergh, le premier aviateur à traverser l'Atlantique, qui fut choisi cette année-là par l'hebdomadaire américain.

L'année dernière, c'est le président Lyndon Johnson qui eut droit à la palme, non pas comme "homme de l'année" cependant mais comme "anti-homme de l'année".

Un Londonien veut acheter un lotissement sur la lune

LONDRES (AFP) — Un agent immobilier de la "City", M. John Harrison, a demandé à des hommes de loi de se renseigner sur les possibilités d'acquiescer en temps voulu un lotissement sur la lune.

"Je n'y trouverai peut-être pas un grand avantage commercial, mais cela pourrait révéler un investissement fructueux pour mes petits-enfants et arrière-petits-enfants", a-t-il conclu.

Précisant qu'il parlait sérieusement, M. Harrison a ajouté: "En 1910, certaines personnes ont acheté à La Havane des marais, dont l'assainissement paraissait impossible et elles sont maintenant multimillionnaires".

D'autre part, toujours à la suite de l'épopée lunaire d'Apollo 8, le doyen de la cathédrale Saint Paul à Londres a fait sonner hier soir, en l'honneur des trois cosmonautes américains, un carillon spécial, comportant 1.300 variations.

plus importantes chutes de neige ont eu lieu au pays de Galles, en Ecosse et dans le Yorkshire. Londres n'a pas été épargné non plus. La circulation routière et ferroviaire était gravement perturbée.

Pour assombrir encore le week-end des Britanniques, toutes les courses hippiques et de lévriers ont été annulées ainsi qu'une trentaine de matches de football et de rugby en raison du mauvais temps.

M. J.-J. BERTRAND

de l'éducation des pays francophones qui doit se réunir le 13 janvier au Congo-Kinshasa, de même qu'à la conférence de la francophonie, prévue pour la fin de février à Niamey, au Niger.

Lors de sa conférence de presse, deux jours avant Noël, M. Pierre Trudeau avait annoncé la conclusion d'un accord de principe entre Ottawa et les provinces au sujet de la "représentation unique" du Canada à la conférence du Niger. Mais la presse, dans l'ensemble, n'a pas suffisamment distingué entre "délégation" et "représentation". C'est dire que le Québec, s'il accepte la "représentation unique", entend toutefois constituer une délégation distincte. Les discussions se poursuivent entre Québec et Ottawa au niveau des hauts fonctionnaires. Il pourrait donc y avoir deux délégations siégeant l'une et l'autre pour le Canada. Tout indique qu'un accord sera prochainement réalisé sur ce point.

Il est plus difficile de conclure une entente au sujet de la conférence du Congo-Kinshasa qui réunira les ministres de l'éducation des pays francophones. Contrairement à la conférence de Niamey dont certaines questions inscrites à l'ordre du jour intéressent les compétences fédérales, celle du Congo ne porte que sur l'éducation. Pourtant, seul le gouvernement fédéral y a été invité. Le Québec doit donc faire un choix: ou bien s'abstenir complètement, ou bien accepter le principe de la "représentation unique" (comme à Niamey) mais avec sa délégation distincte. Le temps presse dans ce cas puisque les délégués devront quitter le Canada vers le 10 janvier pour se trouver au Congo le 13.

l'est à désapprouver l'acte de violence effectué par Tel-Aviv. Le gouvernement égyptien va, pour sa part, jusqu'à considérer qu'il s'agit d'un acte de guerre et, dans les milieux officiels de la R.A.U., on laisse entendre que le cessez-le-feu se trouve, de ce fait, rompu.

Le cabinet israélien s'est longuement réuni pour examiner la situation et le ministre des affaires étrangères a reçu l'ambassadeur des Etats-Unis chargé d'un message de protestation de son gouvernement. La position américaine avait été définie quelques heures seulement après le raid et un représentant de l'ambassade d'Israël se l'était vu notifier dans les termes les plus énergiques par le secrétaire d'Etat adjoint.

La Grande-Bretagne a pris officiellement position et déclaré "déplorer toute action tendant à accroître la tension au Moyen-Orient, et à compromettre les possibilités de parvenir à un règlement pacifique dans cette région."

Moscou, par le canal de l'agence officielle Tass, considère que ce raid est une nouvelle et imprudente provocation, qui aggrave la tension. On sait d'ailleurs que M. Gromyko avait allé tout récemment au Caire et qu'une initiative soviétique en vue de trouver un règlement politique au conflit israélo-arabe ne paraissait pas impossible.

L'attaque israélienne

C'est par la presse que la plupart des Libanais ont appris hier matin au réveil que pendant trois quarts d'heure samedi des commandos israéliens ont été les maîtres de l'aérodrome international de Beyrouth.

A aucun moment pendant la nuit, la ville n'a véritablement connu le drame qui se déroulait à moins de sept milles de ses boulevards. Croyant à un incendie des réservoirs de pétrole, les habitants de tous les quartiers extérieurs se dirigeaient en foule vers l'aérodrome "pour voir les pompiers". Sur l'autostrade ils se trouvaient pris sous le feu des hélicoptères israéliens dont les balles traçantes rouges et blanches faisaient un feu d'artifice. Abandonnant les voitures, les conducteurs se traînaient dans les rues voisines. Les voitures abandonnées obstruaient la circulation et empêchaient les pompiers et les renforts de l'armée d'accéder à l'aéroport.

A l'aérodrome même, les quinze cents personnes qui occupaient les salles d'attente, le restaurant, les cafétérias et les balcons des trois étages mirent un certain temps à comprendre ce qui arrivait. Certains pensèrent qu'il s'agissait de cinéma. D'autres prenaient les commandos israéliens pour des militaires libanais. Les attaquants parlaient l'arabe et invitaient tous les occupants à s'éloigner. Soixante-dix passagers et dix hommes d'équipage du Boeing (tout neuf) de la Middle East Airlines qui s'appretait à partir pour Djeddah furent ainsi reconduits rapidement dans les salles d'attente et assistèrent, impuissants et stupéfaits, à l'explosion de l'appareil qu'ils venaient de quitter.

Après cette réaction, on peut imaginer que les commandos palestiniens ne verront pas leurs activités limitées par les dirigeants arabes. En tout cas, la ferme déclaration du gouvernement égyptien faite avant même la réunion hier soir du conseil des ministres montre que la R.A.U. ne compte pas laisser l'opération israélienne sans lendemain d'autant plus qu'il s'agit d'une opération contre un pays arabe ami de l'occident et qui ne peut être accusé d'agressivité.

(AFP) — "Nos hommes avaient reçu les instructions les plus strictes pour éviter toute perte de vies humaines, faire évacuer tous les avions arabes qu'ils avaient pour tâche de détruire et agir en sorte qu'aucun avion n'appartenant pas à une compagnie arabe ne soit endommagé. Ces instructions ont été suivies à la lettre", a déclaré au cours d'une conférence de presse à Tel Aviv une haute personnalité militaire. La même source a ajouté: "Nous avons lancé des bombes fumigènes sur la route menant de Beyrouth à l'aérodrome afin d'empêcher les renforts d'arriver rapidement.

prochaines heures et donc de celle des grandes puissances dépendra l'évolution de la situation: en effet, malgré la pression de l'opinion publique arabe, la R.A.U., préférerait limiter son action au domaine diplomatique. De l'avis des observateurs, la R.A.U. essaierait de profiter de cette nouvelle poussée de fièvre pour tenter de sortir enfin de l'impasse diplomatique.

Mais là, on se heurte à la récente décision américaine de livrer à Israël les chasseurs bombardiers Phantom. Bien que cette décision n'ait pas été une réelle surprise pour les dirigeants égyptiens, elle semble avoir remis en question le dégel qui se dessinait dans les relations égypto-américaines. De ce fait, un éventuel accord américano-soviétique sur le Moyen-Orient paraît compromis à l'heure actuelle.

BELGIQUE

Suite de la page 5

majorité simple aux Chambres — majorité bien précaire et continuellement menacée, mais majorité quand même — se trouve par contre incapable de la hisser au niveau des deux tiers pour "faire passer" les modifications essentielles nécessaires pour mettre les textes légaux en harmonie avec les revendications des Belges.

Pour sortir de l'impasse, certains juristes se sont penchés sur le texte même de la constitution et prétendent maintenant qu'on peut l'interpréter d'une manière telle que ce n'est pas nécessairement une majorité de deux tiers qui est nécessaire pour la transformer. Ils disent que l'article traitant de la procédure de révision de la Charte fondamentale appelle plusieurs versions et que l'abstention n'est pas concerné par le texte en question.

Le Sénat belge, par exemple, compte 179 membres. Le quorum des deux tiers est de 120 sénateurs présents dans l'hémicycle. La majorité des deux tiers est, au minimum, de 80 voix. Supposons qu'un texte proposé pour modifier un article de la Constitution recueille 80 voix contre 40 et 3 abstentions. Si l'abstention n'est pas un suffrage, le texte serait adopté puisqu'il recueille les deux tiers des suffrages, c'est-à-dire des "oui" et des "non". Si, par contre, l'abstention est considérée comme un suffrage, le nombre de ceux-ci étant de 123, la majorité des deux tiers (82) n'est pas atteinte et le texte serait rejeté.

On voit que, selon l'interprétation du texte, une modification peut passer ou être rejetée avec une marge étroite de voix. Or, on se trouve pratiquement dans cette situation en Belgique. Si l'abstention n'est pas considérée comme un suffrage, le gouvernement Eyskens pourrait faire passer tout ou une bonne partie de ses changements fondamentaux. Faut-il dire qu'il est partisan de cette interprétation de la constitution qui sert si bien sa pauvreté de voix?

C'est après les vacances de fin d'année que la commission de révision de la constitution de la Chambre sera appelée à trancher ce point important de procédure pour interpréter l'article 121, tandis que la commission sénatoriale reprendra ses discussions sur le fond des textes présentés par le gouvernement. A ce moment, on saura rapidement si le gouvernement peut réussir dans son entreprise ou doit échouer. L'impossibilité paraît exclue, compte tenu de la nervosité de plusieurs des fractions politiques intéressées et de la nécessité d'affronter les problèmes d'urgence et d'éviter une crise plus grave.

La formation militaire en français

PARIS (Reuter) — Le général Jean Allard, chef d'état-major des forces armées canadiennes, aura des entretiens avec le général Michel Fourquet, chef d'état-major des forces armées françaises, au début de la nouvelle année, annonce le ministère français des forces armées.

Au cours de sa visite à Paris, le 19 au 24 janvier, le général Allard discutera avec les officiers de l'état-major français de l'usage de la langue française dans l'entraînement militaire et de la fourniture de manuels en langue française pour les unités canadiennes.

Le Canada procède actuellement à la mise sur pied d'unités à prédominance francophone, y compris le HMCS Ottawa, une unité blindée et une escadrière tactique de l'armée de l'air.

"Nous voudrions adopter, pour l'entraînement, la terminologie française, a déclaré un officier canadien. C'est un des buts de la visite du général Allard, le mois prochain."

Le ministère des forces armées élabore actuellement un programme détaillé pour le général Allard qui en est à sa deuxième visite en tant que chef d'état-major. La précédente avait eu lieu il y a deux ans.

les MOTS CROISÉS du Devoir

Grid for crossword puzzle with 12 columns and 12 rows. Some cells are shaded black.

Horizontalement

- 1. Archevêque de Montréal. — Evénement fortuit.
2. Le prochain. — Saint Père. — Mesure chinoise.
3. Garnir un mât, un voilier, de ses voiles, poulies, cordages, etc. — De la nature de l'eau.
4. Sodium. — Arrache les souches qui sont restées dans un champ après qu'on en a abattu les arbres.
5. Registre du parlement de Paris 1254 à 1318. — Jette des cris. — Thorium.
6. Fils du frère. — Thulium. — Saison.
7. Pronom indéfini. — Femme très belle.
8. Celui qui commande. — Seule.
9. Atmosphère. — Médicament liquide auquel on accordait parfois des propriétés magiques.
10. Que l'on apporte en naissant (plur). — Plier carré, saillant sur la façade d'un édifice.
11. Lieu où se faisaient entendre les musiciens et les poètes, à Athènes. — Matière minérale naturelle.
12. Au Canada, on l'appelle caribou. — Charge d'un âne.

Verticalement

- 1. Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec de 1958 à 1961. — Député d'Argenteuil à Ottawa.

Solution de samedi
RAYNAULT, L'AGE
OVAL, REFORMER
GENEVA, L'UNITE
HUA, VERDUN, LE
OKS, KIRILOT
NOIR, CIRI, ETAL
NUS, SAR, ERE
ME, POSE, E, AG
OLLAIRE, SCIE
LE, BRE, TATAR
NEUM, ET, MO
ETRE, BEAUPRE



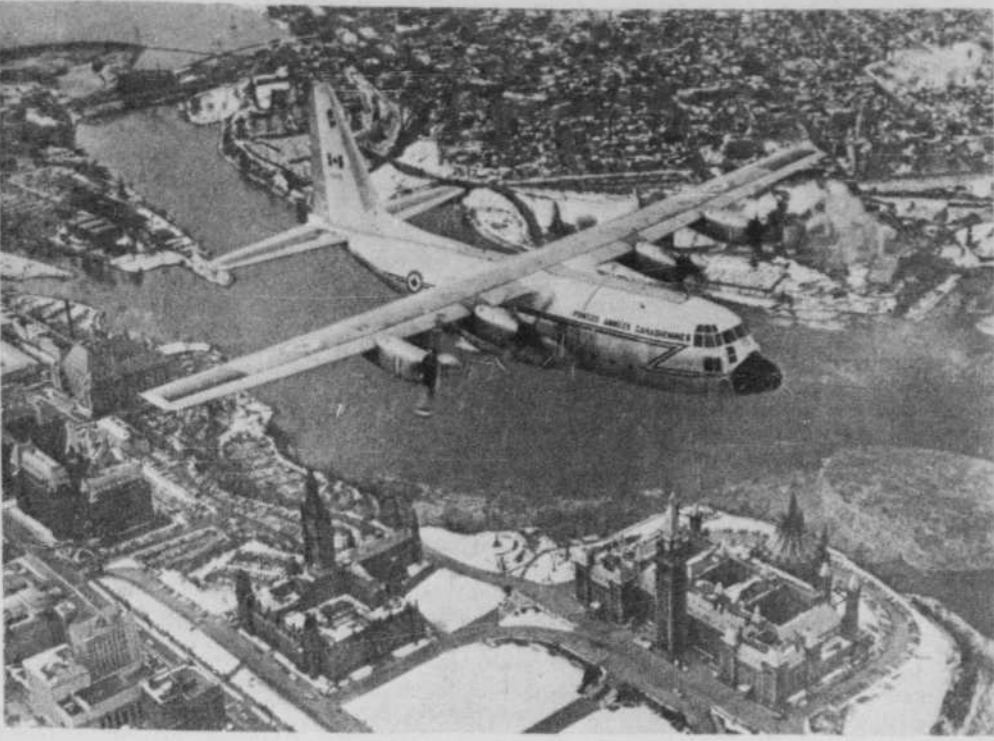
LA BOURGOGNE est l'Eldorado de la France vinicole. De Dijon à Macon défilent des vignobles fastueux. L'incomparable richesse de leur gamme fait de ces vins racés les accompagnateurs attirés de n'importe quel plat. Mais leur ordonnance exige un art raffiné. Les blancs secs (Chablis, Montrachet) accompagnent huîtres, crustacés et poissons; les rouges se servent avec les viandes, le gibier et le fromage, les plus légers d'abord (Pommard, Nuits), suivis des plus corsés: Corton, Vougeot, Musigny, Chambertin. Au dessert, les blancs secs et moelleux et les rouges et les rosés mousseux.

LES CÔTES DU RHÔNE prennent naissance au sud de Lyon et s'élancent à la conquête du soleil méditerranéen. Les Côtes septentrionales produisent les vins rouges de la Côte Rotie et de l'Hermitage, les vins blancs de l'Hermitage et des rosés. La région méridionale offre des vins rouges capiteux comme le Châteauneuf-du-Pape. Les blancs sont les accompagnateurs recherchés du poisson tandis que les rouges rehaussent les viandes, le gibier et les fromages.

LES CÔTES DE PROVENCE longent la Méditerranée et la noblesse de leurs vins remonte à vingt-cinq siècles. Ce sont des "Vins délimités de qualité supérieure" blancs, rosés et rouges, généreux et gais. Des vins de marque, rosés, sont vendus au Québec: "Pelure de Cigales" "Château Ste-Rosaline", "Bouquet de Provence" qui peuvent accompagner tout un repas.

COMITÉ NATIONAL DES VINS DE FRANCE
Suite 32, étage F, Place Bonaventure, Montréal 3, P.Q.
Veuillez m'envoyer vos brochures gratuites sur les régions vinicoles de France
NOM
ADRESSE
VILLE PROVINCE

JEUNES FILLES! JEUNES GENS! DE QUÉBEC
désireux de se faire de l'argent de poche
LE DEVOIR a besoin de vous
Si vous avez de 10 à 16 ans et si vous résidez dans les secteurs suivants: QUÉBEC (haute ville), SILLERY et STE-FOY.
Communiquez sans tarder avec: Mlle THIBAUT à 651-2182



Dans les forces armées canadiennes, l'année qui se termine a été marquée par la dernière étape de l'unification, en une seule arme, de la marine, de l'armée et de l'aviation. Cette réorganisation a conduit à la formation de plusieurs unités bilingues, notamment du destroyer Ottawa, basé à Halifax, et dont l'équipage est en majorité francophone, d'un escadron de CF-5 basé à Bagotville, d'un groupement de combat à Valcartier, d'un centre d'instruction spécialisée en langue française à Saint-Jean et d'un nouveau régiment aéroporté dont le tiers environ des effectifs est francophone. Sur la photo, on aperçoit un appareil C-130 OE Hercules affichant pour la première fois des marques distinctives bilingues, au-dessus du Parlement. Les forces armées ont aussi fait l'acquisition de nouvel équipement, des hélicoptères, des avions tactiques d'appui et un sous-marin de la classe "O". Durant l'année, des éléments canadiens ont participé à des manœuvres terrestres, aériennes et navales de l'OTAN et du NORAD, ont continué à servir les Nations unies à Chypre et dans d'autres parties du monde et ont participé au transport de secours au Biafra. D'autre part, les réalisations du Conseil de recherches pour la défense comprennent le parachèvement du satellite ISIS "A" scrutateur de l'ionosphère, qui sera lancé en 1969, et le lancement d'un navire de recherches ultra-moderne, le "Quest", qui sera utilisé par le Conseil dans ses travaux sur la guerre anti-sous-marine.

Les jeunes francophones se donnent une charte

Bourguiba: La francophonie est une affaire culturelle et non politique

TUNIS (AFP) — "La francophonie est une affaire culturelle et non politique", a affirmé hier matin à Carthage le président Habib Bourguiba, lors de la séance de clôture du "premier congrès international des jeunes francophones". Ce Congrès avait commencé le 26 décembre et réunissait les délégués de 20 pays. Le président Bourguiba, qui est l'un des promoteurs de la francophonie, a ajouté: "Je souhaite que jamais nous ne quittions le domaine de la culture, qui est la pierre angulaire de notre action. Nous devons nous y cantonner afin qu'on ne voie pas en nous un instrument de guerre contre qui que ce soit".

Puis, soulignant "l'aventure exaltante" qu'est pour la langue française la francophonie, le président Bourguiba a rappelé que c'était les "anciens colonisés" de la France qui avaient poussé celle-ci, "à prendre au sérieux le développement de cet instrument de contact, de coopération et d'amitié". "N'est-ce pas là, a déclaré le président tunisien, un homma-

ge précieux pour la langue française qu'un ex-colonisé estime qu'il doit, non seulement en maintenir l'usage chez lui, mais encore militer pour son développement?".

D'autre part les congressistes vont adresser un message aux chefs d'Etat ou de gouvernement des Etats francophones et, pour les minorités, aux groupements et associations les plus représentatifs, sollicitant "l'aide de leur gouvernement" pour la réussite de leur objectif.

Le congrès a également adopté une "charte des jeunes francophones" et décidé la création d'une "organisation internationale des jeunes

francophones", dont le siège sera à Paris, et la présidence confiée à un étudiant québécois résidant à Paris, M. Richard Pouliot.

Les autres recommandations portent sur la création d'un office de coopération francophone, l'équivalence des diplômes et des qualifications professionnelles, la création de maisons de culture francophones à Paris, la réalisation d'un tourisme populaire à vocation culturelle, la création d'un système de coopération entre les jeunes francophones et les échanges d'informations et de langues de toutes catégories (jeunes rurales, ouvrières, estudiantines, etc.).

Ce que dit la charte

"La francophonie ne peut s'accommoder d'imperialisme culturel. La solidarité francophone n'est pas exclusive d'autres solidarités. Il y a une solidarité de culture entre les pays européens comme il en existe une entre les pays arabes, comme il s'en impose une entre les pays d'Afrique noire, et de Madagascar ou d'Asie du Sud-est", déclare notamment la "charte des jeunes francophones", adoptée au cours du congrès qui s'est tenu à Tunis.

"Il ne s'agit pas, poursuit la charte, de tout mettre en commun, mais simplement de constater qu'il existe des

points de rapprochement. L'utilisation d'une même langue peut aboutir à une connaissance mutuelle plus profonde".

"S'il revient aux gouvernements de mettre en oeuvre les politiques nécessaires au rapprochement des jeunes, il appartient à ceux-ci de se regrouper sans attendre, afin de faire l'expérience de cette solidarité et de préparer les actions qu'exige l'avenir" ajoute la charte.

La charte prévoit enfin que l'organisation internationale des jeunes francophones, qui vient d'être créée, devra "tout mettre en oeuvre pour sensibiliser l'opinion publique au fait francophone."

1968: une année paradoxale

Malgré une économie prospère, le Canada n'a pu enrayer le chômage, l'inflation et la pauvreté

OTTAWA (PC) — Le Canada a connu en 1968 une période paradoxale de prospérité allée à un taux élevé de chômage, à l'inflation et à la pauvreté. Tout porte à croire qu'on fera plus pour régler ces problèmes en 1969.

Lorsqu'on rendra publiques, au printemps, les statistiques finales sur les réalisations économiques du Canada au cours des 12 mois de 1968, on s'attend à trouver un produit national brut — valeur totale des biens et services produits — de quelque \$67 milliards, soit environ huit pour cent de plus qu'en 1967.

Ceci représentera une hausse par capita de près de \$200 de la production du pays, laquelle sera passée de \$3,021 à \$3,223. Environ 3 1/2 pour cent de cette hausse représentent l'inflation. L'augmentation de l'indice des prix au consommateur, néanmoins, a dépassé la hausse générale. L'indice des prix au consommateur était, en novembre, de 4,3 pour cent plus élevé qu'un an auparavant.

La production réelle de biens et services s'est accrue d'environ 1/2 pour cent en 1967. Pourtant, même au sommet de l'activité des mois d'été, le chômage représentait cinq pour cent ou plus de la main-d'oeuvre canadienne.

Emplois d'été

Le climat estival a été accentué par une vague inhabituelle d'étudiants à la recherche d'emplois temporaires ou permanents. Les collèges et universités canadiennes éclatent de talents qui seront canalisés vers le marché du travail dans quelques années. Il faudra leur assurer la disponibilité de l'emploi.

Le ministre du Commerce, M. Jean-Luc Pépin, a affirmé, vers la fin de l'année, qu'il fallait enrayer le manque de fermeté de la machine industrielle canadienne. La proportion de la population canadienne faisant partie de la force ouvrière est basse, comparée à celle d'autres pays industriels du monde. Le pays, a dit M. Pépin, a besoin de plus d'esprit d'initiative, d'innovation et de concurrence sur les marchés mondiaux. Le Canada a gardé sa place dans la concurrence

modiale en 1966, n'augmentant que légèrement ses prix d'exportation, comparativement à ceux d'autres pays commerçants.

Mais l'inflation au niveau des prix au consommateur canadien a continué de poser un problème. Les économistes l'ont attribué aux taux d'intérêts élevés et aux exigences de salaires supérieurs dans les négociations patronales-syndicales.

Le Bureau fédéral de la statistique présentera en février un indice révisé des prix au consommateur, basé sur les prix de 1961 plutôt que sur ceux de 1949 équivalant à 100. Le nouvel indice reflétera les habitudes budgétaires familiales actuelles, plutôt que celles de 1957.

Pauvreté

Mais les indices et statistiques sur le produit national brut ne font pas état d'un des problèmes de base de l'économie, abordé par le Conseil économique du Canada en 1967: l'incidence et le degré de pauvreté au pays.

Le conseil avait abordé le sujet auparavant, mais le rapport de 1968 a attiré l'intérêt de l'opinion publique et forcé le gouvernement fédéral à entreprendre un examen de sa lutte à la pauvreté et des programmes de bien-être en général.

Le Sénat a décidé d'enquêter sur la pauvreté, et l'Institut Vanier sur la famille a lancé un programme de recherches sur le sujet. Les négocia-

tions syndicales et les études municipales sur le bien-être sont revenues fréquemment sur le sujet des causes de la pauvreté et des façons de l'enrayer.

Le ministre des finances, M. Edgar Benson, croit que ses efforts pour équilibrer le budget fédéral en 1969 s'attaqueront à certaines racines de l'inflation.

Le gouvernement fédéral empruntera moins en 1969 et permettra une meilleure expansion des sociétés, grâce aux emprunts par billets et peut-être par la réduction des taux d'intérêt. Le contrôle des dépenses signifiera également que le gouvernement sera un concurrent moins fort pour les biens et services produits au pays, ce qui espère-t-on, diminuera la pression sur les prix.

Les caisses de retraite: rencontre le 7 janvier

La rencontre entre les dirigeants syndicaux et l'administration de la ville de Montréal au sujet des caisses de retraite a été fixée au 7 janvier prochain.

Les porte-parole des 11 syndicats concernés ont déclaré que le problème provient d'une clause insérée dans le bill de la ville de Montréal permettant à celle-ci de ne pas contribuer au cours des deux prochaines années aux fonds de retraite des employés municipaux.

Ils ont déclaré que le bill avait été adopté avant que les employés en prennent connaissance.

Hier, la Fraternité des policiers de Montréal avait convoqué ses membres pour discuter de la question. Le fonds des policiers est administré non par la ville mais par une association distincte.

Le ministre Côté a quitté l'hôpital

OTTAWA (PC) — Le ministre du Revenu national, M. Jean-Pierre Côté, a obtenu son congé du centre médical de la défense nationale, à Ottawa, vendredi. Il continuera à se remettre d'une intervention chirurgicale au coeur subie le 13 novembre à sa résidence de Lucerne.

Le ministre, qui est âgé de 42 ans, a subi une intervention qui consiste à implanter trois vaisseaux sanguins de la poitrine dans la muscle cardiaque, afin de remédier à une déficience qui produisait le rétrécissement des artères coronariennes.

On évalue à \$525 millions les dons de charité en 1968

(CP) — Les dons de charité faits par les Canadiens en 1968 totalisent quelque \$525 millions, soit un per capita de \$25, a déclaré le président de la G.A. Brakeley and Co. Ltd., M. Arthur R. Maybee, ce qui marque une baisse d'environ \$45 millions par rapport à 1967.

Cette compagnie, conseil en souscriptions, a fait un relevé des dons accordés aux églises, aux fonds charitables, aux hôpitaux, aux universités et autres organismes financés par des contributions, sur la base de données recueillies dans les principales villes du pays. Les dons faits par des individus représentent \$480 millions et ceux qui ont été accordés par des compagnies, \$45 millions.

M. Maybee a dit que le dollar de la charité en 1968 se répartit comme suit: \$0,47 pour la religion, \$0,18 pour l'éducation, \$0,18 pour les hôpitaux et la santé, \$0,06 pour le bien-être, \$0,04 pour des projets

communautaires et culturels, et \$0,07 pour d'autres oeuvres.

AVIS À NOS ANNONCEURS

Nos bureaux étant fermés jeudi le 2 janvier, l'heure de tombée pour les annonces devant paraître dans notre édition de vendredi, le 3 janvier prochain, de même que dans nos pages spécialisées (littérature, voyages) du samedi 4 janvier, a été fixée à midi, mardi le 31 décembre.

LE DEVOIR
SERVICE DE LA PUBLICITE

Collecte de sang du nouvel an

La Croix-Rouge espère recueillir 1800 flacons de sang au cours de la 15e collecte de sang du Nouvel An qui aura lieu jeudi le 2 janvier prochain à l'hôtel de ville de Montréal, de 10 heures du matin à 10 heures du soir.

C'est le maximum de sang requis pour répondre aux besoins des 125 hôpitaux de l'ouest du Québec pendant une période de moins de trois jours.

Toute personne en bonne santé, de 18 à 65 ans, peut donner de son sang. "A cette époque de l'année, un don de sang est le cadeau le plus précieux pour un malade qui a besoin de transfusion," a souligné un porte-parole de la Croix-Rouge.

Les riches d'Italie et le fisc

ROME (AFP) — Le prince Alessandro Torlonia est la personnalité la plus riche de Rome. Le fisc a évalué à 375 millions de lires ses revenus imposables, et lui réclame 54 millions d'impôts. Le prince est suivi à vingt-cinq millions de distance par Sofia Loren (350 millions de revenus) qui devra payer près de 50 millions d'impôts. L'actrice a demandé l'annulation de cette requête parce que, dit-elle, elle ne réside pas à Rome. Son mari le producteur Carlo Ponti ne vient qu'en quatrième position parmi les "richissimes" de la capitale, avec 285 millions de revenus (41 millions d'impôts). Il a demandé lui aussi l'annulation pour le même motif. Gina Lollobrigida (150 millions de revenus), Vittorio de Sica (110

millions) et Federico Fellini (100 millions) suivent de loin, Gina et de Sica ayant demandé comme Sofia et Carlo Ponti l'annulation.

Le prince Torlonia est jusqu'à présent pour le fisc la plus grosse fortune d'Italie: ses revenus dépassent ceux de l'homme le plus riche de Turin, M. Giovanni Agnelli, président de Fiat (354.700.000 lires) et de l'homme le plus riche de Milan M. Aldo Crespi, industriel du textile et propriétaire du "Corriere Della Sera" (240 millions de lires). Les amateurs de chiffres attendent encore cependant la publication du rôle de l'impôt de Naples, où l'armateur Achille Lauro se plaçait ces dernières années en éminente position.

Le taux d'intérêt des prêts hypothécaires sera fixé à 9 3/8 pour cent aujourd'hui

OTTAWA (Canadian Press) — Tout comme les impôts sur le revenu, les contributions à la caisse de retraite et les allocations de cette caisse, les taux d'intérêt des prêts hypothécaires accordés en vertu de la Loi nationale sur l'habitation seront haussés au début de l'année nouvelle.

Le Société centrale d'hypothèques et de logement doit annoncer aujourd'hui le nouveau plafond de son taux d'intérêt, et on s'attend qu'il soit fixé à 9 3/8% contre 8 3/4% au cours du dernier trimestre.

Ce taux d'intérêt est révisé tous les trois mois en tenant compte du rendement des obligations à longue échéance du gouvernement. Depuis quatre semaines, ce rendement est quelque peu au-dessus de 7%. Pour déterminer le plafond du taux d'intérêt, le gouvernement ajoute à ce chiffre 2 3/4%

pour obtenir 9 3/8%. Quant aux impôts sur le revenu, la taxe de 2% dite de progrès social entre en vigueur le 1er janvier, et fera que certains contribuables verseront un supplément de \$120 au trésor fédéral. Les allocations de la caisse

de retraite et les pensions de vieillesse de même que les contributions à la caisse de retraite, seront augmentées proportionnellement à la hausse du coût de la vie établie par le Bureau fédéral de la statistique pour le premier semestre de 1968.

Mgr Thomas Fulton est nommé évêque auxiliaire à Toronto

OTTAWA (Canadian Press) — Mgr Thomas B. Fulton, a été nommé en fin de semaine évêque auxiliaire du diocèse de Toronto. C'est la délégation apostolique à Ottawa qui a fait part de cette décision du pape Paul VI. Mgr Fulton devient en même temps évêque titulaire de Curzola et auxiliaire de Mgr Philip Pocock, archevêque de Toronto. Mgr Fulton est né le 13 janvier 1918 à St. Catharines, en Ontario. Il a été ordonné prêtre en 1941.

Jaloux de leurs prérogatives, les députés sont contrariés par le système des bureaux régionaux

par David McIntosh

OTTAWA (Canadian Press) — Le système des bureaux régionaux, conçu par M. Trudeau et qui est en voie d'établissement, cause beaucoup de contrariété parmi les parlementaires de tous les partis.

On souligne en premier lieu que le chef des bureaux régionaux, M. Pierre Levasseur, reçoit un traitement annuel de \$20.000 tandis qu'un député ne touche que \$18.000.

Ces bureaux régionaux, qui relèvent du bureau du premier ministre, font rapport directement à M. Trudeau de l'état de la pensée et des besoins dans les cinq principales régions du pays: la Colombie-Britannique, la Prairie, l'Ontario, le Québec et les provinces atlantiques.

A ce jour, seul les bureaux de la Prairie et de l'Est (Québec et provinces atlantiques) ont été mis en place; celui de l'Ouest veille également sur la Colombie-Britannique.

Pour aider le personnel des bureaux, quelque 150 personnes ont été recrutées. Ce sont des bénévoles, chargés d'enquêter et de rendre compte.

Mais plusieurs parlementaires soutiennent que ces bureaux régionaux tendent à usurper les

responsabilités des élus, que les députés sont d'abord et avant tout ceux qui doivent connaître et rendre compte des besoins, des problèmes et de l'état de la pensée de leurs régions et de leurs comtés.

A cet égard, M. Steve Otto, député libéral de York East depuis 1962 a durement condamné les bureaux régionaux. Dans un discours prononcé à Toronto au début de décembre, M. Otto a déclaré que les députés n'auront pratiquement plus de pouvoirs une fois complètement établis les bureaux régionaux.

Lorsqu'il en sera ainsi, a-t-il dit, "je ne me donnerai plus la peine de me porter candidat et d'autres m'imiteront". Un jour, a-t-il précisé, les députés seront issus des familles de l'Establishment plutôt que des couches populaires du pays. Du collège, ils passeront directement aux Communes.

Par contre, au sujet de ce système M. Trudeau a déclaré au cours de sa conférence de presse, quelques jours avant Noël, qu'il a reçu un excellent appui du caucus, du cabinet et de la fonction publique.

M. Bruce Howard, député libéral d'Okanagan Boundary, a récemment déclaré à la télévision qu'il n'approuve pas en

principe le système des bureaux régionaux. Pour sa part, M. Albert Bruce Douglas, député libéral d'Assinibois, estime que les quelque 150 consultants recrutés par les bureaux régionaux s'exposeront aux critiques. Toute consultation régionale devrait être assurée par le député, a-t-il dit.

M. James McGrath, député conservateur de St. John's East, pense que le système des bureaux régionaux "témoigne d'un glissement très subreptice vers le régime présidentiel".

A Terre-Neuve, un incident retient l'attention. L'un des secrétaires de l'opposition conservatrice à l'Assemblée

Les riches d'Italie et le fisc

ROME (AFP) — Le prince Alessandro Torlonia est la personnalité la plus riche de Rome. Le fisc a évalué à 375 millions de lires ses revenus imposables, et lui réclame 54 millions d'impôts. Le prince est suivi à vingt-cinq millions de distance par Sofia Loren (350 millions de revenus) qui devra payer près de 50 millions d'impôts. L'actrice a demandé l'annulation de cette requête parce que, dit-elle, elle ne réside pas à Rome. Son mari le producteur Carlo Ponti ne vient qu'en quatrième position parmi les "richissimes" de la capitale, avec 285 millions de revenus (41 millions d'impôts). Il a demandé lui aussi l'annulation pour le même motif. Gina Lollobrigida (150 millions de revenus), Vittorio de Sica (110

millions) et Federico Fellini (100 millions) suivent de loin, Gina et de Sica ayant demandé comme Sofia et Carlo Ponti l'annulation.

Le prince Torlonia est jusqu'à présent pour le fisc la plus grosse fortune d'Italie: ses revenus dépassent ceux de l'homme le plus riche de Turin, M. Giovanni Agnelli, président de Fiat (354.700.000 lires) et de l'homme le plus riche de Milan M. Aldo Crespi, industriel du textile et propriétaire du "Corriere Della Sera" (240 millions de lires). Les amateurs de chiffres attendent encore cependant la publication du rôle de l'impôt de Naples, où l'armateur Achille Lauro se plaçait ces dernières années en éminente position.

Pour votre **BON PLAISIR** un biftecks chez **Moishe's STEAK HOUSE**

STATIONNEMENT GRATUIT SUR NOTRE TERRAIN

Les meilleurs biftecks grillés sur charbon de bois à Montréal
3961, boul. St-Laurent - Permis complet - Vl. 5-3509
Déjeuners pour hommes d'affaires tous les jours, à compter de midi

PORT-ROYAL
1455 ouest, rue Shetbrooke

MILLEURS VOEUX

Nous sommes heureux d'offrir à nos clients et amis nos meilleurs voeux à l'occasion de Noël et du Jour de l'An.

REDBROOKE ESTATES LTD

A tous nos clients et amis **BONNE ET HEUREUSE "ANNÉE"**

Jolicoeur
Bouandiers - Nettoyeurs
1907 - 1968
Montréal

La Domtar devrait-elle passer l'éponge?

La grève aux moulins de la Domtar à East Angus et Windsor, dans les Cantons de l'Est, se poursuit toujours en dépit d'une entente intervenue entre les parties tant sur les clauses normatives que sur les clauses salariales. C'est un fait presque sans précédent.

Mais que se passe-t-il au juste? Il se passe ceci que la compagnie a décidé de ne pas oublier certains faits de grève, de continuer les poursuites judiciaires déjà intentées contre le syndicat ou quelques-uns de ses membres, voire d'en instituer d'autres au besoin.

Les syndiqués estiment que ce sont là des conditions de retour au travail tout à fait inacceptables. Puisqu'on en est venu à une entente pour un contrat de 30 mois, disent-ils, tout devrait être oublié. La compagnie devrait mettre fin à toute poursuite ou menace de poursuite. Tout cela devrait faire partie du "package deal".

Il est de pratique courante, en effet, d'inclure dans tout contrat de travail, signé au terme d'une grève, une ou des clauses stipulant qu'aucune représaille ne sera exercée contre ceux qui ont dirigé cette même grève ou qui y ont participé. Il est aussi de pratique assez courante que la partie patronale laisse alors tomber les poursuites qu'elle avait pu tenter contre le syndicat, ou vice versa.

Aussi, dans les circonstances, se trouve-t-il même des observateurs de l'extérieur pour considérer plutôt étrange l'attitude de la Domtar qui risque de prolonger ainsi un malheureux arrêt de travail qui dure pourtant déjà depuis cinq mois. Certains vont jusqu'à lui prêter l'intention assez machiavélique de se livrer à une petite guerre d'usure. Il ne faut pas oublier que les deux villes de Windsor et d'East Angus sont grandement éprouvées par ce conflit ouvrier. Leur économie en est sérieusement affectée.

Rappelons brièvement les principaux faits. Cette grève a été marquée, notamment, de l'occupation par un groupe de syndiqués de l'une des deux usines, soit celle de Windsor. L'occupation n'a duré que vingt-six heures, mais la compagnie prétend que les occupants auraient alors causé des dommages à la propriété pour une valeur d'environ \$100.000. Elle estime également qu'elle ne pourra évaluer parfaitement les dégâts qu'une fois qu'on aura remis les machines en marche. Celles-ci ont peut-être été plus avariées qu'il n'a pu le paraître à l'occasion d'une inspection sommaire.

La grève a également été marquée, selon la partie patronale, de certains actes d'intimidation et de violence. Il y aurait eu aussi violation d'injonction. Les poursuites déjà intentées ont d'ailleurs été prises au civil et au criminel.

Apparemment, la compagnie voudrait se garder la liberté d'étendre ces poursuites ou d'y ajouter si des faits nouveaux venaient à être découverts. Elle voudrait aussi imposer des sanctions disciplinaires contre cinq grévistes, grévistes qu'elle a nommément identifiés dans une lettre au syndicat et qu'elle tient responsables de quelques méfaits particuliers. Ces grévistes, toutefois, pourraient se prévaloir d'une pleine défense en recourant à la procédure du grief et de l'arbitrage. Quant aux autres, ils auraient l'assurance de pouvoir reprendre le travail sans être menacés de quelque représaille individuelle que ce soit.

Quels arguments invoque le syndicat pour rejeter carrément ces conditions?

Tout d'abord, il se refuse à voir les travailleurs "traités" comme des criminels de droit commun et à faire porter par quelques-uns d'entre eux le poids de toute une grève. C'est argument assez peu impressionnant. Les travailleurs auraient-ils droit, par hasard, à un traitement privilégié, par le seul fait qu'ils sont des travailleurs? Nous ne disons pas qu'ils ont commis des actes criminels, mais s'ils en ont commis, pourquoi s'en tireraient-ils à meilleur compte que n'importe quel autre citoyen? Les ouvriers accepteraient-ils pareil raisonnement, si on l'appliquait à des bourgeois bien considérés de "l'Establishment"? Un acte est criminel ou il ne l'est pas, peu importe la qualité du personnage qui le commet.

Le syndicat dit encore: "S'il y a eu violence, ce n'est que parce qu'il y a eu grève et provocation de la compagnie". En réalité, il y a ici deux arguments: on invoque le fait même de la grève et la provocation dont la Domtar se serait rendue coupable.

Le premier de ces arguments est assez inquiétant. Il revient à dire, en somme, que la grève appellerait la violence ou en constituerait pratiquement une justification en soi. Il faut espérer que ce n'est pas ce que le syndicat a voulu dire. Si les deux phénomènes, en effet, étaient nécessairement reliés, le droit de grève devrait être sérieusement remis en question et sans tarder.

L'argument tiré de la provocation, d'autre part, nous apparaît beaucoup plus sérieux. En tout cas, la provocation est un moyen de défense reconnu par les tribunaux. Selon que la provocation a été plus ou moins forte, vous serez acquitté du délit qu'on vous reproche ou votre culpabilité en sera diminuée d'autant.

La Domtar a-t-elle provoqué les grévistes? A-t-elle, par exemple, négocié de mauvaise foi? A-t-elle fait traîner indûment les négociations? Aurait-elle eu visiblement intérêt, disons, à prolonger la fermeture de ses usines par suite de conditions défavorables du marché ou d'une forte surproduction à écouler? Si cette provocation a existé, c'est un fait prouvable.

Mais, justement, parce que c'est un fait prouvable et que le syndicat l'invoque, nous croyons que ce dernier ne devrait pas exiger, à tout prix, le retrait des accusations qui pèsent ou peuvent peser sur lui et quelques-uns de ses membres, pas plus qu'il ne devrait s'entêter à obtenir, à l'avance, l'assurance que la compagnie ne prendra aucune sanction contre les cinq grévistes à qui sont imputés des méfaits particuliers. Si le syndicat a raison, la cour et le tribunal d'arbitrage ne séviraient pas contre lui ou ses membres, ou, du moins, les sanctions seraient beaucoup moins fortes que celles qui sont présentement envisagées.

Entendons-nous, nous ne blâmons pas le syndicat de réclamer le retrait des poursuites ou des sanctions. Nous comprenons mal tout simplement qu'il retarde le retour au travail pour cette seule raison alors qu'il prétend avoir une aussi solide défense à présenter.

D'autre part, comment la Domtar justifie-t-elle sa décision de ne rien céder au chapitre des poursuites et sanctions? Elle prétend d'abord qu'elle a été suffisamment

patient avant de s'adresser aux tribunaux et qu'elle ne l'a fait que pour protéger sa propriété et les intérêts de ses actionnaires, de même que ceux de l'ensemble de ses employés. Ces derniers, en particulier, seraient dangereusement lésés si l'entreprise ne protégeait pas les installations qui leur assurent un emploi et si elle ne les mettait point à l'abri des actes ou menaces de violence. De plus, dit la Domtar, il est temps qu'une industrie, par un exemple de ce genre, enlève aux grévistes à venir la tentation de se livrer au vandalisme à l'occasion d'un arrêt de travail. Le bien commun commande qu'un tel précédent soit créé chez nous.

Disons que, s'il ne s'agissait que de dommages matériels causés sans aucune malice, on verrait très bien que l'entreprise accepte de n'en rechercher aucune compensation, ajoutant simplement le coût de restauration de ses installations au prix global qu'elle doit payer pour assurer la reprise des activités. On voit de tels règlements hors cours dans bien des causes. Mais l'aspect criminel présumé de toute l'affaire se présente sous un autre jour. Pour ce qui est au moins des procédures commencées, nous croyons qu'il serait normal de laisser les tribunaux en décider.

Nous disions plus haut qu'il est normal pour toute entreprise de s'engager à n'user d'aucune représaille à la suite d'une grève, mais de telles clauses ne concernent habituellement que le fait même de la grève ou les déclarations plus ou moins enflammées qui ont pu l'accompagner. Elles ne sauraient, à moins que la chose ne soit bien précisée, laver les violences physiques, les coups de feu, les attentats à la bombe ou autres méfaits qui ont pu être commis pendant la durée du conflit.

La prétention de la Domtar, par contre, qu'elle se doit de maintenir les poursuites et de sévir contre ses grévistes qui ont fauté, afin de servir le bien commun de la société, est pour le moins contestable. Elle n'a sûrement aucune obligation morale particulière à cet égard. Pas d'obligation stricte, en tout cas.

D'autre part, surtout si nous étions sûrs que son geste est aussi désintéressé qu'elle le dit, comment pourrions-nous lui reprocher pareille fermeté? Un tel reproche porterait à faux. Nous devons tous avoir à cœur que cessent les coups de force et les actes d'intimidation qui marquent trop de conflits ouvriers chez nous. Il est probablement temps ou jamais de mettre le cran d'arrêt.

Ici nous sommes déchiré, en réalité, entre notre compassion pour un groupe de travailleurs qui a été déjà trop longtemps privé de son gagne-pain, et notre écoeurément devant le climat de terreur que certains s'emploient à faire régner à l'occasion des grèves.

Pour le moment, cependant, notre sympathie va plutôt vers la position prise par la partie patronale. Cette dernière ne juge ni ne condamne qui que ce soit. Elle demande simplement aux cours ou tribunaux d'arbitrage, c'est-à-dire à des tiers, de rendre jugement. Elle y présentera sa cause, mais le syndicat et les syndiqués concernés pourront y présenter la leur tout aussi librement.

Jusqu'à preuve du contraire c'est là, semble-t-il, une attitude responsable, une attitude courageuse même.

Vincent PRINCE

Les dernières manifestations de la contestation étudiante en France

par Jean-Marie Domenach

● Directeur de la revue *Esprit*, Jean-Marie Domenach a suivi avec intérêt le mouvement de contestation étudiante en France. Dans un article que *Le Monde* intitulait justement "Les retombées", il analyse ci-dessous les dernières manifestations d'un mouvement qui ne fut pas dépourvu de grandeur dans son élan initial.

Beaucoup, qui avaient vécu le mouvement de mai comme une espérance, s'inquiètent aujourd'hui devant l'image qu'il donne de lui-même. Il provoqua la libération de la parole; maintenant, des contestataires arrogants remplacent l'argumentation par des cris d'animaux, des grossièretés et parfois des coups. Il avait été marqué par une sorte de gratuité et par le rire: maintenant, des jeunes gens crispés assomment leur auditoire de catéchismes hermétiques et s'entre-excommunient sans trêve. Ces petits papes d'orthodoxie mineurs rappellent curieusement leurs pères ennemis: les stalinien d'il y a vingt ans, qui étaient aussi prétentieux, aussi ennuyeux, mais qui avaient quand même plus de raisonnement et plus d'excuses. Ils mériteraient qu'on leur applique la règle d'or des débats de la communauté étudiante, telle que la formulait en mai un étudiant de Sorbonne: "Ici, on n'expulse que ceux qui sont ridicules".

Certains de ces étudiants comprennent même plus ce qu'ils voulaient dire et qu'ils nous ont révélé: à savoir qu'il existe un monde de liberté, de jeu et de joie, assoupi, avili sous la dictature molle de la production-consummation.

Mais, au lieu de se réunir contre l'adversaire, ils se déchirent entre eux et mettent souvent une fureur particulière à persécuter ceux qui leur étaient le plus proches, comme pour établir leur pureté dans un monde impossible à rejoindre, comme pour affirmer une existence révolutionnaire inouïe, stratosphérique. Le langage de la contestation, naguère inventif, poétique, se fige en manichéisme absurde, en imprécations rituelles où des bribes de marxisme se mêlent à un freudisme vulgaire. Ainsi, une révolte contre le non-sens s'enlise dans l'insignifiance; une révolte contre l'appropriation est monopolisée et défendue comme une propriété. A force de phrases creuses et de démonstrations outrancières, ces anciens combattants des barricades écoeurent une masse qui retourne à sa passivité, et poussent les éléments conscients dans les bras de ceux contre lesquels le mouvement précisément s'acharnait: les technocrates de la droite et les bureaucrates de la gauche.

Spectacle attristant mais non point inattendu. "Seul le commencement est grand", comme dit Heidegger. Six mois après la libération, il y avait beaucoup de résistants, vrais ou faux, qui continuaient de résister en traquant les suspects et en terrorisant le voisinage. Toute grande aventure collective est suivie de telles retombées, car on ne passe pas impunément de l'enthousiasme révolutionnaire à la déception de l'ordre rétabli. La répression, tour à tour hypocrite et provocante, le retour offensif des mandarins et des notables, l'insolence de l'argent-roi, expliquent assez le dégoût et la colère.

Ce délire n'est certes pas tout ce qui reste de mai. Celui qui, comme moi, parle avec des étudiants et des lycéens dans divers coins de France, mesure l'énorme progrès qui a eu lieu dans l'ordre de la conscience et de la responsabilité. Quoi d'étonnant à ce qu'à côté se produisent des tassements accompagnés de quelques jets de lave, si vraiment mai a été une secousse dans les profondeurs? L'erreur serait de voir dans ces agitations le début de quelque chose d'abominable, peut-être même les prodromes d'un nouveau fascisme, alors qu'il ne s'agit que de retombées. Le commencement a eu lieu, superbe, mais il est fini. L'aberration de quelques-uns est de vouloir qu'il renaisse à tout propos, comme si la même étincelle allait provoquer le même incendie. Il est vraiment étrange que des jeunes gens qui n'ont à la bouche que spontanéité des masses et créativité de l'imagination s'évertuent à reconstituer les conditions d'un événement qui, comme tout événement digne de ce nom, n'a eu lieu qu'une

fois. L'histoire n'est pas un laboratoire de chimie où l'on répète tous les jours la même expérience.

Que le mouvement ait échoué désespère ceux qui s'y donnèrent corps et âme. Mais pouvait-il réussir en politique alors qu'il refusait toute organisation, ancienne ou nouvelle? Son échec politique ne prévalut pas contre son inspiration centrale: l'attaque d'une société répressive et absurde. Il n'est pas né d'une classe sociale, ni d'un peuple opprimé. Il visait moins un régime qu'une prétendue civilisation. Or ses porte-parole actuels se conduisent comme s'ils vivaient au sein d'une lutte de classes apocalyptique et d'une dictature impitoyable. Aux mensonges du pouvoir ils ripostent par un vocabulaire qui est lui aussi mensonger, évoquant la répression sanglante, la mise à mort des masses, le capitalisme aux abois. L'invention du commencement se dégrade ainsi en une négation têtue qui refuse, théoriquement et pratiquement, toute médiation, toute institution.

Pour faire la brèche, il a fallu une vigoureuse puissance de refus. Mais prolonger le moment du négatif, c'est laisser à l'adversaire l'avantage de la manoeuvre; et c'est s'enfermer soi-même dans une attitude bureaucratique. "Nous voulons dire non et toujours non" crient certains champions de la non-participation. Mais dire toujours non, c'est à la fin ne rien dire, car le "non" n'a

de sens que par le "oui" qui le soutient. Depuis mai, le projet révolutionnaire apparaît plus "crédible" — mais certes pas sous l'aspect ésothérique et onirique que lui donnent certains contestataires. Qu'ils récusent toute réforme, ils ont leurs raisons, dont beaucoup sont valables, mais ce négativisme exaspéré est une réponse faible au réformisme. "Bloquer le système" est une tactique qui ne se conçoit qu'en préface à une insurrection; autrement, c'est du sabotage, et le sabotage avilit.

La contestation n'est pas le sabotage. Contester signifie éthymologiquement prendre à témoin, entamer un procédé. La contestation instaure une contradiction, mais dans un débat commun. Si elle se confond avec la contradiction, si elle se prend elle-même pour fin, elle sombrera dans un nihilisme qui la coupera de la nation, de l'Europe, et qui n'a pas la moindre chance d'être vécu, une fois passé l'âge d'étudiant. Le combat continue, c'est vrai, mais pour continuer il faut qu'il se déplace, qu'il s'élargisse, qu'il gagne en signification et non qu'il retourne au chahut ou aux fanatismes d'avant-hier. De nouvelles lois ont été créées de nouvelles structures qui offrent de nouvelles chances. Ce n'est pas dans l'isolement, dans le refus du savoir, dans le boycottage de la réforme de l'Université, que le mouvement de mai trouvera un avenir. C'est dans l'innovation — au sein du changement et non contre lui.

Pensées pour notre temps

A quel âge doit débuter l'enseignement de la langue seconde?

Comme les milieux diffèrent sur le plan linguistique, on ne saurait proposer un âge uniforme pour le début de cet enseignement. Chez les francophones, l'âge idéal n'est pas nécessairement le même pour un enfant d'Ottawa et un enfant de Québec. Il ne s'est pas fait suffisamment de recherches à ce sujet. Si nous parvenions à mieux connaître l'aptitude des enfants à apprendre et l'influence exercée sur eux par le milieu, le problème n'en serait pas résolu pour autant, car il faut aussi tenir compte de la possibilité de créer en classe une situation favorable à l'apprentissage. L'enfant ne doit pas commencer l'étude de la langue seconde avant que suffisamment d'instituteurs soient bien préparés, qu'on ait les programmes et les auxiliaires didactiques voulus. On aurait tort d'enseigner la langue seconde des premières années de l'école élémentaire, si l'on n'était pas sûr de pouvoir offrir par la suite un enseignement continu et gradué. En raison de la diversité des milieux, du manque d'instituteurs et de la nécessité d'élaborer des programmes, il est impossible de formuler actuellement une recommandation précise à ce sujet. Il convient néanmoins d'insister sur l'opportunité de commencer tôt. En conséquence, nous recommandons que l'on se fixe comme objectif de commencer l'enseignement de l'autre langue officielle en première année dans les écoles anglophones, et en troisième dans les écoles francophones.

(Rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, vol. II, L'éducation, par. 642.)

A quel âge doit commencer l'étude de la langue seconde?

Nous ne nions pas qu'il y ait de sérieux avantages à se familiariser très jeune avec la langue seconde. Si l'on ne considère que le processus d'acquisition, on n'est jamais trop jeune pour commencer à l'apprendre, pourvu que la méthode soit appropriée. Habiles imitateurs et peu sujets aux inhibitions, les jeunes enfants sont avantagés sur ce point par rapport à leurs aînés. Ils reproduisent plus facilement les sons et les rythmes nouveaux; pour eux, la répétition nécessaire sera comme un jeu. Certaines expériences neurologiques ont établi, selon le Dr Wilder Penfield, que les mécanismes d'une langue s'acquièrent plus aisément à un âge tendre. Ce n'est pas que les adolescents et les adultes soient incapables d'apprendre une langue étrangère; la chose est possible à tout âge, moyennant l'occasion et une motivation suffisante. Mais il est divers mécanismes d'acquisition, telles la mémorisation et la répétition, qui sont moins laborieux pour le jeune enfant, et il lui est plus facile d'acquiescer l'accent, les intonations et les rythmes de la langue parlée.

Par contre, certains soutiennent que l'apprentissage trop précoce d'une deuxième langue tend à compromettre la maîtrise de la première. Les Canadiens d'expression française apprennent de façon particulière les empiètements du vocabulaire et des structures de l'anglais sur leur langue maternelle, et redoutent une interprétation qui mettrait en danger la clarté de pensée dans l'une et l'autre langue. Les linguistes ne s'entendent pas sur les risques de l'interférence, mais ils s'accordent à reconnaître que certaines conditions contribuent à maintenir la séparation entre les sons et les structures des deux langues. La situation idéale est celle où l'enfant communique toujours dans telle langue avec telle personne. Les recherches récentes ne fondent guère la crainte que l'acquisition d'une deuxième langue nuise au développement intellectuel. On ne saurait nier, toutefois, la difficulté de conserver un français de qualité en Amérique du Nord. Même si rien ne démontre que l'acquisition d'une autre langue empêche la langue maternelle d'atteindre son plein épanouissement, il est peut-être souhaitable de retarder l'enseignement de l'anglais dans les écoles de langue française, afin de bien incliquer d'abord les éléments fondamentaux de la langue maternelle.

(Rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, vol. II, L'éducation, par. 640-1.)

bloc-notes

L'université du Québec

S'il n'en dépend que de la volonté de l'Assemblée nationale, qui a donné à ce projet son accord unanime, l'université du Québec deviendra bientôt une réalité. Le projet de loi adopté à cette fin annonce une institution de type inédit au Québec. Ne serait-ce qu'en raison de cet élément de nouveauté, il mérite qu'on s'y arrête.

D'après les données que M. Jean-Jacques Bertrand a fournies à l'Assemblée nationale, l'université du Québec ne sera pas une création "ex nihilo". Elle sera plutôt un organisme à caractère fortement fédératif, c'est-à-dire qu'elle regroupera des institutions déjà existantes ou à naître, mais dotées chacune d'une large autonomie, dans des centres aussi différents que Montréal, Trois-Rivières, Chicoutimi et Rimouski.

Le but de cette formule est double. On veut hausser au rang d'institutions universitaires des services qu'il n'eût pas été souhaitable, en raison tantôt de leur valeur, tantôt de l'importance attachée à la fonction qu'ils accomplissent, de ramener purement et simplement au niveau

collégial: c'est notamment le cas des "écoles normales" et des embryons régionaux de "centres d'études universitaires" qui formeront, au début, le noyau principal de la nouvelle université. On veut également mettre un frein à la trop forte concentration de ressources universitaires qui menaçait de se produire à Montréal et à Québec, et qui entraînerait déjà de graves déséquilibres intellectuels, sociaux et économiques pour les autres régions. Ces deux intentions précèdent d'un louable souci démocratique. On ne saurait qu'en féliciter le gouvernement et ceux qui l'ont conseillé dans ce sens.

Les risques de la nouvelle formule

La création d'une université aussi "diffuse", aussi largement disséminée à travers des portions très éloignées l'une de l'autre du territoire québécois, soulève cependant de sérieux problèmes de coordination et d'orientation. La nouvelle université ne sera pas unique. Elle comprendra plusieurs "universités" distinctes, à Montréal, à Rimouski, à Trois-Rivières, à Chicoutimi. Quel sera le statut exact de chacune? Quelles seront les relations de ces institutions avec les universités existantes, dont elles seront beaucoup plus rapprochées, à certains égards,

que de leur propre maison-mère? Quels seront les champs de concentration, les domaines plus particulièrement cultivés, dans chaque université? Autant de questions sur lesquelles le législateur ne paraît pas s'être suffisamment arrêté. A chaque question, le texte de la loi apporte sans doute des éléments de réponse, mais ces éléments squelettiques ne sauraient être considérés comme de vraies solutions.

Pour l'instant, on est porté à craindre que l'université du Québec ne vienne aggraver une tendance déjà fort accusée de l'université québécoise, à savoir l'importance disproportionnée qu'on y accorde aux disciplines dites humaines par comparaison avec les disciplines dites séches. L'université du Québec héritera, au départ, d'une tâche colossale, à savoir la formation des futurs enseignants du secteur public. Séduisante en principe, cette perspective crée cependant le danger d'une trop forte concentration des efforts dans un domaine très particulier, au détriment possible du développement normal de la nouvelle université dans les autres champs du savoir. S'il devait arriver que cette spécialisation prématurée s'accompagnât ou dût être suivie d'une absence ou d'une indifférence plus ou moins totale des autres universités dans toutes les questions liées à l'éducation, ce pourrait être très mauvais.

Un autre risque naît de la grande dispersion des ressources intellectuelles dont disposera la nouvelle université. Pour des endroits comme Rimouski, Chicoutimi et Trois-Rivières, on prévoit, pour l'immédiat, des effectifs enseignants de l'ordre de cent environ pour chaque centre. De tels effectifs ne sauraient suffire à constituer des communautés universitaires dynamiques. Le risque vaut quand même d'être couru, mais il importe de souligner dès maintenant que l'accession de

certains centres au rang de véritables foyers universitaires exigera beaucoup plus de temps qu'il n'en faut pour adopter une loi.

Avec l'université du Québec qui, sans être une pure émanation du ministère de l'éducation, sera quand même une création de l'Etat, le gouvernement disposera d'un puissant levier pour façonner à sa guise, si jamais il le voulait, l'avenir des universités au Québec. Tout en prenant acte des liens très spéciaux qui devront exister dans la phase initiale entre la nouvelle université et le gouvernement, tout en étant conscient des besoins particuliers auxquels il faudra voir, il faudra éviter de créer l'impression que l'Etat veut accorder un traitement privilégié à sa "fille préférée". Il faudra tendre, au contraire, à ce que, le plus tôt possible, l'université du Québec soit traitée par l'Etat à la lumière des seules normes qui comptent vraiment dans ce domaine, soit les normes de l'excellence intellectuelle. Un gouvernement centralisateur et dominateur pourrait facilement se servir de l'université du Québec pour tenter de mettre les autres universités au pas. Politiquement dangereuse, pareille orientation serait proprement néfaste pour la qualité de la vie intellectuelle dans les universités québécoises, à commencer par celle dont on chercherait à se servir.

La création de l'université du Québec répond à des besoins urgents. La formule empruntée pour la nouvelle université s'inspire d'expériences sérieuses faites ailleurs, notamment aux Etats-Unis, et correspond d'autre part à des réalités typiques du Québec. Souhaitons que, sans perdre de vue les risques inhérents à l'option qui a été prise, on mette très bientôt en marche les rouages de l'institution qui vient d'être créée par le parlement québécois.

C.R.

propôs d'actualité

"La perspective de pouvoir rester à Paris est le plus beau cadeau de Noël que puisse être fait à ma famille et à moi-même. Je pense qu'il y a ici beaucoup de travail à faire pour notre pays".

Sergent Shriver, ambassadeur des Etats-Unis à Paris, au lendemain de la nomination de Charles Yost, comme représentant des Etats-Unis auprès de l'ONU, le 20 décembre.

"Les forces américaines doivent être réparties par le monde, non pas autant, mais aussi peu que possible; ainsi seulement l'Amérique pourra concentrer ses ressources et son intelligence sur ses problèmes internes".

Jean-Jacques Servan Schreiber, dans une communication faite à un colloque tenu en fin de novembre à l'université Princeton.

regards

sur le monde

Lettre de Bruxelles

Pour la Belgique comme pour le Marché commun, l'année 68 aura été source de déceptions

de notre correspondant, Paul Masson

BRUXELLES — Si l'on devait esquisser un bilan de l'année 1968 pour l'ensemble de la vie politique de Bruxelles, tant au point de vue national belge qu'au point de vue européen, les dernières semaines amèneraient l'observateur à en établir un d'une facture plutôt morose. C'est que, sur les deux plans, des péripéties sont intervenues, contribuant, d'une part, à se demander si la Belgique est encore gouvernable et si le régime ne va pas directement vers une crise grave en 1969 et, d'autre part, si la volonté existe encore chez les partenaires du Marché commun d'aller plus avant ensemble.

Commençons par l'Europe. Dans la seconde partie du mois de décembre, deux sessions du conseil des ministres des six partenaires de la Communauté européenne, l'un consacré au renouvellement de la Convention de Yaounde associant le Marché commun à 18 pays africains et malgache, l'autre à la situation de l'Euratom — Communauté européenne de l'atome — ont été publiés. Le malaise qui existe au sein de la Communauté européenne en ce qui concerne l'optique, l'esprit avec lequel on envisage la mise en commun de quelque chose et la manière de la gérer. En fait, dans un cas comme dans l'autre, on vit une scission se créer entre les partenaires: d'un côté la France, en face, les cinq autres Etats de la Communauté.

Cette scission existe depuis longtemps, en filigrane des activités européennes, et affleurerait encore, dernièrement, lors de la discussion sur la candidature britannique au Marché commun. Mais s'il s'agissait là de considérer un point de vue extérieur à la Communauté, sans mettre en danger le fonctionnement de celle-ci, on s'aperçoit, aujourd'hui, que les divergences de vues portent essentiellement sur les engagements mêmes du Marché commun et lui portent ainsi un coup de masse psychologique.

Dans le cas de la discussion sur le renouvellement de la Convention de Yaounde, on ne parvint pas, au sein des "Six", à se mettre d'accord sur la manière de choisir un négociateur unique pour mener les né-

gociations avec les pays africains et malgache. La Commission Rey réclamait le droit de représenter la Communauté à titre d'organe exécutif; la France, seule, estimait que la Communauté se devait, par égard pour les pays africains et malgache, d'être représentée par le Président en exercice de son conseil des ministres. Ce n'est pas sur le fond du problème de l'association des pays africains et malgache au Marché commun que l'on discute, ce n'est même pas sur le montant de l'aide financière et de l'assistance technique que le Marché commun allait apporter à ses associés que l'on se trouva divisés; mais bien sur ce détail, sur ce faux problème, sur cet aspect, important certes, mais disproportionné avec l'ensemble de l'affaire.

Difficultés de l'Euratom

Dans le cas de l'Euratom, tout le monde était d'accord sur la nécessité de donner au Centre commun de recherche un budget minimum lui permettant de poursuivre ses travaux en attendant la concrétisation de projets plus larges concernant la recherche scientifique et technologique. On avait même arrêté le montant de ce budget; mais tout le monde se mit à discuter lorsqu'il fut question de préciser, à l'intérieur même de ce budget, la part des programmes communs, c'est-à-dire des programmes financés au profit des six pays, par rapport à la part des programmes complémentaires, c'est-à-dire financés à la fois par l'Euratom et certains pays qui s'intéressent spécialement à ces travaux de recherche. Une fois encore, au cours des discussions, la France se trouva seule en face des Cinq, n'acceptant un compromis que du bout des lèvres et parce qu'il était nécessaire d'en trouver un avant le 31 décembre; sinon l'infrastructure du Centre commun de recherche de l'Euratom aurait dû être abandonnée et les chercheurs et techniciens remerciés au 1er janvier, faute de budget de fonctionnement!

Comme on le constate, l'idée communautaire n'est pas franchement remise en question; mais des accords de ce genre conduisent à penser qu'elle est pour le moment quelque peu boiteuse. Va-t-on vers une crise plus grave? On le saura sans doute en janvier 1969 ou dans les mois qui suivront. Les Français disent qu'ils ont toujours l'esprit communautaire, qu'ils l'ont même davantage que les autres, parce qu'ils envisagent l'avenir et les intérêts de la Communauté d'une manière nouvelle, dynamique, pragmatique. Mais force est aux Cinq de constater qu'ils se trouvent, à chaque occasion, confrontés avec des points de vue que seule la France défend et qu'elle défend sans nuance et sans esprit de compromis.

La crise intérieure

Cette situation ne manque pas de dangers. Quant à la politique intérieure belge, elle fut, d'un bout à l'autre de l'année 1968, le sujet de commentaires aussi dé-sabés que les uns que les autres. Et ceux que l'on doit émettre au moment de ce qu'on appelle ici "la trêve des vonfiseurs" (entre Noël et Nouvel An) ne valent pas mieux. On connaît le problème: les deux communautés belges, la flamande et la wallonne, sensibilisées par une perpétuelle tension politique, ont réclamé au cours de l'année, la première, l'autonomie culturelle, la seconde, l'autonomie économique. Entre les deux, il y a Bruxelles, la capitale, qui représente le huitième de la population belge, une part importante au point de vue économique et une part essentielle au point de vue administratif. Bruxelles ne veut pas être écrasée entre les deux entités, qu'elles soient autonomes ou fédérées, et réclame un statut dont elle dit qu'il est essentiel à l'équilibre et même à l'exis-

tence de la Belgique. Bruxelles, à force de prendre conscience d'elle-même par rapport aux prises de conscience flamande et wallonne, est devenue une troisième entité qui veut avoir voix au chapitre, tant dans le partage culturel que dans le partage économique.

Placé devant ce faisceau de réclamations, le gouvernement de M. Eyskens pare au plus pressé, colmate les brèches et cherche à "moyenner" avec tout le monde. Malheureusement pour lui, les véritables problèmes demeurent. Et pour les résoudre, il faut obligatoirement modifier la constitution qui ne prévoit pas d'autonomie quelconque dans son texte datant de 1830. Or, pour modifier la constitution, il faut deux tiers des suffrages des Chambres.

Le gouvernement Eyskens, qui a réussi à s'assurer une

Suite à la page 2

PORTUGAL

Le gouvernement Caetano entend poursuivre la politique coloniale de Salazar

par Edouard de Blaye

En dépit de toutes les attaques et de toutes les condamnations, la politique coloniale portugaise mise au point par l'ancien président du conseil Salazar, sera maintenue par son successeur Marcelo Caetano. C'est là l'essentiel du discours-programme prononcé la semaine dernière devant l'Assemblée nationale portugaise par le nouveau chef du gouvernement lusitanien. C'est sur le terrain de la politique coloniale précisément, que les libéraux portugais espéraient les premiers signes d'un changement d'orientation du régime, après les quarante années du "régne" sans partage d'Oliveira Salazar. De fait, le nouveau président du conseil a porté un coup sérieux aux espoirs mis en lui par les partisans d'une orientation plus démocratique à donner à la politique d'outre-mer. "En dépit de la tempête de violences et de critiques déchaînées par l'étranger, le Portugal a maintenu sereinement sa position, a dit notamment M. Caetano. Il

s'est trouvé beaucoup de gens de par le monde pour penser qu'une telle attitude était due, uniquement à une position personnelle "dure" de la part de M. Salazar. En réalité, a poursuivi le nouveau responsable de la vie portugaise, cette politique était la seule valable et la seule possible, car le Portugal est responsable de la sécurité et de la préservation des richesses de ses provinces d'outre-mer".

Nouvelle condamnation de l'O.N.U.

Coincidence voulue ou non, moins de 48 heures après ce discours, l'Assemblée générale des Nations unies adoptait par 85 voix contre 3 (le Portugal, le Brésil et l'Afrique du Sud) et 15 abstentions (dont les Etats-Unis, la Grande Bretagne, la France, les Pays Bas et l'Espagne), une résolution afro-asiatique demandant une fois de plus au Portugal, de donner "sans délai" l'indé-

pendance à l'Angola, au Mozambique et à la Guinée Portugaise. Par la même occasion, l'Assemblée devait réitérer son appel à tous les Etats, et à ceux de l'OTAN en particulier (le Portugal est en effet membre de l'Alliance Atlantique), pour qu'ils cessent d'accorder au gouvernement de Lisbonne "toute assistance qui lui permette de poursuivre une guerre coloniale dans les territoires sous sa domination. Malgré cette nouvelle condamnation portée par les délégués de Manhattan, on n'a pas manqué de relever, à Lisbonne en tout premier lieu bien sûr, que la résolution adoptée cette année est d'un ton sensiblement plus modéré que celle des années précédentes, sans doute dans l'espoir que le nouveau gouvernement portugais adopte une politique coloniale différente de celle de M. Salazar. Le ton du discours-programme de M. Marcelo Caetano laisse pourtant clairement ressortir qu'il n'en sera rien, du moins dans l'immédiat.

Un empire vieux de 5 siècles

Depuis l'indépendance accordée à l'Inde et au Pakistan en 1947 dans le cadre du Commonwealth, le petit Portugal (90.000 Kms2 pour 9 millions d'habitants), est le dernier pays occidental à posséder un empire colonial digne de ce nom (près de 2 millions de kms2 et 13.200.000 habitants). Actuellement le drapeau vert et rouge portugais continue de flotter en Afrique (Guinée portugaise, Iles du Cap Vert, Santo Tomé et Principe, Angola (Timor et Macao, où des incidents l'an dernier avec la Chine Populaire avaient fait craindre pour l'avenir de la colonie). Pour justifier le maintien de sa souveraineté sur ces différents territoires, le gouvernement portugais ne manque pas une occasion de rappeler l'ancienneté des liens unissant ses colonies à la métropole lusitanienne. La souveraineté du Portugal fut établie en effet en

tre 1446, pour la plus ancienne de ses colonies (Guinée), et 1586 pour la plus récente (Timor). Autre argument largement développé par Lisbonne et que M. Caetano a repris à son compte lors de son discours: la guérilla qui s'est développée à partir de 1961 dans ses territoires d'Afrique est d'inspiration communiste et du même coup, le Portugal est à l'avant-garde des nations libres dans leur lutte contre le "péril rouge".

"Or noir" et politique

Dernier facteur, et non des moindres, poussant le gouvernement portugais à maintenir inchangée sa politique coloniale, la découverte récente à Cabinda, petite possession d'Afrique, de riches gisements pétroliers. Le 24 novembre dernier, un premier chargement de 40.000 tonnes de pétrole brut a été embarqué, pour le compte de la compagnie américaine "Gulf Oil" qui est à l'origine de cette découverte. Des l'an prochain, le Portugal sera, grâce à ce gisement, en mesure d'exporter annuellement 5.000.000 de tonnes, quantité qui atteindra 8.000.000 de tonnes en 1975, le classant ainsi au deuxième rang des pays européens producteurs de pétrole, après la Roumanie. Dans le même temps, de nouvelles concessions de recherches pétrolières seront accordées, en Angola cette fois. L'exploitation de son "or noir" africain, outre son aspect financier très positif, vaudra au Portugal, du moins l'espère-t-on ouvertement à Lisbonne, la neutralité bienveillante, sinon l'appui, de certaines grandes puissances occidentales à l'égard de sa politique coloniale. Ce dernier élément s'ajoutant aux grandes lignes du discours-programme prononcé par M. Caetano, ne fait que confirmer dans l'esprit des milieux libéraux portugais, partisans d'une nouvelle politique d'outre-mer, la mise en sommeil des illusions nées de l'accession au pouvoir, il y a deux mois, du nouveau président du conseil.

MOYEN-ORIENT

L'URSS semble favoriser de plus en plus un règlement politique du conflit israélo-arabe

par Edouard Saab

NDLR - Cet article de notre correspondant au Moyen-Orient: nous est parvenu avant les graves événements qui viennent de se produire à l'aéroport de Beyrouth. Il sera intéressant, à la lumière des observations d'Edouard Saab, d'observer la réaction de Moscou devant le dernier raid des commandos israéliens.

Les raids israéliens des derniers jours ont mis en évidence une fois de plus l'absence scandaleuse d'une stratégie arabe face à Israël, l'ennemi commun. Les contradictions entre les Fidayins et les nationalistes sont flagrantes. Si elles ne sont pas dissipées le Moyen-Orient serait de nouveau le théâtre d'une déflagration qui ne tournerait pas, une fois de plus, à l'avantage des Arabes.

Israël, il vient de le prouver, est à l'affût de n'importe quel prétexte pour agir par la violence. Son objectif immédiat est de détruire de nouveau la force de frappe arabe et de ne plus laisser aux armées le temps de se réorganiser, de se ré-équiper, et de préparer le prochain round. A cet effet, l'Etat hébreu profite des raids du Fath et du Front Populaire pour se venger non des commandos, mais des forces régulières retranchées sur le front. La dernière opération contre les unités irakiennes installées à Mafrak, à 70 kilomètres au-delà de la ligne de démarcation, le gouvernement Eshkol a voulu la légitimer en invoquant les Fidayins, le droit de suite. Ce qu'il souhaitait en fait, c'était l'extension de la zone des combats à tous les fronts si possible, avec surtout l'intervention de l'aviation pour déclencher alors seulement une répression massive et généralisée qui ramènerait les armées arabes à l'état de démoralisation dans lequel elles s'étaient trouvées au lendemain de la guerre de juin.

Ces calculs qui n'ont rien de très sorcier ne pouvaient échapper à la lucidité des gouvernements arabes. Ceux-ci ont tout fait jusqu'ici pour ne pas se prêter à la provocation, ni se laisser entraîner dans une bataille pour laquelle ils ne sont pas prêts. Mais jusqu'à quand les unités du front se raient-elles en mesure de faire montre d'autant de sang-froid et de résignation? Solidaires des Fidayins certes, mais à condition qu'elles puissent se défendre quand elles sont attaquées et qu'elles disposent surtout d'une couverture aérienne pour pouvoir l'opposer à la puissante aviation ennemie. Il est en effet difficile

pour le soldat qui se bat sur le front de s'exposer constamment à des bombardements au napalm, avec, pour toute arme défensive, une artillerie de DCA incapable de neutraliser les Mirages. Il ne peut se sou-

mettre indéfiniment aux impératifs de la politique et devra, tôt ou tard, mettre l'Etat-Major devant l'alternative suivante: ou le cessez-le-feu imposé à tous, y compris aux Fidayins et respecté, ou la re-

prise des hostilités à une très basse échelle, quelles qu'en soient les répercussions.

Or il est de l'intérêt des gouvernements arabes de retarder autant que possible le

prochain round. C'est l'une des raisons qui les porte à solliciter aux démarches du médiateur Jarring et aux bons offices de M. William Scranton, envoyé spécial au Moyen-Orient du Président Nixon. En s'accrochant à l'esprit et à la lettre de la résolution du 22 novembre du Conseil de Sécurité, ils font preuve auprès de l'opinion internationale, de leur bonne foi et mettent Israël au défi de se soumettre à l'arbitrage onusien et de renoncer à ses acquis territoriaux.

Chaque des deux parties, commandos palestiniens et gouvernements arabes, a ses raisons d'agir comme elle l'entend et de prôner respectivement la guérilla et la solution politique. L'idéal aurait été d'opter simultanément pour les deux attitudes, compte tenu qu'au moment opportun, les deux forces livreraient ensemble l'ultime combat.

Les Arabes comptaient sur l'URSS pour imposer ce jeu à Israël. D'une part la solution politique, limitée à la guerre de juin et qui engage les gouvernements arabes et israéliens; de l'autre, la lutte armée pour la libération du territoire national et qui concerne le peuple palestinien. Favorables à une solution politique axée sur la résolution du 22 novembre, et à la fois respectueux du cessez-le-feu entre Arabes et Israéliens, les Soviétiques devaient s'opposer, par la force au besoin, à toute nouvelle attaque sioniste au-delà des lignes de démarcation.

Ils ne l'ont pas fait, ils ne le feront pas. Si le récent article de la Pravda a été interprété par les Arabes comme une sévère mise en garde à l'adresse des Israéliens, Washington n'y a retenu qu'un geste de bonne volonté favorable à la solution politique. Pour les gouvernements arabes et pour les Fidayins, c'est le moment ou jamais de tirer les conclusions qui s'imposent et de reviser certaines positions qui paraissent sinon dépassées, du moins démenties par les faits.

■ lettres

Pour un Etat du Québec

dans un "melting-pot" nouvelle version qui s'appelle "Bilingualism from coast to coast" et qui vise simplement et calmement à faire du français une langue théâtrale pour consoler les futurs assimilés du Québec est un point de vue parfaitement compréhensible. On pourrait soupçonner l'auteur de cet article cependant d'une certaine phobie des nouveaux arrivants et peut-être même d'un certain mépris pour des gens qui ont bien mérité eux à "s'angliciser" comme dit M. Jamin. Il faut pourtant aller au fond des choses et se demander pourquoi ces gens le font. Le Québec, mes chers Québécois, n'a un ministère de l'immigration que depuis quelques mois tandis que l'Ontario en a depuis vingt ans. (Pour être précis c'est un service rattaché à un ministère provincial). Le Canada qui a à sa tête une reine anglaise a toujours projeté une image anglaise de lui-même sauf peut-être pour ces trois dernières années; il est aussi membre naturellement du Commonwealth et enfin, entre autres traits qui caractérisent le visage unicultural du Canada, il n'est pas français pour immigrer au Canada voire même au Québec.

Ainsi quand on arrive au Québec, on arrive dans une province d'un pays de langue anglaise et que ce-ci plaise aux séparatistes ou non ça va être ainsi tant que la majorité des Québécois demeurent hésitants, s'en moquent ou sont apathiques à cette situation. Tant que

la langue du travail est l'anglais et tant que le Québécois n'a pas établi sa propre langue comme langue officielle (et non simplement "nationale" comme le veut le présent gouvernement de la province) et n'a pas pris les moyens pour que le français ne soit pas seulement une langue de traduction mais une langue vivante et créatrice, il n'a aucun droit à demander aux immigrants d'apprendre le français et encore moins le droit de le critiquer parce qu'ils apprennent et parlent une autre langue qui n'est pas celle de la majorité des habitants de la province.

Le mouvement séparatiste québécois n'a pas à mon avis une phobie des étrangers mais au contraire voudrait les intégrer d'une façon harmonieuse et sans créer des hostilités (et je pense particulièrement à la position de M. René Lévesque vis-à-vis le MRS dans l'affaire de St-Léonard) à une vie française. C'est la raison pour laquelle la classification faite par les nationalistes québécois ou l'on se plait à mettre le juif automatiquement dans le camp des anglophones m'a frappé.

Un Etat québécois voudrait, l'espère, signifier un pays où tous les francophones et les francophiles seraient les bienvenus, un pays surtout laïque où un Québécois serait aussi un juif et non seulement un catholique francophone.

VICTOR ABOUTEBOUL
Montréal, 22 décembre 1968

Délégations et bureaux du Québec à l'étranger

A l'occasion de l'ouverture d'un bureau commercial du Québec à l'étranger, soit à Chicago, on constate avec plaisir que finalement le gouvernement et l'opposition accordent la plus haute importance aux affaires économiques internationales du Québec.

Pour la première fois dans l'histoire économique de la Province, le gouvernement du Québec a publié un tableau détaillé des chiffres relatifs aux exportations du Québec vers le reste du monde et la presse a présenté ces données au mois de mai dernier.

On sait que le Québec avait auparavant quatre délégations à l'étranger et je me suis permis d'é-

tudier l'ordre d'importance du point de vue économique des quatre pays où elles sont situées. D'après le tableau du Bureau des Statistiques du Québec, l'ordre d'importance commerciale concernant la valeur des exportations du Québec, est le suivant: New York, Londres, Milan, Paris.

Lorsqu'il s'agit du pourcentage des exportations du Québec par rapport au total des exportations du Canada, il en est ainsi: Milan, Paris, Londres, New York.

Récemment je me suis trouvé en Italie et j'ai obtenu un excellent service de la délégation de Milan. J'ai, à cette occasion, pu consta-

Le contrôle américain

propriété de Schenley de New York. Ces renseignements et beaucoup d'autres doivent être connus du public.

A. MARSAN,
Montréal, 21 décembre 1968

La Protection civile du Québec apporte l'aide de ses experts dans la préparation de plans d'urgence en cas de désastre

UNE ONCE DE PLUS
COMPTE
POUR L'ÉCOSSAIS
QUI TROUVE SON
COMPTE
DANS LE SCOTCH

WHYTE &
MACKAYS



100% PUR
JUSQU'À LA
26e ONCE!

342-H 26 ONCES
342-I 40 ONCES

EMBOUTEILLE EN ÉCOSSIE
O.G.M. - MONTRÉAL



ASSURANCES

- AUTOMOBILE • SKI-DOO • FEU • VOL
- RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE

P. MASSE C.L.U.

TÉL.: 352-4392

LE COMITÉ PARITAIRE DE L'ALIMENTATION AU DÉTAIL - RÉGION DE MONTRÉAL

informe tous les intéressés qu'à partir du 2 janvier 1969 la nouvelle adresse du Comité Paritaire sera la suivante:

Le Comité Paritaire de l'Alimentation au Détail
6000 est. boul. MÉTROPOLITAIN
ST-LEONARD,
Montréal 451, P.Q.
Téléphone: 254-7533



LA LIQUEUR
DU CONNAISSEUR

Vieux cognacs
Exquise saveur
D'orange sauvage



A l'ambiance et à l'élégance s'ajoutent nos délicieux mets classiques.
fado RESTAURANT
423 St-Claude (Vieux Montréal)
Réservations: 878-2918



IMPORTÉ DE FRANCE
O.G.M. - MONTRÉAL

Informations

Le Kremlin intervient de nouveau dans les affaires tchécoslovaques

MOSCOU (AFP) — Quatre mois après la signature des accords de Moscou, le 26 août, il semble que les relations soviéto-tchécoslovaques, qui avaient pris le chemin d'une "normalisation", se détériorent à nouveau, estiment les observateurs est-européens à Moscou.

L'une des principales raisons du mécontentement du Kremlin au sujet de la "normalisation" en Tchécoslovaquie serait la recrudescence de l'activité des "forces de droite", qui, aux yeux de Moscou, ont toujours existé, notamment dans la presse et même à l'échelon des organisations du parti, à Prague et dans les provinces.

Les dirigeants soviétiques espèrent que le processus de "normalisation" entamé après les accords d'août et octobre (traité sur le maintien des troupes) allait s'accélérer. Au contraire, ils semblent avoir constaté aujourd'hui que, parallèlement, les "forces de droite" se sont regroupées et ont consolidé leur position, tout en

conservant une liberté d'action totale.

C'est pourquoi le Kremlin, estime-t-on, s'est empressé d'envoyer vendredi à Prague une mission dirigée par un représentant de la tendance dure du parti soviétique, M. Constantin Katouchev.

Selon des sources généralement bien informées, le but de cette visite — qui durera le temps qu'il faudra, souligne-t-on — est de régler quatre points essentiels:

1- Mettre un terme à la campagne lancée à Prague en faveur du retour de M. Ota Sik en Tchécoslovaquie.

2- Trouver le moyen d'isoler politiquement et sans heurts M. Josef Smrkovsky.

3- Mettre un terme à la campagne menée contre MM. Bilak et Husak.

4- Redorer le blason de M. Alexandre Dubcek qui aurait perdu le soutien des "éléments de droite" au profit de M. Smrkovsky.

En fait, selon les observateurs est-européens, ce dernier est devenu la "bête noi-

se" du Kremlin. Les origines de cette inimitié, indique-t-on, remontent au mois de novembre dernier. M. Smrkovsky avait alors insisté pour le message du P.C. tchécoslovaque aux dirigeants de l'U.R.S.S. à l'occasion du cinquante et unième anniversaire de la Révolution fut rédigé en termes protocolaires et non chaleureux, comme le désiraient MM. Svoboda, Dubcek et Cernik.

Le deuxième reproche fait à M. Smrkovsky par les Soviétiques — ce qui lui valut d'ailleurs de ne pas être invité au sommet de Kiev le 7 décembre dernier — est, indique-t-on de bonne source, d'avoir laissé transmettre à la revue allemande "Spiegel" le texte sténographique d'une conversation qu'il avait eue avec M. Vassili Kouznetsov en novembre à Prague.

Enfin le Kremlin reproche à M. Smrkovsky, qui selon des sources bien informées, a été mis en minorité au plénum de novembre, de se servir de l'opinion publique tchécoslovaque pour sauvegarder son poste à la présidence de l'Assemblée

nationale, en menant pour cela une véritable campagne électorale. Il lui est également reproché d'avoir cherché et obtenu le soutien de nombreux syndicats, dont celui des métallurgistes, qui groupe près de 900.000 membres.

La popularité de M. Smrkovsky, qui se renforce chaque jour au détriment de celle de M. Dubcek, estimant les observateurs, risque de provoquer un véritable "conflit politique" que le Kremlin veut éviter à tout prix.

Pour ce dernier il s'agit donc avant tout, croit-on, d'obtenir de l'équipe dirigeante tchécoslovaque une garantie certaine de l'élimination de la scène politique de M. Smrkovsky, considéré comme le chef des "forces de droite".

Il est très vraisemblable que la mission de M. Katouchev à Prague consiste justement à mettre au point avec les dirigeants tchécoslovaques le programme d'un plénum du comité central qui permettrait en toute légalité de régler le problème des cadres du P.C. tchécoslovaque opposés à la "normalisation".

Vers une collaboration spatiale entre les EU et l'Union soviétique

MOSCOU (AFP) — Le message de félicitations de M. Podgorny au président Johnson, celui des dix cosmonautes soviétiques à leurs collègues américains (qui n'a pas été diffusé à Moscou), et surtout les déclarations de certains savants soviétiques parmi lesquels les Académiciens Blagoravov et Sedov, témoignent, estime-t-on à Moscou, du désir de l'URSS d'étendre la coopération entre l'Est et l'Ouest au domaine spatial.

Le fait que la Maison Blanche ait tenu le Kremlin régulièrement informé du déroulement de l'expérience par le "téléphone rouge" permet de supposer que les Etats-Unis, de leur côté, partagent ce désir.

Il est certain que dans l'état actuel des réalisations spatiales soviétiques et américaines, une telle coopération pourrait se révéler extrêmement fructueuse, dans la mesure où elle associerait la perfection de l'automatisation et les études biologiques très poussées menées jusqu'à présent par la science soviétique aux résultats obtenus par les Etats-Unis dans le domaine du pilotage manuel et de la miniaturisation électronique des appareils de bord.

Si l'on veut aujourd'hui établir le bilan de la compétition entre les deux grands de l'espace (compétition constamment niée par l'URSS), il semble qu'avec l'extraordinaire réussite du vol d'"Apollo 8" les Etats-Unis aient pris une réelle avance sur le plan pratique. Car malgré les dénégations répétées des savants soviétiques — et hier encore de l'académicien Leonide Sedov — la réussite des expériences de "Zond-5" et "Zond-6" prouve que la lune demeure, au stade actuel, un objectif essentiel de la science soviétique.

Il est probable, toutefois, que la recherche spatiale de l'URSS, contrairement à celle des Etats-Unis, est basée sur un programme beaucoup plus vaste et à plus long terme. L'expérience de survie, menée à bien pendant un an par trois volontaires dans des conditions proches de celles d'un très long séjour dans l'espace (moins l'apesanteur) prouve que les planètes éloignées telles que Mars et Vénus sont également visées.

C'est la raison pour laquelle les savants soviétiques poussent leurs recherches en ce qui concerne les plateformes orbitales qui, selon eux, sont indispensables pour l'envoi dans le cosmos de charges de plusieurs centaines de tonnes nécessaires à la survie des équipages.

C'est ce qu'a laissé entendre le professeur Leonide Sedov, le "père des spoutniks", ajoutant que ce système serait celui utilisé dans l'avenir.

Au cours de cette interview accordée à un correspondant de la télévision américaine et consacrée au succès d'"Apollo-8", le célèbre académicien a tenu d'autre part à souligner l'importance que revêt la recherche spatiale pour le développement des relations internationales, considérant notamment que la coopération spatiale pouvait servir de base à une meilleure entente. Il a précisé que l'URSS ouvrirait pour l'amélioration des rapports internationaux et pour l'extension de cette coopération souhaitée des deux côtés.

Les observateurs de Moscou rapprochent ces déclarations des autres signes du désir de détente récemment manifestés par l'URSS, et notamment le message de M. Podgorny à M. Nixon après son élection, le retrait d'une partie de la flotte soviétique de Méditerranée et l'"attentisme" pratiqué par le Kremlin depuis l'affaire tchécoslovaque.

Une mission du Commonwealth au Nigeria ?

LONDRES (AFP) — Une "mission de paix du Commonwealth" au Nigeria pourrait être créée à l'occasion de la conférence des premiers ministres du Commonwealth qui s'ouvrira à Londres au début de janvier, indiquait hier le "Sunday Telegraph".

Cette mission, composée de premiers ministres des pays "blancs" ainsi que des Etats africains et asiatiques du Commonwealth, tenterait d'établir les conditions d'un cessez-le-feu entre le Nigeria et le Biafra. Le général Gowon, premier ministre du Nigeria, a déjà fait savoir qu'il se rendrait à Londres et on s'attend également à l'arrivée d'une importante délégation biafraise à l'occasion de la conférence, ajoute le journal britannique.

Objection de conscience

BRUXELLES (AFP) — Répondant à une question qui lui a été posée par une lettre du comité liégeois de "Pax Christi" au sujet des objecteurs de conscience, Mgr Van Zuylen, évêque de Liège, a déclaré que "le futur prêtre qui, pour des raisons de conscience graves et sérieuses, voudra remplacer son service militaire par un service d'objectif de conscience dans la protection civile, ne sera pas exclu, pour ce motif, du séminaire".

Internationales

Pékin confirme son essai nucléaire

HONG KONG (AFP) — La Chine a fait exploser avec succès une nouvelle bombe à hydrogène, le 27 décembre, au-dessus de la partie occidentale du pays, a annoncé officiellement samedi l'agence Chine Nouvelle.

(Ce nouvel essai thermonucléaire chinois, le 8e, avait été annoncé dès vendredi par un communiqué de la Commission américaine de l'énergie atomique.)

La Chine ne sera jamais la première à utiliser l'arme nucléaire, mais elle vient, une fois de plus, de mettre en échec le "monopole nucléaire" et le "colonialisme nucléaire" des Etats-Unis et de l'Union soviétique, a affirmé le communiqué.

Le communiqué ajoute que les travailleurs, les militaires, et tout le personnel technique et scientifique qui a participé à la recherche, à la fabrication et à l'essai des armes nucléaires chinoises "rejetent violemment la ligne révisionniste contre-révolutionnaire soutenue par le renégat Lui Chao-chi, qui est un traître et une canaille, et par ses agents".

"Mettant leur compétence en commun, et ne se fiant qu'à leurs propres efforts, les travailleurs ont hardiment réalisés des expérimentations scientifiques, surmonté toutes sortes de difficultés et résolu une série de problèmes nouveaux pour assurer le succès complet de ce nouvel essai de bombe à hydrogène," poursuit le communiqué.

Selon "Chine Nouvelle", la révolution mondiale est entrée dans une nouvelle phase de son développement, et le succès nucléaire chinois constitue un encouragement pour tous les peuples révolutionnaires du monde.

Aussitôt, Pékin a commencé à fêter bruyamment, l'explosion de la bombe à hydrogène. Brusquement réveillée, samedi soir, toute la capitale s'est mise à résonner du bruit des tambours, cymbales, pétards et chants révolutionnaires tandis que des camions, chargés de manifestants, se dirigeaient vers la place Tien An Men, brillamment illuminée de guirlandes et d'ampoules multicolores.

Le dollar reste robuste

WASHINGTON (AFP) — M. Joseph Barr, secrétaire américain au Trésor par intérim, a déclaré hier que le dollar était "fort comme un taureau" et qu'il serait "absurde" d'augmenter le prix de l'or.

M. Barr, qui remplace M. Henry Fowler, démissionnaire, jusqu'à la fin de l'administration Johnson, était interrogé au cours d'une émission télévisée sur la situation créée par les récentes déclarations de M. David Kennedy, secrétaire au trésor désigné par M. Nixon, qui avait refusé d'exclure "a priori" un changement du prix de l'or.

"Comme nous l'avons dit et redit, a répondu M. Barr, cela n'est pas négociable et ne devrait pas être changé... Il serait absurde de changer le prix de l'or. Cela n'aurait aucun effet".

Le secrétaire au trésor a estimé que la gravité des crises monétaires de 1968 avait été exagérée et que depuis un mois la quasi-totalité des capitaux qui avaient quitté la France et la Grande-Bretagne pour l'Allemagne étaient rentrés.

M. Barr a expliqué que l'élément d'instabilité du système international que constituait la faiblesse passagère du dollar avait maintenant disparu: "Pour le moment le dollar est fort comme un taureau. Personne ne dit: 'Je ne veux plus conserver de dollar.' Ils se battent comme des tigres pour mettre la main sur tout ce qu'ils peuvent, parce que le dollar est incontestablement aujourd'hui la plus forte monnaie du monde".

M. Barr a prévu que le résultat de la balance des paiements des Etats-Unis pour l'ensemble de l'année 1968 serait le meilleur depuis 1957.

Le secrétaire au trésor a ajouté que le meilleur moyen de prévenir un retour des crises monétaires était de mettre en vigueur le système "d'or-papier" des droits de tirage spéciaux du Fonds monétaire qui permettrait un accroissement adéquat de liquidités internationales.

Vietnam: les Américains évacuent le Camp Carroll

SAIGON (AFP) — Les "marines" américains ont évacué samedi le Camp Carroll, l'une des bases qui surveillaient la zone démilitarisée entre Khe Sanh et Dong Ha, annonce le commandement américain à Saigon.

"La fermeture de la base d'artillerie et de combat de Camp Carroll ou était stationné un régiment de "marines" de la 3e division depuis deux ans a été décidée, selon le commandement américain, pour utiliser au maximum les avantages résultant de la supériorité américaine de feu et de mobilité adoptée en avril dernier et qui avait déjà entraîné la fermeture de la base de Khe Sanh".

Camp Carroll avait été aménagé en 1966 sur plusieurs collines à 20 kms au sud de la zone démilitarisée et faisait partie de l'ensemble de verrous de surveillance des infiltrations venant du nord. La base de Khe Sanh en était le premier maillon, située près de la frontière laotienne. La route numéro neuf qui mène au Laos passait par ces deux bases.

L'évacuation de Camp Carroll ne laisse plus en place dans les régions montagneuses de la zone démilitarisée que des unités mobiles se déplaçant constamment depuis Ca Lu, en aval de Khe Sanh.

Plus à l'est, suites des petites positions de défense du village de réfugiés de Cam Lo gardent la route numéro neuf. Les deux importantes positions avancées, à moins de 3 milles de la zone de démarcation, de Con Thien et de Gio Linh, sont conservées. Elles constituent les avant-postes fortifiés de l'immense base de Dong Ha.

Situation calme

DANANG (D'un des envoyés spéciaux de l'AFP, Jean Michel Goudstikker) — Les infiltrations nord-vietnamiennes en direction du Sud Vietnam se font plus nombreuses, mais la situation est calme sur le "front nord", car l'ennemi ne dispose plus de forces suffisantes pour lancer de grandes opérations, a déclaré hier à Danang, le général Hoang Xuan Lam, commandant en chef des forces gouvernementales des cinq provinces septentrionales du Sud Vietnam.

Selon le général Lam, une centaine de camions venant du Nord Vietnam viennent porter chaque jour ravitaillement et matériel jusqu'à la zone démilitarisée, ou se dirigent vers le sud le long de la frontière

M. Nixon réunit ses conseillers en sécurité

KEY BISCAYNE, Floride (AFP) — Le président-élu Richard Nixon a interrompu samedi ses vacances pour réunir, dans sa villa de Floride, ses principaux conseillers en matière de politique étrangère et de sécurité nationale afin de jeter les bases des décisions qu'il sera amené à prendre dans ces domaines après le 20 janvier.

Conformément à l'engagement que M. Nixon a pris depuis la constitution de son cabinet, on ne prévoit pas la révélation d'éléments fondamentaux à la suite de cette réunion. Mais le président-élu a voulu réunir ses futurs secrétaires d'Etat et à la défense, MM. William Rogers et Melvin Laird, avec son conseiller personnel M. Henry Kissinger, le général Andrew Goodpaster, qui a été attaché à la personne de M. Nixon après avoir commandé en second au Vietnam, M. Robert Murphy, son "homme de liaison" à Washington et le vice-président Spiro Agnew.

Il s'agit de la première réunion d'hommes qui seront appelés à siéger au conseil national de sécurité et qui auront la responsabilité de la politique étrangère des Etats-Unis dans les quatre années à venir.

Selon un porte-parole de M. Nixon, la discussion a porté sur les grands problèmes de l'heure et notamment le Vietnam et le Moyen-Orient.

Les participants se sont également penchés sur une série de problèmes d'organisation et de personnel. Il faut en effet que les secrétaires d'Etat et à la défense désignés choisissent leurs futurs collaborateurs.

loatienne. En outre, a précisé le général, les Vietcong auraient reconstruit la route d'infiltration menant de la frontière laotienne à Hue, en passant par la vallée d'A Shau, dans laquelle les alliés n'ont pas pénétré depuis le mois d'août dernier. Les infiltrations s'accroissent car le Vietcong ne peut plus se passer du soutien logistique des Nord-Vietnamiens et si Hanoi cessait son aide les cinq provinces septentrionales seraient pacifiées en cinq mois, a encore affirmé le général Lam.

Actuellement, a-t-il poursuivi, trois de ces provinces sont considérées comme "en paix", celles de Quang Tri, immédiatement au sud de la zone démilitarisée, de Thua Thien (région de Hue) et de Quang Tin. Dans ces trois provinces, le gouvernement contrôle cent quarante hameaux de "la nouvelle vie", — villages de réfugiés édifiés par les autorités pour accueillir les milliers de paysans chassés de leurs terres par les bombardements et les combats — a ajouté le général Lam.

Dans les deux autres provinces, celles de Quang Nai et de Quang Nam, deux divisions nord-vietnamiennes, de deuxième et de troisième entretendraient neuf régiments. Le Quang Nai, situé au sud de Danang a été entièrement libéré, a récemment proclamé la radio du front national de libération. Il y a deux jours, les Américains ont indiqué que deux compagnies nord-vietnamiennes étaient montées à

l'assaut d'un poste gouvernemental, situé au nord de la ville de Quang Nai, capitale de la province. De source sud-vietnamienne aucun détail n'a été fourni sur cette bataille.

Dans le Quang Nam, des accrochages sporadiques ont succédé hier aux violents combats de ces jours derniers qui ont opposé les Rangers gouvernementaux à trois cents Vietcong vêtus d'uniformes vietnamiens. Toutefois l'aviation alliée a pilonné en permanence une petite position "ennemie" installée dans un hameau. Tous les champs de cette terre fertile sont criblés de larges cratères d'explosions qui les rendent inutilisables pour des mois. Néanmoins, la population constitue à demeure là, se réfugiant derrière les diguettes qui séparent les champs et attendant des journées entières que le tir cesse.

Brésil: arrestation d'un prêtre

RIO DE JANEIRO (AFP) — Un prêtre catholique néerlandais a été arrêté samedi soir dans l'Etat de Rio de Janeiro, annonce-t-on dans les milieux ecclésiastiques de Rio de Janeiro.

Le prêtre, dont on ignore l'identité, était au monier à l'université rurale de Rio de Janeiro. On ne connaît pas les raisons de son arrestation.

La libération des trois prisonniers américains Le FNL propose une nouvelle rencontre

HONG-KONG (AFP) — La rencontre entre représentants des Etats-Unis et du Front national de libération afin de discuter de la procédure de la libération de trois prisonniers de guerre américains par le Front, a été fixée au premier janvier, à neuf heures, heure de Saigon, indique un communiqué du F.N.L., cité par Radio Hanoi, captée à Hong-Kong.

Le communiqué fixe les conditions de l'entrevue: les représentants des Etats-Unis doivent être au moins cinq, et ne pas avoir d'armes. De plus dans les environs du lieu de la rencontre "les troupes américaines et fantoches" doivent cesser toute activité militaire, terrestre, aérienne et navale.

Selon le communiqué, la première rencontre entre les représentants américains et ceux du Front n'a pas constitué un "succès", les Américains ayant refusé de discuter de la procédure concernant la remise des prisonniers.

"Nous étudions la nouvelle proposition transmise par la radio du FNL de discuter la libération des prisonniers américains le premier janvier 1969", a déclaré le porte-parole de l'ambassade des Etats-Unis.

Il a précisé que l'endroit choisi était le même que celui des entretiens de Tay Ninh, le jour de Noël. Un porte-parole du commandement américain, interrogé peu avant que le FNL fasse connaître sa proposition avait évoqué les propos tenus en début d'année par le président Lyndon Johnson: "Nous sommes prêts à discuter n'importe où n'importe quand de

n'importe quoi". Toutefois, le commandement militaire s'est abstenu de tout commentaire.

Husak relance son offensive contre Joseph Smrkovsky

BRATISLAVA (AFP) — M. Gustav Husak vient de relancer, devant le conseil national slovaque, l'offensive contre M. Josef Smrkovsky. Parlant hier de la campagne ouverte pour la présidence de l'Assemblée fédérale, le premier secrétaire du PC slovaque a déclaré que le soutien apporté à M. Smrkovsky était moins fondé sur les mérites de celui-ci qu'inspiré par les forces de droite.

M. Husak a souligné qu'il avait été convenu, dès l'élaboration de la loi sur la fédéralisation, que l'égalité des droits entre les deux nations tchèque et slovaque devait être respectée dans la répartition des fonctions suprêmes de l'Etat. Il a rappelé que le

comité central du PC, ainsi que le conseil national slovaque, ont pris nettement position à ce sujet. Nous nous trouvons donc, a-t-il dit, devant une lutte politique intérieure. Nous avons l'intention de sauvegarder les principes de janvier sans toutefois ouvrir la voie aux "forces de droite", a déclaré le premier secrétaire en soulignant la nécessité de répondre par une campagne d'explication à une "fausse solidarité".

Apparavant, le conseil national slovaque avait approuvé, dans une résolution, "le point de vue du comité central du PC slovaque et demande que la fonction de président de la future Assemblée soit confiée à un Slovaque".

"Si les principes de la loi sur la fédéralisation sont appliqués dès le début, déclare cette résolution, les rapports entre les nations tchèque et slovaque s'en trouveront renforcés". "Le conseil national slovaque espère que cette proposition sera comprise par le grand public tchèque ainsi que par les organismes fédéraux de la république socialiste tchécoslovaque".

Une autre résolution confiant au présidium du conseil national slovaque le soin d'entreprendre, dans la presse et à la radio, une campagne d'explication sur la loi de la fédéralisation et notamment la composition du nouveau gouvernement fédéral, a d'autre part été adoptée.

DÉCORATION

M. EDOUARD
DÉCORATEUR
AGENT-MANUFACTURIER

Meubles • Tapis • Draperies

Exemple **25%** en gros
388-4548

POUR TENDRE VOS MURS DE TISSU

appelez 256-2294, JACQUES HALLY Décorateur Intérieur. Un spécialiste exécutera ce travail rapidement et à des prix très avantageux. Que vous ayez ou non votre tissu, consultez-nous.

DEVIS GRATUIT

le maximum d'intérêt quotidien

5 1/4%

CERTIFICAT DE DÉPÔT D'ÉPARGNES

Obtenez l'intérêt VÉRITABLE le plus élevé au C. nada.

Intérêt calculé à 5 1/4% par année sur le solde QUOTIDIEN.

On peut faire des retraits en tout temps.

Solde minimum: \$3,000.00.

COMPAGNIE GUARANTY TRUST DU CANADA

Capital et réserves: \$31,000,000.

427 ouest, St-Jacques 849-5705
43 Centre d'achats Place Versailles
7275 est, rue Sherbrooke 351-5500

GT-66-38F

DÉCÈS

Mortis s.p.a. qui les plus bas de décès doivent nous parvenir avant 6.00 p.m. heures de bureau.

BERNARD, A Montréal le 28, à 51 ans, est décédé Mme Pierre Bernard, née Marie-Rose Milot, demeurant au 2712, rue Workman. Les funérailles auront lieu mardi le 31. Le convoi funèbre partira du salon Uebel Bourzais Ltée, 2630, Notre-Dame-Ouest, pour se rendre à l'église St-Henri, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMIEUX à Outremont, le 28 décembre, à l'âge de 64 ans, est décédé Lucien Lemieux, époux de Simone Brunet, père de Claude, Yves et Michel. Les funérailles auront lieu mardi le 31. Le convoi funèbre partira des salons J.S. Vallée Ltée, 1111 Laurier ouest à 11h30 pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont où le service sera célébré à 11h30. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges. Pais de fleurs. Don au fonds de recherche de l'hôpital Notre-Dame.

ASSURANCE INCENDIE

L.M. DESILETS

Montréal 861-5395
St-Hilaire 467-9311

PRADEL ROSÉ-DRY

CÔTES DE PROVENCE



Vibrant comme le chant des cigales,
Chaud comme le soleil du midi,
Cru des meilleurs cépages,
Rosé, sec, bien frais est servi

IMPORTÉ DE FRANCE
R.A.Q.: no 534
O.G.M. — MONTREAL

BRUNET

DE CÔTE-DES-NEIGES EST LE NOM QUI DOMINE DANS LA CRÉATION DES MONUMENTS

AUCUN AGENT

ECONOMISEZ LA COMMISSION AVANT D'ACHETER CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE MAISON DU QUÉBEC

Inscriptions Réparations et nettoyage

J. BRUNET Ltée
4824 Chemin Côte des Neiges
Tel.: 738-8686
Fondée en 1877

l'information

sportive

Hockey

SAMEDI

Montréal 5 New York 3

SOMMAIRE

Première période
1- New York: Fleming (6) (Ratelle) 11-34
2- New York: Hadfield (9) (Selling, Ratelle) 14-48
Punitions: Harris 2:52, Redmond 12:49, Brown 12:49, Savard 14:52, Ratelle 18:02, Brown (2 mineures à 16:39), Cournoyer 16:39, Duff 18:00, Selling 19:22.

Deuxième période
3- Montréal: Richard (7) (sans aide) 15:31
Punitions: Ferguson 13:32, Nielsen 13:32, Ratelle 19:46.

Troisième période
4- Montréal: Rousseau (15) (Lemaire, Richard) 7-16
5- Montréal: Cournoyer (17) (Harris, Béliveau) 13:00
6- New York: Hadfield (10) (sans aide) 14:40
7- Montréal: Lemaire (13) (Richard) 15:37
8- Montréal: Béliveau (15) (sans aide) 19:40
Punitions: J.-C. Tremblay 14:28, Balon 16:43, Harris 16:43.

Lancers: CANADIEN 43 NEW YORK 29

DIMANCHE

Boston 3 Detroit 3

PREMIERE PERIODE
1- Detroit: Prentice (8) Baun, Stenkowski 10-03
2- Detroit: Harris (3) (Bergman, Stenkowski) 14:58
Punitions: Delvecchio (2:58), Vestfall (8:22).

DEUXIEME PERIODE
3- Detroit: Unger (15), (Labett, Leclerc) 3:34
4- Boston: Hodge (12), (Esposito, Murphy) 5:28
5- Boston: Erickson, (Esposito, Hodge) 6:05
6- Boston: Hodge (17), (Esposito) 12:47
Punitions: Stenkowski (4:47), Sanderson (7:39), Popiel (14:37), Baun (17:35).

TROISIEME PERIODE
Aucun but.
Aucune punition.
Lancers: BOSTON 8 9 7 24 DETROIT 9 9 10 28
Gardiens: Cheevers (B): Edwards (D), Assistance: 15,013.

Oakland 2 Philadelphie 1

Première période
1- Oakland: Hicke (13) (Vadnais, Jarrett) 4:12
Pun.: Kennedy et Dornhofer 3:10, Roberts 5:39, Bryan Watson 6:37, Swarbrick et Peters 13:47.

Deuxième période
2- Philadelphie: Kennedy (5) (Blackburn, Dornhofer) 11:13
Pun.: Blackburn 12:19, Swarbrick et Parent (servis par Lacroix) 17:20, et Peters 19:31.

Troisième période
3- Oakland: Vadnais (6) (Hicke, Jarrett) 1:32
Punition: Swarbrick (9:00).

Lancers: Oakland 8 9 12 29 Philadelphie 10 12 9 31
Gardiens: G. Smith (O), Parent (P), Assistance: 12,757.

Chicago 4 Los Angeles 1

PREMIERE PERIODE
Aucun but.
Punitions: Rolfe (4:14), Jarrett (13:54), et Caban (15:46).

DEUXIEME PERIODE
1- Chicago: D. Hull (19), (Pappin, Martin) 6:42
2- Chicago: B. Hull (23), (Ravich) 18:54
3- Chicago: D. Hull (20), (Martin, Pappin) 19:22
Punition: Orban (10:54).

TROISIEME PERIODE
4- Los Angeles: Hughes (9), (Robinson, Ménard) 4:17
5- Chicago: Schmutz (6), (Nesterenko, Marotte) 10:19
Punitions: Rolfe (0:45), Jarrett (3:58), Maki (15:56) et Martin (19:53).

Lancers: Los-Angeles 5 14 18 37 Chicago 10 15 13 38
Gardiens: Desjardins (LA), DeJordy (C), Assistance: 16,666.

Canada 8 Suède 5

GÖTEBORG (AFP) — A Göteborg une équipe canadienne a battu l'équipe suédoise de Smedland par 8 à 5 (4-3, 1-2, 3-0).

DES CANADIENS QUI AIMENT RELEVER UN DÉFI!

Par MARC THIBEAULT

Contre Toronto, jeudi dernier, et contre New York, samedi soir, les Canadiens ont permis à leurs adversaires de marquer le premier but de chaque joute. Comme il est reconnu qu'une équipe qui enregistre le premier but d'une partie réussit ensuite, 80 fois sur 100, à gagner cette partie, c'est ce qu'on peut appeler du hockey téméraire et risqué de la part du Tricolore. Mais il semble que nos Canadiens aient besoin d'avoir à relever un tel défi pour jouer à leur meilleur. Et comme ils l'avaient fait contre Toronto, ils ont réussi à gagner de façon spectaculaire, samedi soir, contre les Rangers et, cette fois, par un compte de 5-3 qui aurait bien pu être 10-3 si le gardien Ed Giacomin, de brillant retour devant le filet du New York, n'avait pas volé plusieurs buts au Canadien, particulièrement à un Jean Béliveau qui semble mal synchronisé depuis sa récente grippe.

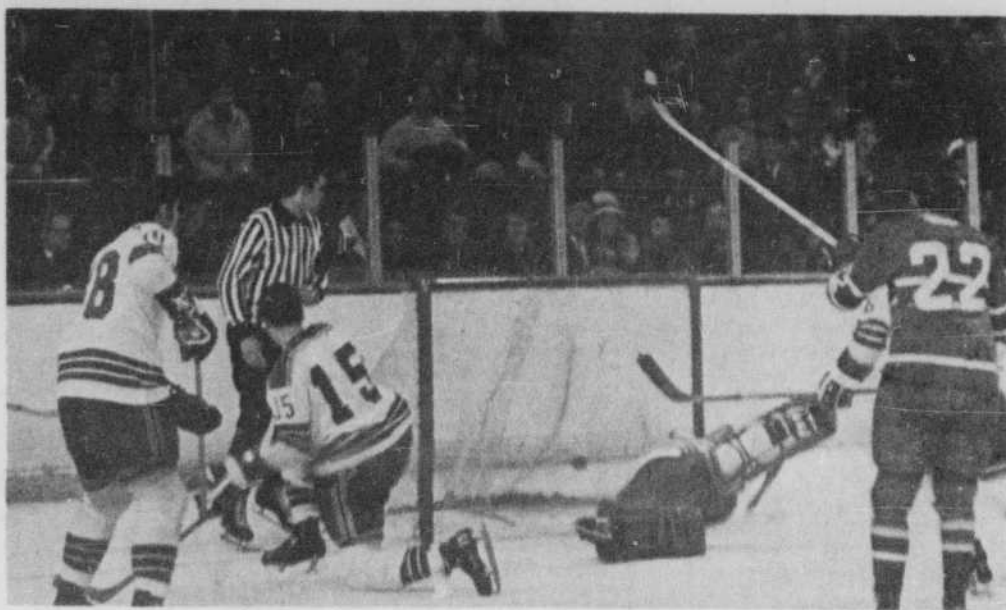
Dans ses 4 ou 5 dernières joutes, Béliveau a raté quelque chose comme 10 ou 12 buts virtuellement certains. En avançant que la moitié de ces buts manqués soit très probablement causée par l'adresse des gardiens adversaires, il faut reconnaître que l'autre moitié de ces buts ratés est la responsabilité d'un Béliveau à la fois léthargique et malchanceux.

Samedi soir, Béliveau, pour un, aurait pu avoir au moins trois buts à lui seul. Il en eut éventuellement un, mais 20 secondes avant la fin et alors qu'il lança dans un filet sans gardien. Et espérons que ce but, même s'il fut l'un des plus faciles de sa brillante carrière, l'inspirera pour en marquer plusieurs autres plus orthodoxes sinon, et de préférence, "à la Béliveau" d'ici la fin de la saison.

Si elle fut assez monotone (dame! New York prit une avance de 2-0) durant la 1ère période, la joute fut rapide, rude et excitante par la suite. Richard, Rousseau, Béliveau, Cournoyer et Lemaire furent d'une persistance endiablée à l'offensive et ils ont certes fait gagner sur salaire à Monsieur Giacomin. Pour les Rangers, les meilleurs furent, après Giacomin évidemment, le centre Jean Ratelle et un Reggie Fleming devenu "agneau doux"... et

compteur! Dans les 5 dernières parties des Rangers, en effet, Fleming a marqué 5 buts... et ne prend presque plus souvent inutiles. Comme quoi l'instructeur Bernard Geoffrion l'a drôlement bien formé.

POTINS: Murph Chamberlain, ex-Canadien qui est maintenant distributeur de pamphlets et circulaires à Pickering, Ont., a assisté à la joute, sa première cette saison. "Je passe souvent par Montréal durant l'hiver mais je n'arrête pas longtemps car je repars aussitôt pour aller faire du ski à Sutton dans les Cantons de l'Est où ma fille et mon gendre ont un chalet de ski", nous a-t-il déclaré en exhibant large sourire, bouche sans dents et un gilet-sport d'un vert irlandais vraiment sensationnel!... Jude Drouin, les trois fois qu'il joua, a fait sentir sa présence... il est vif, combati, talentueux... une recrue qui promet beaucoup... Si Giacomin a reçu 48 lancers, en comptant les 5 qu'il rata, à comparer à 32, y compris les 3 qu'il manqua, pour Esposito, le juge de lignes Bob Frampton, lui, en reçut 4 accidentellement et en bloqua un... accidentellement... Malgré le mauvais temps, 17,255 spectateurs étaient là... ils ne furent pas déçus.



Le but spectaculaire de M. Cournoyer

(Photos Donati)



Béliveau multiplie les efforts... mais le gardien aussi!

Les Américains reprennent la Coupe Davis!

ADELAIDE (AFP) — L'Australie, contre toute attente, a sauvé l'honneur dans le challenge round en arrachant un point aux Etats-Unis — qui l'emportent finalement 4 victoires à une — grâce au succès de son champion national Bill Bowrey. Ce dernier a en effet, triomphé du numéro un mondial amateur, le Noir américain Arthur Ashe en 4 sets 2/6 6/3 11/9 8/6 samedi dans le dernier simple.

Alors que l'on comptait sur Ruffels, Bowrey est parvenu après plus de deux heures de jeu à éviter à son équipe un cinquant 5/0 qui paraissait inévitable après la défaite de son coéquipier dans le 4ème simple Graebner, tout comme lors de la première journée, après avoir été quelque peu

accroché durant les trois premiers sets prit la mesure de son adversaire moins expérimenté pour l'emporter après 21 de jeu 3/6 8/6 2/6 6/3 6/1.

Ce 27ème challenge round, qui aura été l'un des plus boudés par les spectateurs et au cours duquel on n'assistait pas à un tennis de grande qualité a totalisé 21 sets représentés 228 jeux (125 aux Etats-Unis, 105 à l'Australie) les Américains se sont adjugés 13 sets contre 8 à leurs adversaires et c'est Graebner qui a gagné le plus grand nombre de jeux: 56.

Dans le dernier simple l'Australien Bill Bowrey (24 ans) a vraisemblablement joué le meilleur match de sa carrière. Il débuta pourtant assez mal puisqu'après avoir fait jeu égal avec Ashe jusqu'au quatrième jeu (2/2) il perdit successivement son service

au 5ème et 7ème jeux pour s'incliner 6/2 avec toutefois à sa décharge la mauvaise décision d'un juge de ligne. Au second set, nullement contracté, Bowrey jouant bien réussit le "bris" au 8ème jeu, gagna son service et le set 6/3.

Auparavant Graebner l'avait emporté grâce à sa plus grande expérience mais aussi parce qu'il commit moins de fautes que son adversaire le gaucher Ray Ruffels. Ce dernier enleva cependant le premier set en 23 minutes grâce à un "bris" au 6ème jeu. Au

second set les deux adversaires remportèrent leurs services jusqu'au 12ème jeu (6/6). Toutefois au cours de cette période Ruffels joua nettement mieux que l'Américain remportant souvent ses points sur jeu blanc alors qu'il força Graebner à de nombreuses égalités. Ce dernier réussit toutefois le "bris" au 13ème jeu grâce à deux doubles fautes de son adversaire et l'emporta 8/6.

Au troisième set Ruffels mena rapidement 4/0, le service puissant de l'Américain étant déréglé, pour s'imposer après 18 minutes. Mais l'Américain retrouva la cadence et après un "bris" au 4ème jeu gagna sans forcer le 4ème set 6/3 égalisant à 2 sets partout. Puis tout comme devant Bowrey lors de la première journée Graebner ne laissa aucune chance à son adversaire qui fatigué sembla se désintéresser du match, dans le dernier set. Mené 5/0 Ruffels sauva l'honneur en prenant le service de l'Américain au 6ème jeu pour s'incliner finalement 1/6.

Déconfiture des Browns!

Les jeux sont faits: ce sont les Colts de Baltimore, champions de la ligue Nationale de football et les Jets de New York, champions de la ligue Américaine, qui s'affronteront dans le Super Bowl, le 12 janvier.

Les Colts de Baltimore ont terminé leur saison en beauté en écrasant littéralement les Browns de Cleveland 34 à 0. La déconfiture surprenante des Browns dans ce match de championnat de la ligue Nationale fit suite à une attaque dévastatrice des Colts au sol. Tom Matte a été la super-vedette des Colts dans ce match, égalant un record de la ligue en marquant trois touchés dans la victoire. C'était la première victoire des Colts dans un match de championnat du circuit depuis 1959. Le triomphe permet à chacun des Colts de toucher un noni de \$9,000 et en outre, ils auront la possibilité de rattraper un autre boni de \$15,000 cette fois en triomphant dans le Super Bowl du 12 janvier.

La défensive des Colts a aussi joué un grand rôle dans le triomphe. C'est elle en effet qui a paralysé les efforts de Leroy Kelly, qui fut déjà deux fois champion porteur de ballon de la ligue Nationale. Hier, il n'a pu rien faire pas plus que le quart-arrière Bill Nelsen à qui le vétéran Frank Ryan, jeté dans la mêlée au dernier quart, a prêté main-forte sans plus de succès.

Tout fonctionnait à merveille pour les Colts dans ce match de championnat et ce fut pour eux une douce revanche sur les Browns aux mains desquels ils avaient perdu 27 à 0 dans le match de championnat en 1964, à Cleveland.

Désappointés par la piètre performance de leurs favoris, nombreux furent les spectateurs qui quittèrent le terrain avant la fin du match. Il y avait 80,628 spectateurs au Stade de Cleveland.

Dans la ligue Américaine où de nouveaux champions furent couronnés, les Jets de New York ont eu la tâche plus difficile pour vaincre les Raiders d'Oakland. Conduits à l'attaque par le quart-arrière Joe Namath, les Jets ont enlevé le championnat au compte de 27 à 23.

Namath a été victime d'une interception au quatrième quart mais il a par la suite combiné ses efforts avec Don Maynard pour réussir un touché suite à deux passes de 58 verges, décrochant la victoire. C'était le premier championnat de la ligue Américaine remporté par les Jets.

On a établi un record d'assistance pour un match de championnat dans ce circuit hier alors que 62,627 spectateurs ont assisté au match Jets-Raiders.

L'accord est fait entre les 4 grands pour un tournoi "open"

ADELAIDE (AFP) — Après être parvenus à un accord entre eux, les délégués des fédérations nationales de tennis des Etats-Unis, de Grande-Bretagne, de France et d'Australie ont décidé de mettre tout en oeuvre dès le début de l'année prochaine pour faire accepter aux autres fédérations nationales le principe d'une Coupe Davis "open".

A cet effet les quatre grandes nations du tennis, organisatrices des quatre plus importants championnats internationaux, devront mettre tout en oeuvre pour rallier à leur point de vue plus de 60 fédérations de moindre importance qui n'ont pas ou peu d'intérêt à accepter le tennis professionnel.

Au cours de leur conférence d'Adelaide les délégués ont aussi abordé le problème de l'appellation des joueurs. Ils ont décidé de recommander à leurs fédérations respectives de supprimer celles de joueur professionnel ou de joueur autorisé et de les remplacer par le seul nom de "joueur".

pour 1969 étant déjà closes dans toutes les zones et l'une d'elles ayant même déjà effectué son tirage au sort.

De toute façon même si ces quatre fédérations voient rapidement leur entreprise menacée à bien, une Coupe Davis "open" ne pourrait être jouée avant 1970, ces inscriptions

Une belle revanche de Don Marshall sur ses anciens coéquipiers

NEW YORK — La joute d'hier soir, entre les Canadiens de Montréal et les Rangers de la métropole américaine, a débuté et s'est terminée comme celle de la veille, entre les deux mêmes clubs, en ce sens que c'est l'équipe perdante qui a pris les devants et que l'équipe gagnante a réussi un dernier but dans un filet désert et, comme samedi soir, dans la dernière minute de jeu.

La grande vedette des Rangers a été Don Marshall qui, en marquant ses 11e et 12e buts de la saison, a d'abord égalé le compte à 1-1 puis l'a victorieusement fait passer à 2-1 en faveur du club new-yorkais.

Canadien prit une avance 1-0 à la deuxième période lorsque le combatif Yvan Cournoyer marqua son 18e but de la saison après avoir reçu une passe de Jacques Lemaire.

Et il semblait que cet avantage en serait un vainqueur jusqu'à la 11e minute de jeu du derniers tiers alors que Marshall marqua son premier but contre ses anciens coéquipiers.

Un peu moins de 8 minutes plus tard et alors qu'il semblait que les deux clubs annuleraient 1-1, Marshall revint à la charge et déjoua le gardien Esposito sur un lancer de quelque 40 pieds qui prit celui-ci par surprise.

A cause d'une tempête de neige à Montréal samedi, les deux équipes n'arrivèrent à New York qu'hier après-midi, ce qui ne les empêcha pas de patiner à vivre allure. Esposito fut bombardé de pas moins de 50 lancers dans le filet des Canadiens qui, eux, en dirigèrent 35 vers Giacomin.

A la suite de cet échec et parce que Boston a fait match nul contre Detroit, hier soir, Canadien et les Bruins sont maintenant sur un pied d'égalité en tête du classement de

la division Est de la ligue de hockey Nationale.

Les deux prochaines joutes du Canadien seront disputées contre les Pirates de Pittsburgh, soit mardi soir dans la Ville de l'Acier et, jeudi soir prochain, à Montréal.

SOMMAIRE

Première période

Aucun but.
Pun.: Stewart 17:24 et Provost 19:45.

Deuxième période

1- Canadien: Cournoyer (18) (Lemaire) 17:04
Pun.: Provost 8:49, Harris et Fleming 10:03, et Howell 15:44.

Troisième période

2- New York: Marshall (11) (Ratelle) 10:06
3- New York: Marshall (12) (sans aide) 18:18
4- New York: Hadfield (11) (Howell, Fleming) 19:26
Aucune punition.
Lancers: MONTREAL 10 9 16 35 NEW YORK 9 19 21 49
Gardiens: Esposito (M), Giacomin (N.Y.) Assistance: 17,250.

Hockey

SAMEDI

New York 3, Montréal 5
Los Angeles 4, Toronto 1
Boston 6, St. Louis 2
Chicago 5, Minnesota 2
Oakland 4, Pittsburgh 3

HIER

Montréal 1, New York 3
Boston 3, Detroit 3
Oakland 2, Philadelphie 1
Chicago 4, Los Angeles 1

CLASSEMENT

	SECTION EST						
	Pj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
CANADIENS	34	19	8	7	111	85	45
BOSTON	34	19	8	7	126	87	45
NEW YORK	36	19	14	3	99	92	41
TORONTO	33	17	10	6	96	84	40
CHICAGO	34	19	13	2	132	106	40
DETROIT	34	14	14	6	113	110	34

	SECTION OUEST						
	Pj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
ST. LOUIS	34	15	10	9	97	76	39
OAKLAND	37	13	19	5	87	112	31
LOS ANGELES	32	12	16	4	76	96	28
PHILADELPHIE	35	9	20	7	72	97	25
MINNESOTA	35	9	20	6	85	112	24
PITTSBURGH	34	7	21	6	84	121	20

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots (0.5 mot additionnel). L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

<p>A VENDRE Tapis, draperies au prix du gros, service complet à domicile sur rendez-vous. M. Edouard 388-4548 13-1-69</p>	<p>DECORATIONS INTERIEURES Venez voir le magnifique papier peint français. Pose parfaite de papier peint et de tissu. Les Papiers Peints Nancy garantis. 344 avenue Victoria, Westmount 484-6003. 8-1-69</p>
<p>CHAMBRE ET PENSION CHATEAU BOIS DE BOULOGNE (10,620 Bois de Boulogne) Résidence possible, idéale pour personnes retraitées et semi-retraitées. Bâtiment luxueux à l'épreuve du feu. Encore quelques suites, chambres privées et semi-privées disponibles. Services inclus: • 3 repas, collations, • Entretien ménager, • Personnel compétent. Inf. 331-8442 Mme M. Lavallée-Scott 31-12-68</p>	<p>DIVERS TCF-MAR INC. 15' est rue Ste-Catherine. Tél. 845-0402. Métro: Saint-Laurent. Vente de liquidation de manufacturiers Tuxedos \$30. Habits complets en soie, laine et fortel. \$20. Vestons sport, \$10. \$15. Manteaux d'hiver, \$15-\$20. Pull-overs, \$3-\$5. \$6.50. Pantalons \$3-\$5. \$6.50 etc. etc.</p>
<p>CHALET A VENDRE Nouveau prolongement de l'autoroute, près Ste-Agnès. Chalet suisse 3 chambres à coucher. Complètement hiversé, foyer en pierre des champs. Plage privée, près pente de ski. Terrain compris. Occupation 3 semaines. \$15,350. — \$91.08 par mois. Tél. jour 731-3501 soir 667-1033. 6-1-69</p>	<p>HOMMES DEMANDES POURQUOI FAIRE MOINS DE \$1,000 PAR MOIS? Excellente occasion dans la Région de Montréal pour homme de plus de 40 ans, avec voiture, pour contacter des clients. Écrire par courrier aérien au Président, Dept. E.B. C.P. 70, Station R. Toronto 17, Ontario. 4-1-69</p>
<p>COURS PRIVÉS Cours de céramique à la Poterie Bonsecours, tournage, façonnage ainsi qu'un cours sur les glaces par Gaëtan Beaudin. Notre programme d'hiver commencera le 13 janvier. Appelez: 844-6253. 11-1-69</p>	<p>PERSONNEL Ne restez pas seul(e)! Célibataires, veufs (ves) séparés (es) Pour information: 825-7861. 4-1-69 Rencontres, bals social, matrimonial, célibataires, veufs (ves) ou personnes seules. Venez vous inscrire à l'Agence DU BONHEUR ENRG. 6365 Delorimier. Pour rendez-vous — 729-0680. 4-1-69</p>
<p>DEMANDE D'EMPLOI Professeur d'anglais, grec, latin, 12 années d'expérience, cherche situation, temps plein ou partiel. Libre immédiatement. Tél. 322-6344 ou écrire Case 84 Le Devoir. 3-1-69</p>	<p>TAILLEUR Vous avez mangé ou engraisé? Faites réviser vos vêtements, habits ou pantalons, transformés en devant simple dernier style.</p>
<p>DEMEMAGEMENT ROUSSILLE TRANSPORT déménagement local longue distance. Emballage, entreposage 725-2421</p>	<p>DROLET TAILLEUR — SPECIALITE Habits et costumes sur mesure 351-est rue DUJOUT Tél. 368-2532 J.N.O.</p>
<p>Encouragez nos annonceurs</p>	

arts et spectacles

Le Quatuor Borodin à Pro Musica et le retour de Mehta à l'OSM

Le Quatuor Borodin de Russie, dont le début à Montréal en 1966 fut apprécié, reviendra à la Société Pro Musica dimanche le 5 janvier à 16h. 30 au théâtre Port-Royal.

Partout, dans le monde entier, le Quatuor Borodin a remporté à chacun de ses concerts des éloges à la fois du public et de la critique musicale qui l'a qualifié notamment de "brillant", d'"unique", de "miracle de perfection" de "musiciens fabuleux". Depuis sa fondation, il y a près de 25 ans, le Quatuor Borodin a donné plus de 2.000 concerts en Europe, en Australie, en Nouvelle-Zélande, au Japon et en Amérique du Nord. L'ensemble en est à sa troisième tournée en Amérique. Les abonnés de Pro Musica ont d'ailleurs pu apprécier auparavant la qualité de ce Quatuor, composé de Rostislav Dubinsky, violoniste, Yaroslav Alexandrov, violoniste, Dimitri Shebalin, altiste, et Valentin Berlinsky, violoncelliste.

En 1955, l'ensemble, appelé auparavant le Quatuor philharmonique de Moscou, adoptait le nom de Borodin qui lui fut donné par le gouvernement d'U.R.S.S. en hommage à Alexandre Borodin, considéré en Russie comme le père de la musique russe pour quatuor à cordes.

Spécialisé dans l'interprétation des compositeurs russes, le Quatuor Borodin possède un vaste répertoire — plus de 100 œuvres — comprenant non seulement la musique russe mais aussi la littérature classique et romantique ainsi que les œuvres de modernes tels que Debussy,

Ravel, Samuel Barber, Hindemith, Stravinsky, Webern.

Au concert du 5 janvier, le Quatuor Borodin interprétera le "Quatuor no 2 en la majeur" de Shostakovich. "Cinq pièces pour quatuor à cordes" de Webern et le "Quatuor no 2 en la mineur, opus 51" de Brahms.

Le lendemain, Zubin Mehta sera l'invité de l'Orchestre Symphonique de Montréal dans le cadre de la série "Les concerts universitaires" qui est préparée pour tous les jeunes de moins de 25 ans et qui est la seule série de genre au Canada. Le concert sera présenté à la salle Wilfrid-Pelletier.

Le programme comprendra les œuvres suivantes: l'ouverture "Oberon" de Weber, la symphonie no 36 ("Linz") de Mozart et la symphonie Fantastique de Berlioz.

On peut prévoir que les jeunes accueilleront avec enthousiasme celui qui durant six saisons, a assuré la direction artistique de notre orchestre, le dirigeant notamment au cours de deux tournées européennes qui apportèrent du prestige à notre ville et au Québec. Peu de temps après son arrivée à Montréal, Zubin Mehta se voyait offrir plusieurs postes, dont celui de la direction de la Philharmonique de Los Angeles qu'il occupe présentement. Zubin Mehta s'est hissé en quelques années au rang des meilleurs jeunes chefs du monde. Ses succès au Metropolitan Opera, avec les plus grands orchestres américains et européens et ses disques récents témoi-

gnent de son talent exceptionnel.

Le mardi, 7 janvier, Zubin Mehta dirigera l'OSM au Forum et le soliste sera Arthur Rubinstein. Les œuvres au programme seront: l'ouverture "Oberon" de Weber, le concerto no 1 de Tchaikovsky et la symphonie Fantastique de Berlioz. Ce concert sera présenté par le Montréal Star dans sa série "The Montreal Star Dollar Concerts".

Au Musée du Québec

Le Musée du Québec s'occupe désormais plus activement de l'organisation des visites guidées. On vient d'ajouter au personnel un guide qui sera à la disposition de tous les groupes intéressés à visiter le Musée, pourvu que ceux-ci fassent une réservation.

Entreprise l'an dernier par le directeur des Services éducatifs, M. André Jeneau, l'organisation des visites guidées a déjà connu un succès considérable: au moins un groupe, de 40 étudiants, passe chaque jour au Musée du Québec.

Les visites de groupes ont lieu les lundis, mardis, mercredis et jeudis après-midi, de 13 h 45 à 17 h et les vendredis matin, de 9 h à 12 h.

Le Musée est ouvert au public de 8 h 30 à 17 h 30 du lundi au samedi inclusivement et de 13 h à 22 h le dimanche.



La revue satirique PEUPLE A GENOUX, présentée au théâtre de Quat'Sous durant quelques semaines, connaîtra sa dernière représentation, ce soir au théâtre Maisonneuve de la Place des arts. Sur notre photo dans l'ordre habituel, Michel Robidoux, Jean-Guy Moreau, Robert Charlebois et Yvon Deschamps. Louise Latraverse et Mouffe font également partie de ce spectacle mis en scène par Paul Buissonneau.

BIENTÔT!
LE SAMOURAI
de JEAN-PIERRE MELVILLE

CINEMAS de REPERTOIRE
CE SOIR et demain soir
GENEVIÈVE BUIJOLD
les 2 films français de la toute BELLE "LE ROI DE COEUR" de Broca (couleurs) Jeudi à 8:00-9:45 Lido à 9:30 seul.
"LE VOLEUR" de Malle (couleurs) Vendredi à 7:45 Lido à 7:30

à l'affiche ce soir
AUX DEUX CINÉMAS
verdi
5380, ST-L'ÉMENT — 277-4145

et au 2e cinéma
lido
360 boul. LABELLE — 681-1888

ELYSÉE 3e SEMAINE
35 MILTON 842-6053
HOUR OF THE WOLF
(L'HEURE DU LOUP)
sous-titres anglais
MAX VON SYDOW ULLMANN
18 Le dernier film de **INGMAR BERGMAN**

Falstaff
de ORSON WELLES
JEANNE MORIAU MARGARET RUTHERFORD JOHN GLENN
SOUS-TITRES FRANÇAIS POUR TOUS

ENFIN!
le serpent
de HANS ABRAMSON CHRISTINA SCHOLLIN HARRIET ANDERSSON
un film de haine et de tentation
18 ANS RÉSERVÉ AUX ADULTES
VENDÔME 1245, 2e SOI
SUEOIS-ST ANGLAIS PLACE VICTORIA TEL 878 1451 CINÉMA D'ART

COMMANDES TÉLÉPHONIQUES ACCEPTÉES
Anthony Quinn - Oskar Werner
David Janssen - Sir Laurence Olivier
THE SHOES OF THE FISHERMAN
Tout le pouvoir dramatique du roman
SIEGES RÉSERVÉS
Tous les jours à 2:15 et 8:15 p.m.
SEVILLE
2155 STE-CATHERINE O. 932-1139

Le spectacle musical le plus fantaisiste dans tous les domaines
"Chitty Chitty Bang Bang"
Dick Van Dyke Sally Ann Howes Lionel Jeffries Technicolor
SIEGES RÉSERVÉS
Tous les jours à 2:15 et 8:15
Matinée supplémentaire à 5:15 mer., sam. et dim.
ALOUETTE
318 STE-CATHERINE O. 861-2807

COMMANDES TÉLÉPHONIQUES ACCEPTÉES
Tout est prêt pour colorier votre monde de bonheur.
Finnian's Rainbow
de Fred Astaire Petula Clark Tommy Steele
SIEGES RÉSERVÉS
Tous les jours à 2:30 et 8:30 p.m.
WESTMOUNT 5038 SHERBROOKE O. 486-7395

CES FEMMES QUE L'ON CROIT FACILES
Les Strip-Teaseuses
SABINE SUN SOPHIA LAURE
PLUS
JE FAIS L'AMOUR PAS LA GUERRE
Catherine Spaak Philippe Leroy
SIEGES RÉSERVÉS
Tous les jours à 2:30 et 8:30 p.m.
Mid-Minut 845 ST-DENIS MONTRÉAL TEL 862-8000
Pigalle 615 STE-CATHERINE 536-5150

Cet homme dangereux a-t-il inventé une nouvelle forme de gangstérisme?
HO!
un film de JOANNA SHIMKUS SIDNEY CHAPLIN ROBERT ENRICO
Aussi un film de CLAUDE FOURNIER
Produit Par l'Office de Film du Québec EN COULEUR
JEAN-PAUL BELMONDO
14 ANS

COULEUR
avec **JOANNA SHIMKUS SIDNEY CHAPLIN ROBERT ENRICO**
Aussi un film de CLAUDE FOURNIER
Produit Par l'Office de Film du Québec EN COULEUR
COEURS NEUFS
Représentation complète à 10:00, 11:15, 1:15, 4:15, 6:15, 8:15 p.m.
CINÉMA LAVAL 688-8200 (centre Laval, au boul. ST-MARTIN et SORTIE 7 de l'autoroute (Chomedey))
Le soir à 8:45, 7:15, 9:30. Premier programme complet à 9:00 p.m. Sem. & dim. continental depuis 12:45 p.m.

14 ANS
UN FILM DE FRANÇOIS TRUFFAUT
Baisers volés
"Tout simplement un chef-d'œuvre" (L'EXPRESS)
AUX 1.30-3.30-5.30-7.30-9.30
721-6060
LE DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IVERVILLE

CINÉ-ART FILMS
PRÉSENTE

POUR TOUS
LE ROMAN D'AMOUR QUI, DEPUIS UN DEMI-SIÈCLE, FAIT RÉVÉR LA JEUNESSE DU MONDE ENTIER...
le grand Meaulnes
FLEUR DE LYS
D'ALAIN FOURNIER
858, E. STE-CATHERINE — 288-3303
Tel. 861-2996 900 OUEST, STE-CATHERINE
CINÉMA DE PARIS

POUR TOUS
UN TORRENT DE RIRE... COULEURS
LOUIS DE FUNÈS
les grandes vacances
Aussi en réduction en couleur
JEAN-TALON
SON SEUL AMOUR
JEAN TALON, A L'EST DE PILLI — 725-7000
3019, E. SHERBROOKE 525-2174
MAISONNEUVE

ADULTES 18 ANS
TOUTE LA VÉRITÉ SUR LE BONHEUR CONJUGAL
HORAIRE: 6.20 - 8.00 - 10.00
LE MIRACLE de L'AMOUR
Aussi en couleurs
COPLAN SAUVE SA PEAU
6505, ST-HUBERT — 274-6155
1204, E. STE-CATHERINE — 523-5180
CANADIEN

UN FILM PROFONDEMENT HUMAIN
avec Michel Simon
LE VIEIL HOMME ET L'ENFANT
ALAIN COHEN
un film de CLAUDE BERRI
POUR TOUS
Semaine: 7.30-9.30
Dimanche: 1.30-3.30
5.30-7.30-9.30
5550 ouest Sherbrooke — 489-5559
CINÉMA V

DERNIERS JOURS!
AVEC SOUS-TITRES FRANÇAIS
Onibaba
"C'est sûrement un des grands événements cinématographiques de l'année"
François BEAULIEU
Mise en scène KANETO SHINDO
Semaine: 7.30, 9.30
Dimanche: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30
CINÉMA FESTIVAL
H. FRICK (Le quartier latin)
1204 rue St. Catherine TEL. 523-8400

UNE POTION MAGIQUE POUR DES FÊTES JOYEUSES!
POUR TOUS
Asterix le gaulois
UN FILM DE GOSCINNY et UDERZO

EN MATINÉES SEULEMENT: 10:00 A.M. - 2:00 - 4:00 P.M.
523-5180 274-6155 525-2174 725-7000
CANADIEN PLAZA MAISONNEUVE JEAN-TALON

TOUTE LA JOURNÉE:
1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00 P.M.
489-5559 — 5550 O., SHERBROOKE
SALLE HERMÈS

"MY FAIR LADY" EN LANGUE FRANÇAISE

GENÈVE (AFP) — La "première mondiale" de la comédie musicale "My Fair Lady", en version française, s'est déroulée samedi soir au grand théâtre de Genève au cours d'une soirée de gala réunissant 1500 personnes.

Si la critique des journaux fut mitigée, les spectateurs ont néanmoins salué la nouvelle version de "Pygmalion" d'Alan Jay Lerner par de vifs applaudissements. La traduction

française a été réalisée par Claude-André Puget et Jean Valmy. Le "cockney" a fait place à l'argot mais la petite marchande de fleurs (Françoise Giret) et le professeur de phonétique (Eric Tappy) vivent toujours à Londres sur la musique de Frederic Loewe.

"Une soirée pas tout à fait réussie, a commenté le Journal de Genève, mais les airs connus font oublier bien des chagrins".



"LE SERPENT", film suédois de Hans Abramson réalisé en 1965, est actuellement présenté au cinéma Vendôme (dans sa version originale avec sous-titres anglais). Sur notre photo, Christina Schollin et Hans Ernbäck.

Horaires des théâtres

CENTRE DU THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: "L'école des bouffons" de Choderode (tous les soirs à 20h 30, relâche lundi)
COMÉDIE-CANADIENNE: "Pauvre Amour" de Molière — 20h 30 (relâche le lundi)
LE PATRIOTE: "Les Femmes de l'Alcazar"
LE PATRIOTE À CLEMENCE: "La grosse tête" revue satirique et musicale.
LA POUDRIÈRE: "Amah" et les visiteurs du soir de Menotti — 20h 30

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: "Peuple à genoux" 20h 30
PLACE DES ARTS
THÉÂTRE WILFRID-PELLETIER: Les Grands Ballets Canadiens — 14h 30
THÉÂTRE MAISONNEUVE: "Peuple à genoux" — 20h 30
THÉÂTRE PORT-ROYAL: relâche

Horaires des cinémas

EN LANGUE FRANÇAISE
ARLEQUIN — "La Planète des singes" et "La Rencontre de Laurel et Hardy"
BIOU — "La Famille Flintstone" tous les matins à 10:00 et le dim à midi et en soirée "La Religieuse"
BONAVENTURE — "Adieu l'ami"
CANADIEN — "Astérix le Gaulois" 10:00 a.m. - 2:00 - 4:00 en soirée "Le Miracle de l'Amour" "Coplan sauve sa peau"
CINÉMA 2 CÔTE DES NEIGES — "Le Viol d'une jeune fille douce"
CINÉMA 3 — "Le vieil homme et l'enfant" 7:30-9:30 Dim. 1:30 - 5:30 - 9:30
CHAMPLAIN — "Bonnie et Clyde" et "Chusasso"
CHATEAU — (voir Français)
CINÉMA DE PARIS — "Le grand Meaulnes" 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
CHÉMAZIE — (voir Champlain)
DAUPHIN — Salle Renoir "Baisers volés" 7:30 - 9:30 - sam. et dim. 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
DAUPHIN salle McLaren: "Vivre pour vivre" (même horaire que salle Renoir)
ELECTRA — "Te casse pas la tête, Jerry" et "Services spéciaux, division K"
FLEUR DE LYS — "Le grand Meaulnes" 1:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
FRANÇAIS — "3 bars deux filles et un trépas" et "Fort Bastion ne répond plus"
GRANADA — (voir Français)
JEAN-TALON — "Astérix le Gaulois" 10:00 - 2:00 - 4:00 - en soirée: "Les Grandes vacances" et "Son seul amour"
MAISONNEUVE — (voir Jean-Talon)
LIDO — à 2h. film pour les jeunes — en soirée: lundi et mardi: "Le voleur" - 7:30, et "Le roi de cœur" - 9:30
MÉRIER — (voir Electra)
MIDI-MINUT — "Les Strip-Teaseuses" "Je fais l'amour pas la guerre"
PAPINEAU — "Le Tatoué" 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
PARIBEN — "Hol" 10:00 - 11:55 - 2:15 - 4:35 - 6:50 - 9:20
PIGALLE — (voir Mid-Minut)
PLAZA — (voir Champlain)
RITZ — "Le Petit Balgour" et "Ritzi à Amsterdam"
RIVOLI — "Le lauréat" et "Un micro dans le nez"
SALLE HERMES — "Astérix le Gaulois" 1:00-3:00-5:00-7:00-9:00
ST-DENIS — "Les Sultans" et "La Bonne Occase" à 10:00 le matin et à midi le dimanche - "La Famille Flintstone"
VERDIE — "Le roi de cœur" - 6:00 - 9:45 "Le voleur" - 7:45
VILLERAY — (voir Electra)

EN LANGUE ANGLAISE

ALOUETTE — "Chitty, chitty, Bang Bang" soirs: 8:15, matinées mer sam dim et fêtes 2:15
ATWATER — "The Night they Raided Minsky's" 1:00-3:00-5:00-7:25-9:25
AVENUE — "The Improbable Years"
CAPITOL — "Bullitt" 10:20 12:20 2:40 4:50-6:00-8:20
CINÉMA 1 CÔTE-DES-NEIGES: "The Wrecking Crew"
CINÉMA IMPÉRIAL — "Ice Station Zebra" 8:30 du lundi au samedi 7:30 - A compter du 25 déc.: tous les jours 2:00 - et 8:30. Le dimanche 2:00 et 7:30
CINÉMA WESTMOUNT SQUARE: "Star!" 2:15 et 8:15
ELYSÉE — Salle Eisenstein: "Falstaff" 7:30-9:30 - Sam. et dim. 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30-9:30
GUY — "Duffy" 11:45-3:40-5:35-7:30-9:30
KENT — "Lion in Winter" — 2:15 et 8:15
LOEWS — "Candy" 10:00 - 12:05 - 2:10 - 4:20 - 6:55 - 9:20
PALACE — "Secret Ceremony" 10:30 - 12:40 2:50-5:00-7:10-9:25
PLACE DU CANADA — "Fanny Hill" - 2:00 - 8:15
PLACE VILLE-MARIE — (Grande salle) "The Fazer" 7:40 - 4:00 - 6:30 - 9:00
SEVILLE — "The Shoes of the Fisherman" - soirs: 8:15, matinées mer sam dim et fêtes 2:15
SNOWDON — "Three in the Attic" 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
VAN HORNE — "Yellow Submarine" - 1:30 - 3:30-5:35-7:35-9:40
WESTMOUNT — "Finnian's Rainbow" - 2:15 - 8:15
YORK — "Romeo and Juliet" 1:00 - 3:30 - 6:00-8:45

ET AUTRES LANGUES

Japonais, s-t. français
FESTIVAL — "Onibaba" - 7:30 - 9:30, di-manche 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30
Hebreux ou yiddish, s-t. ang. et fr.
ART CINÉMA — "Ervinka" 1:15-3:15-5:15-7:15-9:15
Suédois, s-t. anglais
ELYSÉE — "Hour of the Wolf" 7:30-9:30 - Sam. et dim. 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30
VENDÔME: "Le Serpent", 12:45, 2:50-5:00-7:15-9:20
Télévisé, s-t. anglais
PLACE VILLE MARIE — (Petite salle) "Closely Watched Trains" 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15

CINERAMA
HORAIRE DES FÊTES
25 DÉC. au 5 JAN.
Tous les jours: 2 h. - 8h. 30
Le dimanche: 2 h. - 7h. 30

"Ice Station Zebra"
en CINERAMA et METROCOLOR
Avec Rock Hudson Ernest Borgnine Patrick McGowan Jim Brown
FAUTEUILS RÉSERVÉS EN VENTE... par poste... au théâtre... Jules Jacob Musique, Morgan (magasins Boulevard et Dorval), Roi des Bas Prix, Roland Faucher, C.T. Pont-Viau.
POUR TOUS IMPERIAL CINERAMA METRO STATION PLACE DES ARTS
En matinée et en soirée
1430 Bleury, Mt. Av. 8-7102 ou 3603

theatre du rideau vert
4664, rue St-Denis (métro Laurier — sortie rue Gifford)
l'oiseau bleu
LA MERVEILLEUSE FÉERIE POUR TOUTE LA FAMILLE
en matinée à 14 h.
les 2, 3, 4, 5, 6 janvier 1969
PRIX: \$2.00 — \$2.50 — \$3.00 — \$3.50.
Billets en vente dès maintenant de 10 h à 19 h au guichet du Rideau Vert.
Réservations: 844-1793
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS, Montréal, 129 (Québec) Tél: 842-2112

arts et spectacles



Mènie Grégoire



Paco Rabanne

Qu'est-ce que la femme?

La FEMME, un petit mot de cinq lettres mais qui englobe tant de choses! Un sujet qui conduit à tant de discussions et de controverses! Elle a été l'objet de nombreux films et d'autant, sinon plus, d'ouvrages de tous genres nous la présentant sous toutes ses facettes. Elle devait, un jour ou l'autre, faire l'objet d'un Dossier, à la télévision de Radio-Canada.

C'est maintenant chose faite, grâce au réalisateur Michel Greco qui, ce soir, à 22 heures, nous présentera son Dossier intitulé: Eve en son miroir.

Il a pris comme base de départ la dernière encyclopédie du pape où l'on retrouve la femme dans le concept traditionnel qui lui semble dévolu: avoir des enfants.

De là, Michel Greco s'est posé comme problème personnel de savoir si cela était vrai et, découlant de cette recherche, il s'est posé la question: "Qu'est-ce que c'est que la femme?"

Pour y répondre, quatre grands thèmes de recherche: — la religion; la biologie; la sociologie; la sexualité.

Cette recherche ne se traduit pas par un reportage ou une enquête; il ne s'agit pas non plus d'une étude sociologique ou de féminisme, mais bien d'une réflexion. Un essai dont on aurait retiré tout ce qui peut paraître rébarbatif, une sorte

de promenade à travers la femme.

Cette promenade, nous la ferons en compagnie de personnes qualifiées qui viendront réfléchir à haute voix.

Il y aura là le philosophe Jean Guittou, un jésuite le père Julien Harvey, l'auteur de l'Amour et l'Occident, la romancière chinoise Han Suyin, un anthropologue, Guy Dubreuil, un psychiatre, le docteur Michel Dansereau, un biologiste, le professeur Trémoilère, la sociologue et animatrice d'émissions à la radio Mènie Grégoire, le célèbre couturier parisien Paco Rabanne et enfin, pour corser le tout et donner un point de vue qui ne manque pas d'intérêt, celui d'une strip-teaseuse, Tamara.

Ce Dossier que Michel Greco a voulu "pas comme les autres" est un cadeau que les affaires publiques offrent pour les fêtes de fin d'année.

Avec son équipe, le réalisateur a tourné les différentes séquences à Montréal, à Paris et en Suisse, mais il n'a pas voulu, pour autant, représenter la femme canadienne, française ou suisse mais bien la FEMME, personnage universel, dans toute l'acceptation du terme.

Dans l'équipe qui a produit ce Dossier il faut citer, outre le réalisateur Michel Greco, l'animateur Paul-Emile Tremblay et le monteur Michel Poirier.

Clin d'oeil

LIVRE: au "Livre de la semaine", à compter d'aujourd'hui jusqu'à vendredi, à 16 h. 07, à la radio d'Etat, on lira des extraits des "Souvenirs", d'Edouard Montpetit.

FEMINA: à "Si femme savait", cet après-midi, à la radio d'Etat, on racontera l'histoire de l'alimentation. A ne pas manquer, à 15 h. 07.

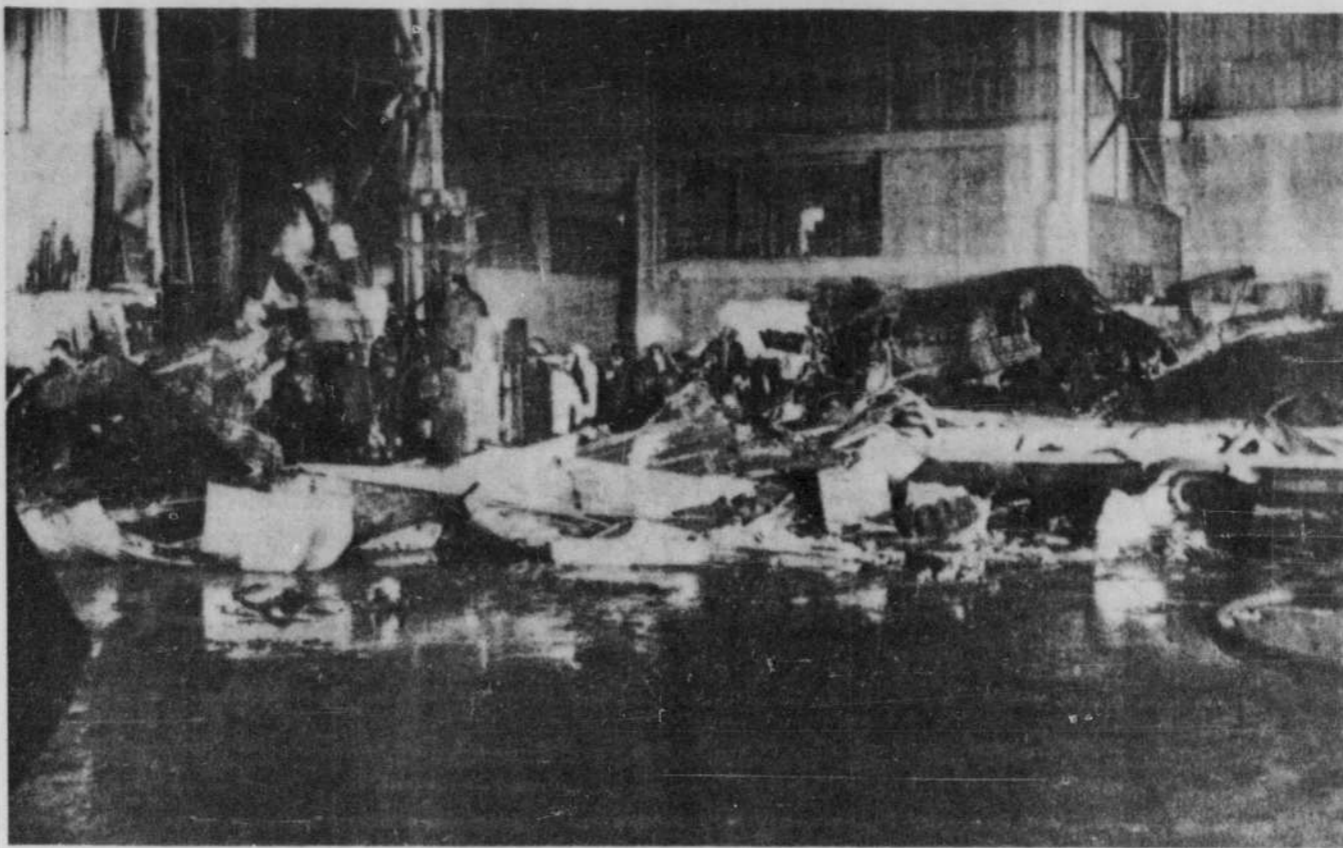
CINEMA: au 2, à 13 h., "Le conte du tsar Saltan", d'après un conte féerique de Pouchkine. Film russe. A 23 h. 30, "L'épreuve continue", film tchèque réalisé par J. Balík.

VARIETES: à Tour à tour, au 2, à 18 h., l'animateur Tex recevra Suzanne Valéry.

Horaires

Le sigle c marque une émission en couleur

Table of TV and radio schedules for CBFT, CBMT, CFTM, and CFCF, listing programs and times.



Vingt-sept personnes ont été tuées et 27 autres blessées quand un bi-moteur Convair 850 de la North Central Airlines s'est écrasé vendredi soir sur un hangar à l'aéroport O'Hare de Chicago. L'appareil portait 42 passagers et quatre membres d'équipage. Huit jeunes garçons membres d'un corps de clairons qui venait de terminer une répétition dans le hangar sur lequel s'est écrasé l'avion, sont au nombre des blessés. Au moment de la tragédie, l'aéroport était envluppé de brouillard et il bruillait. L'avion avait quitté Minneapolis et avait fait plusieurs escales avant l'accident.

Sondage auprès des rédacteurs Le vol d'Apollo 8 a couronné une année riche en nouvelles

Un sondage effectué parmi les rédacteurs de nouvelles à travers le Canada a choisi le vol intersidéral Apollo 8, qui pour la première fois a amené l'homme hors de l'attraction terrestre, comme étant le sujet de nouvelle le plus important de 1968.

La plupart des rédacteurs dans les journaux et les postes de radio du Canada avaient posé les votes concernant le sondage annuel de fin d'année par la Presse Canadienne, avant qu'Apollo 8 ne prenne le départ, le 21 décembre, pour accomplir son périple historique autour de la lune.

Après le départ réussi la nouvelle s'est emparée de l'imagination mondiale plus qu'aucune autre réalisation humaine dans l'espace depuis que le premier Sputnik russe était entré en orbite, le 10 octobre 1957.

Avant le vol d'Apollo, 130 rédacteurs à travers le Canada avaient voté par une marge impressionnante pour déclarer l'assassinat de Robert Kennedy, à Los Angeles, le 5 juin, comme étant la nouvelle la plus importante dans le monde entier en 1968.

Voici, par ordre d'importance, les nouvelles choisies:

- 1 - Apollo 8 et le vol intersidéral.
2 - L'assassinat de Robert Kennedy.
3 - L'invasion par les Soviétiques de la Tchécoslovaquie.
4 - L'assassinat de Martin Luther King.
5 - L'encyclique de Paul VI sur le contrôle des naissances.
6 - L'annonce faite par le président Lyndon Johnson, selon laquelle il ne se présenterait pas aux élections présidentielles.

Au Canada, 1968 a été l'année de Pierre Elliott Trudeau. Sa victoire aux élections du 25 juin comme chef d'un gouvernement majoritaire a été choisie par les rédacteurs de nouvelles comme étant l'événement canadien le plus important de l'année.

Voici, par ordre d'importance et selon le vote, les nouvelles canadiennes choisies pour 1968:
1 - La victoire électorale de Trudeau.
2 - Le choix de Trudeau au leadership du parti libéral.
3 - La greve des postes.

4 - La mort du premier ministre Daniel Johnson.
5 - La défaite du gouvernement par un vote des Communes.
6 - Les greffes cardiaques au Canada.

Les sélections ont été faites par les rédacteurs des journaux membres de la Presse Canadienne, et par les postes de radio et de télévision desservis par Broadcast News Limited, une filiale de la Presse Canadienne.

Les personnes choisies comme étant les meilleures sources de nouvelles, en 1968, au Canada, sont M. Pierre Elliott Trudeau, Nancy Greene et le Dr Pierre Grondin.

La Conférence catholique canadienne déplore l'insuffisance des droits culturels et religieux

par Donat Valois

OTTAWA (PC) - La Conférence catholique canadienne considère que dans le domaine de l'éducation, au Canada, il y a encore beaucoup à faire pour faciliter aux parents le plein exercice de leur droit d'instruire leurs enfants dans la religion et la culture de leur choix.

Dans une déclaration conjointe qu'elles viennent de rendre publique, les Commissions épiscopales d'action sociale et de bien-être et de la santé de la CCC soutiennent que si l'on veut donner des chances égales à chaque citoyen canadien, les droits linguistiques des ethnies fondatrices "doivent être mieux respectés tant sur le plan juridique que sur le plan des affaires et de l'éducation".

Cette déclaration, intitulée "Droits de l'homme - Chemin vers la Paix", se veut, notent les évêques, une réponse à une demande de la Commission canadienne des droits de l'homme et se rallie en même temps au désir du pape Paul VI qui a déclaré le Premier de l'An, rappellent-ils, "Journée mondiale de la Paix".

La déclaration des évêques porte sur les principaux secteurs de l'activité humaine au Canada ainsi qu'à l'étranger. Les évêques font également leurs des énoncés de principe sur les Droits de l'homme, faits par les Nations unies, Pie XII, Jean XXIII, Paul VI, et autres.

"L'Eglise partage avec les Nations unies la conviction que la protection efficace des droits de l'homme constitue une condition essentielle de la paix et du progrès sur le plan national et international", déclarent les évêques, notant que Pie XII possédait comme un des prérequis nécessaires à la paix le respect des droits fondamentaux.

La déclaration souligne que Jean XXIII, dans la préface à son encyclique sur la paix, insistait sur les droits et les devoirs de la personne humaine, notant que le respect des uns et l'exercice des autres sont des éléments essentiels au maintien de l'ordre parmi les hommes et de la paix dans la société.

Les évêques soulignent que le Canada, pour sa part, "vient de se mettre en route" et que les Canadiens se sensibilisent

aux déficiences qui existent dans de nombreux secteurs sociaux. "Ils prennent acte que la sauvegarde des droits constitutionnels ne repose pas encore sur une véritable déclaration canadienne des droits, mais uniquement sur une simple mesure législative", soulignent-ils.

Contre la discrimination

Dans le domaine du travail et des services publics, il ne doit exister aucune distinction quant à la race, la religion ou la couleur, note-t-on dans la déclaration.

Pour ce qui est des droits de la femme, il faut, selon les évêques, pousser l'application du principe: "à travail égal, salaire égal" et lui assurer une véritable égalité de chances d'avancement.

Quant au secteur des services sociaux, les politiques de sécurité sociale devraient être conçues et appliquées de telle sorte qu'elles facilitent chez les usagers l'exercice de leur liberté et leur esprit d'initiative.

La CCC note encore que dans le domaine de l'aide internationale et du développement des pays qui accèdent à l'indépendance, le Canada, "dont le standard de vie et le niveau technique se situent parmi les plus élevés au monde", doit prendre conscience qu'il a un rôle bien spécifique à jouer pour aider ces pays à prendre en main leur destinée.

La commission scolaire régionale des Mille-Isles a décidé d'acheter une résidence pour son centre administratif. Les services d'administration de la régionale sont en effet dispersés dans les diverses écoles, ce qui cause, explique la régionale, "un retard considérable à la bonne marche de l'administration". Les commissions de la ré-

Le voeu de M. Yvon Groulx

Que le français devienne en 1969 langue nationale

"Qu'en 1969 les législateurs avec l'appui de la population, fassent du français la langue nationale du Québec, langue indispensable et suffisante pour y vivre et y accéder aux postes les plus élevés afin que disparaisse à jamais le mur infranchissable de la priorité de la langue anglaise".

Tel est le voeu du Nouvel An du président national de la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste, Me Yvon Groulx.

Me Groulx, après avoir rappelé dans son message de souhaits que l'année s'achève sur la première manche de ce que les historiens appellent la querelle linguistique québécoise et aussi sur l'aveu sans ambages par les autorités québécoises du marasme financier dans lequel les plonge le régime fédéral actuel, de même que sur l'offensive à peine déguisée d'Ottawa pour déclasser le Québec dans ses relations avec le monde, espère que ces événements accentueront la prise de conscience nationale du Québec français et accéléreront, par une réaction salutaire de survie, son émancipation dans tous les domaines de sa vie collective.

"Il est vital, poursuit Me Groulx, que le peuple du Québec soit constamment en garde contre cette tentative délibérée de minorisation dont il est l'objet sur tous les fronts.

"Qu'en 1969, le gouvernement du Québec, le seul dont nous ayons la maîtrise, affiche

une indépendance farouche dans tous ces domaines de sa compétence exclusive, qu'il oppose un refus catégorique à toute tentative de compromis et que la population l'appuie résolument dans une attitude ferme et irréductible."

"Je souhaite aux gouvernants et à mes compatriotes, dit encore Me Groulx, de percevoir lucidement la grave menace que fait peser sur toute la patrie québécoise l'anglicisation galopante dans la région de Montréal, à la faveur d'un libéralisme culturel néfaste, d'un bilinguisme naïf et du principe pernicieux du libre choix de l'option culturelle et de la langue d'enseignement. Cette politique traditionnelle de tolérance linguistique et de fausse égalité des droits culturels pour tous les citoyens québécois, même les néo-québécois, n'a abouti en définitive qu'à transformer en fabriques d'anglophones les écoles soutenues par nos propres deniers."

"Je souhaite, poursuit le président national de la Fédération des SSJB, que les autorités à tous les niveaux sachent dissiper le climat d'inquiétude et d'insécurité qui engendre la contestation et la violence non seulement par des appels à l'ordre et des mesures de répression, mais surtout par la suppression des injustices et des insatisfactions qui provoquent des désordres et, notamment, en mettant fin à la domination de la majorité par la minorité."

Carnaval de Québec

Trudeau présidera au bal de la reine

QUEBEC (PC) - Le premier ministre canadien, M. Pierre Elliott Trudeau, présidera à l'un des principaux événements annuels du Carnaval de Québec le 14 février prochain, soit le bal de la reine.

C'est ce qu'a annoncé vendredi dans une conférence d'information le président du carnaval, M. Gilles Richard, ajoutant que M. Trudeau rehausserait également de sa présence la grande finale du 10e Tournoi international de hockey pee-pee la populaire course en canot, le défilé de nuit de la haute ville et le feu de joie sur les Plaines d'Abraham.

Soulignons que c'est la première fois qu'un premier ministre du pays accepte la présidence d'honneur du bal de la reine.

Depuis la première présentation de cet événement mondial, la présidence fut assurée par les personnalités suivantes: en 1963: M. Jean Lesage, premier ministre du Québec; 1964: M. Louis Robichaud, premier ministre du Nouveau-Brunswick; 1965: M. John Roberts, premier ministre de l'Ontario; 1966: M. Duff Roblin, premier ministre du Manitoba; 1967: M. Daniel Johnson, premier ministre du

Québec et en 1968: le général Jean-V. Allard, des forces armées canadiennes.

D'autre part, le ministère des Affaires culturelles de la province vient d'accorder une subvention de \$5,000 aux responsables du 15e Carnaval de Québec. La période de festivités débutera cette année le 5 février et prendra fin le 13 jours plus tard.

Commission des transports

OTTAWA (Canadian Press) - M. Jules-M. Fortier a été nommé directeur général du contentieux de la Commission canadienne des transports.

Il s'agit d'un nouveau poste dont la création fait suite à la fusion des comités de contentieux qui relevaient de la Commission Agé de 56 ans, M. Fortier est originaire de Québec.

NETTOYEUR P.M. Service d'une heure au comptoir. Service de chimistes. 8309 ST-DENIS 381-1322

DÉCORATEURS ENSEMBLIERS LAURENT BÉRUBÉ DÉCORATEUR - ENSEMBLIER 8240 AIMÉ-RENAUD ST-LEONARD MtL 38 3 2 4 - 2 5 8 0

LAURENT LAMY DÉCORATEUR - ENSEMBLIER 788, Wilder Montréal 8 - 737-1955

ARCHITECTES BEAULIEU, LAMBERT TREMBLAY ARCHITECTES 3480 C. de la Côte des Neiges Montréal -- 937-9324

DAVID & BOULVA ARCHITECTES 3 Place Ville-Marie MONTREAL - 866-9854 Les architectes Longpré, Marchand, Goudreau Dubush, Stewart, Bourke 506 est. rue Ste-Catherine Montréal 24, - 842-1401

RICARD 49 BEUVE MASTIS DE MA PRODUCT OF FRANCE. Bienvenu à toute heure. UN VOLUME DE RICARD CINQ VOLUMES D'EAU NATURELLE TRÈS FRAÎCHE. RICARD (R.A.Q. 222-C) IMPORTÉ DE FRANCE O.G.M. - MONTREAL

Les États-Unis ont admis prudemment la réforme du système monétaire international

À noter...

potins financiers

La meilleure tenue de bien des stocks, canadiens et américains, durant le cours de la dernière séance de la semaine dernière, serait attribuable à des facteurs d'ordre technique, après la réaction des séances précédentes, due au resserrement du crédit et aux avances des taux monétaires.

Comme les développements économiques ne seraient guère encourageants aux E-U et même, dans notre pays, présentement mieux vaut transiger prudemment bien que les valeurs canadiennes nous semblent plus attrayantes que celles des E-U, car "les perspectives pour 1969 seraient meilleures ici qu'outre-frontière."

Le dernier bulletin de Raymond Camus Inc laisse voir des valeurs rapportant entre 7,50% et 8,50%, soit des taux conformes à la hausse actuelle du loyer de l'argent.

Aquacore International Ltd, de Vancouver, vient de développer un réseau unique de purification de l'eau, permettant de combattre la pollution.

La mauvaise température, le chômage accru, et le grand nombre de consommateurs inquiets de l'avenir, vu les hausses persistantes et généralisées du coût de la vie, etc, ont affecté quelque peu le commerce des Fêtes dans notre ville et ailleurs, rapporte-t-on.

Denison Mines vendrait 230.950 actions de Lake Ontario Cement Ltd, qu'elle détient dans son portefeuille.

Tabsis projette de dépenser \$3.000.000 en amélioration de ses manutentions des billets de bois.

Pacific Clay Products des E-U vient d'acquiescer 161.500 actions, (soit 11%) des actions de Granby Mining Co. Ltd de Vancouver, au prix de plus de \$6.000.000. Encore une entreprise canadienne qui est en train de passer aux Américains.

McIntyre Porcupine Mines vient de signer un contrat avec des Japonais pour l'acquisition de 30.000.000 de tonnes de charbon, de ses mines de l'Alberta pour alimenter des usines sidérurgiques japonaises.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Le R-U contribue \$51.480.000 à l'Association Internationale de Développement

Le Gouvernement britannique a informé l'Association Internationale de Développement (IDA) que, sous réserve d'approbation parlementaire, il compte effectuer une contribution intermédiaire à l'Association d'un montant équivalant à \$51.480.000 dollars, avant que les modalités du deuxième renouvellement des ressources ne prennent effet. Cette contribution intermédiaire équivaut au premier des trois versements prévus pour le Royaume-Uni aux termes de l'accord pour le deuxième renouvellement des ressources de l'IDA. Le Royaume-Uni est le huitième pays membre de l'Association qui a pris des dispositions pour effectuer une contribution par anticipation ou qui a soumis des propositions à cet effet à son Parlement.

L'Institut canadien des textiles modifiera ses rapports en 1969

Les fibres synthétiques ayant dans une grande mesure remplacé le coton comme matière première dans l'industrie canadienne des textiles de coton, la forme des rapports au public sur cette industrie sera modifiée après 25 ans.

Pour renseigner sur son activité, l'industrie ne mentionnera plus le nombre de balles de coton ouvertes, elle fera plutôt connaître le poids de toutes les fibres par elle consommées.

L'Institut Canadien des Textiles signale, en annonçant ce changement, que les textiles mélangés de coton et de fibres synthétiques forment une si large part de la production de ce que l'on appelle encore l'industrie textile du coton, que seule la nouvelle forme de compte rendu peut refléter la tendance réelle de l'activité.

À l'heure présente les statistiques ne sont disponibles que trimestriellement — de janvier à septembre cette année les filatures de coton ont consommé 145 millions de livres de fibres, à comparer à 163 millions durant la même période de l'an dernier — mais, l'an prochain, il sera possible de fournir des statistiques mensuelles.

Une offre, faite demain aux actionnaires de Premium Iron Ores

La Bourse de Montréal a été avisée que le Comité exécutif de l'American Export Industries Inc a approuvé une offre aux détenteurs d'actions de Premium Iron Ores. La circulaire, traitant de la dite offre ainsi que la lettre de transmission et autres documents seront expédiés à tous les détenteurs d'actions de Premium le 31 décembre 1968. L'offre sera équivalente à \$5,00, en fonds américains, payables en monnaie canadienne et elle expirera le 30 juin 1969.

Comme on sait, les actions de Premium Iron Ores Ltd sont inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal. Sur un total d'autorisées de 5.000.000 d'actions, il y en a 2.384.000 émises. Les cours extrêmes de ses actions cette année furent de \$4,55 et \$2,25. Il n'a jamais été déclaré de dividendes sur les actions ordinaires de la compagnie précitée et comme l'offre est de \$5,00, elle devrait être évidemment acceptée par tous ses actionnaires. Malheureusement, ce sera encore une entreprise canadienne qui passera aux mains des Américains.

Nos meilleurs souhaits de Bonne et Heureuse Année aux spéculateurs et aux investisseurs

Nous profitons de cette avant-dernière journée de l'année 1968 pour présenter aux lecteurs des pages financières du journal Le Devoir nos meilleurs vœux à l'occasion du Nouvel An. Puisse 1969 être pour tous "une année de bonheur et de prospérité". Quant à ceux qui nous ont témoigné leur marque d'estime, soit par des cadeaux inattendus ou par de simples cartes — un mot d'appréciation ne vaut-il pas, bien des fois, plus que tout l'or du monde? — nous leur présentons nos sincères remerciements, d'autant plus qu'il est particulièrement reconfortant, à cette époque de l'année, de recevoir des témoignages d'appréciation évidente d'un travail ingrat, qui nous vaut autant d'ennemis que d'amis et pour cause... le jeu de bourse n'est-il pas un jeu fort risqué et tout commentateur de nouvelles boursières cour, évidemment, de grands risques dans ses pronostics, tout comme dans ses analyses des marchés mobiliers et immobiliers. A cette époque d'incertitudes internationales (la paix n'est pas encore un fait accompli au Vietnam, au Nigeria, etc) et économiques, assurons-nous à un ralentissement dans les économies des E-U et du Canada, entr'autres, d'autant plus que ces deux pays doivent entreprendre une lutte réelle contre les forces inflationnistes, si non... en résultera-t-il une dépression économique, d'autant plus que maints facteurs peuvent influer sur le sentiment spéculatif, présentement. Nous nous efforçons donc en 1969, tout comme durant les années précédentes, d'indiquer au public spéculateur et aux investisseurs les facteurs susceptibles d'influer sur les Bourses et les marchés de obligations, à la lumière de nos 40 années d'expérience comme directeur des pages financières de trois journaux locaux et de nouveau, nous remercions leur indulgence, tout en leur présentant nos meilleurs souhaits.

Marcel CLEMENT

Document à cet effet, par le Trésor américain

WASHINGTON (AFP) — Les États-Unis ont prudemment admis la nécessité de réformer le système monétaire international.

Un document de fin d'année publié par le département du Trésor souhaite toutefois que les réformes à venir conservent les éléments du système "qui ont fait leur preuve" et impliquent une plus grande coopération entre les principaux pays industrialisés.

Le premier chapitre d'un rapport de la Trésorerie intitulé "Maintenir la force du dollar américain dans une forte économie du monde libre" est consacré aux problèmes rencontrés dans le fonctionnement du système monétaire international en 1968 et aux perspectives d'avenir.

Les crises monétaires de 1968, écrit la Trésorerie, ont "souligné la nécessité de continuer les efforts pour renforcer la coopération entre les autorités monétaires". "Un aspect important dans la poursuite de cet idéal est la ratification et l'application rapide du système de droits de tirage spéciaux du fonds monétaire. D'autres techniques pour renforcer le système devront être explorées à la lumière de l'expérience acquise."

Ajustement

Le document publié par l'Administration américaine sortante ne fait aucune allusion au problème du prix de l'or sur lequel le nouveau secrétaire au Trésor M. David Kennedy provoqua récemment un renouveau de spéculation en refusant de prendre position sur son maintien au cours inamovible de 35 dollars l'once.

"La poursuite de l'évolution du système monétaire international peut ne pas impliquer de changements aussi fondamentaux que ceux que nous avons vus en 1968, dit la Trésorerie. Il est important, cependant, que tout en conservant les arrangements qui ont fait leurs preuves nous soyons prêts à considérer avec un esprit ouvert de nouveaux changements dans le système monétaire international."

Un des domaines où la Trésorerie américaine préconise une plus grande coopération entre les principaux pays industrialisés est dans le réajustement des balances de paiements. Le document reconnaît que si le déficit américain s'est trouvé réduit en 1968, cela a surtout résulté de la faiblesse du franc après la crise de mai-juin.

Les États-Unis, dont le surplus commercial a été cette année réduit des trois quarts, préconisent un système d'ajustement des comptes basé sur un plus grand équilibre des échanges commerciaux. Ils souhaitent en particulier que les pays à excédent comme l'Allemagne et l'Italie cherchent leur expansion dans le développement de la demande intérieure plutôt que dans l'accroissement des exportations.

"Un recours plus grand à la demande intérieure par les pays à surplus représenterait de leur part une contribution importante au processus d'ajustement des balances de paiements."

\$4,000,000.00 de facturation annuelle

Dépassée en 1968 par l'agence de publicité BCP

L'agence de publicité BCP, de Montréal, vient de dépasser \$4.000.000.00 de facturation annuelle, a annoncé hier son président, M. Jacques Bouchard.

"Grâce au dynamisme de l'équipe et à sa jeunesse, nous sommes devenus la plus importante agence de publicité au Canada français", a-t-il déclaré. "Les relations étroites que nous maintenons avec nos clients et nos services diversifiés nous ont permis de nous affirmer dans le domaine particulièrement difficile que constitue la publicité au Québec."

BCP est l'agence qui a récemment créé les campagnes des Obligations du Canada, de la bière Labatt, des confitures Raymond et de plusieurs autres grandes entreprises.

Le président de BCP, qui s'adressait aux représentants des divers véhicules d'information réunis aux bureaux de l'agence, a repris:

"Le rythme de notre expansion non seulement s'est maintenu, mais s'est même accru depuis la formation de notre compagnie qui concurrençait avec succès des entreprises beaucoup plus anciennes. Si nous avons si bien réussi, c'est que notre personnel spécialisé connaît à fond les besoins des consommateurs canadiens-français et que nos diverses campagnes publicitaires sont conçues et exécutées de façon à répondre à ses exigences bien particulières."

M. Bouchard a fait état, au cours de ses remarques, des diverses associations contractées ces derniers mois par BCP, initiatives qui lui permettent maintenant de se classer au rang des grandes agences de publicité.

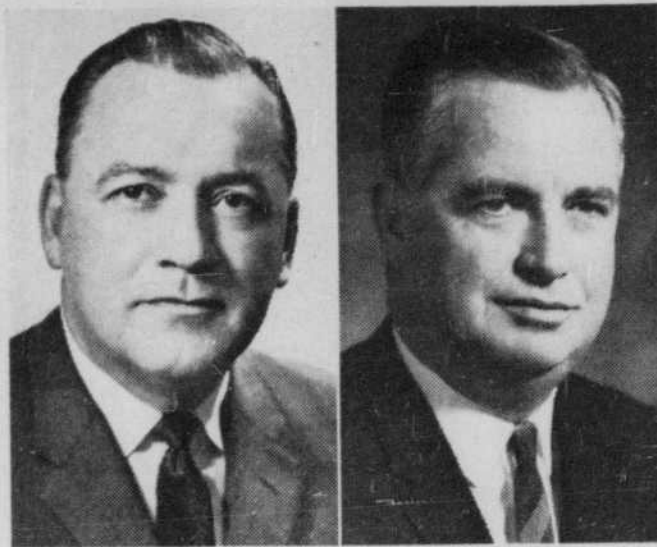
C'est ainsi que BCP, qui possède déjà une entente de collaboration avec l'agence Goodis, Goldberg and Soren, de Toronto, ce qui lui permet de desservir le marché anglophone, a récemment formé avec la grande agence Dupuy-Compton, de Paris, une compagnie distincte sous le nom de BCP-Dupuy Publicité, avec bureaux à Montréal et dans la capitale française.

Cette année a également été témoin d'un accord avec les conseillers en relations publiques, Jacques Guay et Associés Inc., société dont M. Bouchard est devenu vice-président.



Norman Industries, Inc., le plus important fabricant au monde de systèmes anti-vol, annonce la nomination de la maison Tele-Tector, Inc. comme distributeur autorisé des caméras de surveillance de sécurité "Tele-Tector", fabriquées par Norman Industries, Inc., et conçues pour prévenir tout vol à l'étalage, pillage, attaques à main armée dans les magasins, les banques et l'industrie. Ces caméras électroniques peuvent être programmées à transmettre leurs observations en direct (télévision à circuit fermé), ou à produire des prises de vue à intervalle fixe en séquence. Jean F. Berlinguette (à gauche), Vice-Président, de "Tele-Tector, Inc.", Montréal, Québec, en compagnie de Norman M. Kiven (centre), Président de Norman Industries, Inc., et Léo Guilbeault, Directeur de "Tele-Tector, Inc."

Nominations aux cadres de Sherwin-Williams



R. F. CURLEY J. K. BROWN

Au cours de l'assemblée annuelle des actionnaires de la Sherwin-Williams Company of Canada, Limited, tenue à Montréal le 5 décembre, M. Colin Baldwin, président du conseil d'administration a annoncé l'élection de M. J. K. Brown au bureau de direction de la compagnie. À une assemblée tenue le même jour par le bureau des directeurs de Sherwin-Williams, M. F. R. Curley a été nommé président et directeur-gérant, et M. J. K. Brown vice-président et directeur des ventes.

M. Curley s'est joint à Sherwin-Williams en 1948. Il a été, depuis, gérant de succursale, superviseur des succursales, directeur des ventes régionales, gérant des ventes des divisions, gérant pour la région de l'est, directeur des ventes du groupe Sherwin-Williams, et il est, depuis plusieurs années, vice-président exécutif.

M. Brown est entré au service de Sherwin-Williams en 1948 à la division des produits chimiques Green Cross pour l'agriculture. Après y avoir rempli avec beaucoup de succès le poste de directeur général, M. Brown passa à la division des peintures Canada Paint du groupe Sherwin-Williams en tant que directeur général de cette division. Depuis quatre ans, il était directeur général des ventes de Sherwin-Williams, division de l'Ontario. M. Brown déménagera incessamment à Montréal, où il aura ses bureaux au siège social de la compagnie.

Produit national brut au Canada

Accru durant le 3ième trimestre de cette année

Au troisième trimestre, le produit national brut corrigé des variations saisonnières et aux taux annuels a atteint les 67,6 milliards de dollars, poursuivant ainsi l'expansion économique accélérée qui a suivi le ralentissement constaté au deuxième semestre de 1967. La production de biens et de services a augmenté de 2 p. 100. La demande sur le marché intérieur s'est intensifiée, sous l'effet d'une hausse marquée de la dépense personnelle.

Compte tenu de la hausse des prix de 0,8 p. 100, soit un peu moins qu'au trimestre précédent, le PNB a connu une augmentation réelle de 1,1 p. 100. Si l'on ajoute les augmentations du début de l'année, l'accroissement en volume a été de 4,5 p. 100 depuis le quatrième trimestre de 1967.

D'après les données connues, il est possible de prévoir des ordres de grandeur de la valeur du PNB pour toute l'année. Si, par exemple, il n'y avait pas d'augmentation au quatrième trimestre après correction des variations saisonnières, l'augmentation sur 1967 serait de 7,4 p. 100. Si l'on suppose une hausse de 2 p. 100, elle serait de 7,9 p. 100.

La demande globale a augmenté de plus de 2 p. 100 au troisième trimestre contre 1,5 p. 100 au deuxième. Les exportations ont baissé après avoir connu un accroissement considérable au premier semestre, mais la demande sur le marché intérieur a connu une hausse appréciable de 3 p. 100. Après un ralentissement au deuxième trimestre, les dépenses personnelles ont fait un bond de plus de 3 p. 100, soit le plus considérable depuis deux ans; l'augmentation proportionnelle la plus forte a été dans les biens durables, surtout parce que les achats d'automobiles neuves ont monté de 16 p. 100, mais les biens non durables et les services ont également accusé des augmentations généralisées. La formation brute de capital fixe des entreprises a augmenté de 3,5 p. 100 par rapport au chiffre rectifié du deuxième trimestre, à cause surtout d'une augmentation de 7,5 p. 100 des dépenses en machines et en matériel; la construction a

Activités de la British Leyland

Elle détient la part du lion dans l'industrie anglaise

British Leyland présente la nouvelle version de ses quatre modèles les plus populaires; c'est-à-dire, la Jaguar Type E, la Triumph Spitfire Mark III, la Triumph GT-6+ et la Rover 2000. Ce ne sont là que quatre des quinze modèles que la British Leyland dévoilera au Canada avant le printemps 1969.

La British Leyland détient maintenant la part du lion au sein du marché mondial des voitures fabriquées au Royaume-Uni.

Ces quatre voitures sont équipées de toutes les nouvelles caractéristiques de sécurité; par exemple: feux latéraux, feux arrière plus grands, système anti-polluant, tableau de bord équipé de toutes les caractéristiques de sécurité, colonne et volant amortissants et appuis-tête.

La nouvelle Jaguar Type E décapotable, voiture sport par excellence, conserve une carrosserie aux formes félines et sous le capot, une mécanique à toute épreuve. L'intérieur est une élégance sportive tout en offrant un confort des plus luxueux.

Les deux Triumphs — la Spitfire Mark III et la GT-6+, plus spacieuse — sont le résultat d'une construction soignée et de lignes aérodynamiques symbolisant la vitesse.

La Spitfire décapotable, petite voiture sport nerveuse, doit sa puissance à un moteur 1296 cc., quatre cylindres, avec soupape en tête.

Des sièges type "cockpit" accentuent l'aspect luxueux qui caractérise l'intérieur de ces voitures. De plus, la grille arrière de la GT-6+ est chauffée à l'électricité.

La Rover 2000 peut être considérée comme une voiture sport familiale. Elle a quatre portières et peut accueillir cinq passagers, mais les lignes de sa carrosserie et la puissance de son moteur la classent sans contredit au rang de voiture sport.

L'Afrique du Sud a vendu la semaine dernière pour \$5.500.000 d'or à différentes institutions monétaires dans le monde.

Le prix des jus d'oranges vient de monter de 3 cts, par suite de dommages causés par le froid aux récoltes d'oranges de la Floride.

Les estimés portent la présente récolte de sucre à Cuba à 6.000.000 de tonnes.

Deere & Co a vu ses recettes augmenter au cours de l'exercice financier clos le 31 octobre 1968, en dépit de ventes moins nombreuses.

Il y a ordinairement contraction dans les ventes d'automobiles en janvier et en février, sur notre continent, plus la demande augmente avec mars. En sera-t-il ainsi cette année?

Plusieurs analystes financiers prévoient que les cours des obligations américaines et canadiennes seront à la hausse, si les pressions contre le fléau de l'inflation augmentent aux E-U et au Canada. Comme l'inflation est le plus grand fléau après la guerre, menaçant l'économie nord-américaine, il importe que Washington et Ottawa agissent d'un en venant au contrôle des prix et des salaires...

La production de lingots d'acier de la semaine close le 7 décembre 1968 a été de 229.800 tonnes, soit une hausse de 0,14% par rapport à celle de la semaine précédente (229.465 tonnes). La production de la semaine correspondante de l'année 1967 avait été de 184.789 tonnes. L'indice de la production, dont la base (1960) est la production hebdomadaire moyenne de 1957-1959 (96,108 tonnes), a été de 239 durant la semaine observée, contre 239 la semaine précédente et 192 un an plus tôt.

Eastern Bakersies Ltd de St-John, née 1967 avait été de 184.789 tonnes. L'indice de la production, dont la base (1960) est la production hebdomadaire moyenne de 1957-1959 (96,108 tonnes), a été de 239 durant la semaine observée, contre 239 la semaine précédente et 192 un an plus tôt.

Le nom de The British American Oil Company Limited vient d'être changé en celui de Gulf Oil Canada Limited et dès jeudi, le 2 janvier 1969, les transactions auront lieu sur la Bourse de Montréal sur les actions ordinaires de B. A. sous le nouveau nom et le symbole au téléscripteur sera "GOC".

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, CARDINAL, ROY & CIE Comptables agréés ALAIN BELZILE, C.A. PIERRE CARDINAL, C.A. GILBERT ROY, C.A. RONALD FERON, C.A. 2345 est, Belanger Montréal 729-5226	Lucien Dahmè, C.A. Comptables agréés 276 ouest rue St-Jacques Suite 110 845-4194
PROVOST & PROVOST Comptables agréés ROGER PROVOST, C.A. SMILE LECHE ROLAND PROVOST, C.A. 928 est, boul. St-Joseph 526-1661	VIAU & ROBIN Comptables agréés LUCIEN D. VIAU, C.A. H. YVES ROBIN, C.A. JACQUES H. CHADIDAN, C.A. ARMAND H. VIAU, C.A. J. FERDINAND VIAU, C.A. GÉRARD FORGET, C.A. CLAUDE GANTIER, C.A. 4926 ave. Verdun, Verdun 769-3871

Duval, Buteau & Cie
 COMPTABLES AGRÉÉS
 159 ouest, rue Craig, Montréal 1 861-9987

Mallette, Normandin & Cie
 René de Cotret & Cie
 Comptables agréés

1440 ouest, Ste-Catherine, Montréal - 866-2891
 Ottawa - Québec - Drummondville - Nicolet
 Trois-Rivières - St-Jérôme - Gatineau - Chicoutimi

THORNE, GUNN & CIE
 Incorporant
AIMÉ GALARNEAU & CIE
 Comptables agréés

R.J.P. Dawson, C.A.
 J. J. Hogg, C.A.
 D.M. Long, C.A.
 H.J. Goulet, C.A.
 P. Goureau, C.A.
 L.L. Gros, C.A.
 R.A. Brien, C.A.
 F. Lewis, C.A.
 J.D. Hogg, C.A.
 G.R. McPhee, C.A.
 W.G. Hogg, C.A.
 L.A. Wright, C.A.
 D.W. Smith, C.A.
 M.B. Turcotte, C.A.
 C.A. Poirault, C.A.
 A. Galarneau, C.A.
 J.M. Boivin, C.A.
 L.P. Ward, C.A.
 K.S. Vance, C.A.
 B.T. Dent, C.A.
 R.H. White, C.A.

800 Place Victoria, Suite 2604 - Tél. 878-3011

Samson, Bélaïr, Côté, Lacroix et Associés
 Comptable Agréés.

Maurice Samson, C.A.
 Jean Lacroix, C.A.
 Lionel Bélaïr, C.A.
 Raymond Fortin, C.A.
 Marcel Leblond, C.A.
 Vincent Forget, C.A.
 Pierre Barry, C.A.
 Adrien Côté, C.A.
 Jean-Paul Boyer, C.A.
 René Auger, C.A.
 Jean-Paul Bouchard, C.A.
 Jacques Miller, C.A.
 Jean Fortin, C.A.
 Paul-A. Michaud, C.A.
 Robert Myre, C.A.
 Clément Lussier, C.A.
 Raymond Bouchard, C.A.
 Gilles Moisan, C.A.
 Paul-G. Bonnier, C.A.
 Grégoire Bellavance, C.A. Syndic
 Lucien P. Bélaïr, C.A.
 Hensley Bourgeois, C.A.
 Albert Galarneau, C.A.
 Benoît Sylvestre, C.A.
 Dennis Bell, C.A.
 Raymond Couillard, C.A.
 Marcel Ducharme, C.A.
 Gilles Lévesque, C.A.
 Emile Mallette, C.A.
 Roland Lévesque, C.A.
 Bertrand Larocque, C.A.
 Pierre Pharoand, C.A.
 Roland Lévesque, C.A.
 Robert Blanchette, C.A.
 Pierre Vermette, C.A.
 Gérard Trudeau, C.A.
 Jacques Proulx, C.A.
 Yves Lamotte, C.A.
 D.-A. Ménard, C.A.

MONTREAL - QUEBEC - RIMOUSKI
 Suite 3100, Place Victoria, Montréal 115, 861-5741

IMPORTANT

Volcano vient d'acquiescer la division des chaudières "tubes à feu" de **DOMINION BRIDGE**

Volcano est donc désormais la seule entreprise officielle à assurer le service de ces chaudières.

Les propriétaires de chaudières **MARATHON** et **OLYMPIC** sont tous invités à se prévaloir de nos services et à bénéficier de notre compétence au même titre que nos clients actuels.

Service de 24 heures

VOLCANO
 8635, boulevard St-Laurent, Montréal 351, Qué
 Tél.: 381-6281

Bourse canadienne - Variations de la semaine dernière

Table of Canadian stock market variations for December 29, 1968. Columns include date, stock name, price, and change.

Bourse de Montréal - Variations de la semaine dernière

Table of Montreal stock market variations for December 29, 1968. Columns include date, stock name, price, and change.

Shell Canada Ltd. advertisement featuring a group photo of staff and text about their educational program for Royal Dutch/Shell.

Advertisement for synthetic textile blends, discussing market trends and the role of synthetic fibers in clothing.

Advertisement for Melchers in Toronto, highlighting their expansion program and listing various services offered.

Advertisement for Sam Goldwater, Avocat, and Philippe Gélinas, avocat, listing their contact information and services.

Legal notices and court proceedings, including 'Avis légaux' and 'Avis publics' for various cases.

Advertisement for Westmount Municipal Elections, detailing the candidates and the process for electing council members.

NOS MEILLEURS VOEUX POUR 1969
CASGRAIN & COMPAGNIE LIMITÉE
 Membres de
 l'Association canadienne des courtiers
 en valeurs mobilières
 Suite 500 Téléphone:
 33 ouest, rue St-Jacques 842-3466
 Montréal

Meilleurs voeux



McNeil, Mantha, Inc.
 360 ouest, rue St-Jacques
 MONTREAL
 Tél. 845-8201

Hommages de
Lagueux & DesRochers Ltée
 VALEURS DE PLACEMENT
 105, Côte de la Montagne Québec
 Tél.: 692-0381

Meilleurs voeux a
l'occasion de l'An Nouveau

Société Drassel Inc -
Drassel Corporation Inc.

Chambre 36 266 ouest rue Notre-Dame
 Montreal, P.Q. Tel. 288-2136

Nos voeux les meilleurs

BAKER, WEEKS & CO.
 Membres de:
 New York Stock Exchange
 American Stock Exchange
 Philadelphia-Baltimore-Washington Stock Exchange
 Montreal Stock Exchange
 Toronto Stock Exchange
 Canadian Stock Exchange
 et de
 The Investment Dealers' Association of Canada

SIÈGE SOCIAL
 1 Wall Street, New York, 5, N.Y.

BUREAU DE MONTRÉAL BUREAU DE TORONTO
 635 ouest, boul. Dorchester Centre Toronto-Dominion

Bonne et
Heureuse Année

À tous nos clients et amis qui nous ont
 favorisés de leur patronage, nous offrons
 nos voeux les plus sincères à l'occasion
 de la Nouvelle Année.

Desjardins, Couture Inc.
 MONTREAL ST-HYACINTHE

Bonne et heureuse année
L'expansion économique
serait en 1969 au ralenti

Par M. Marcel Clément B.A., LL.L., directeur des pages financières du journal Le Devoir

Il nous fait plaisir de présenter aux lecteurs des pages financières du Devoir notre revue économique de fin d'année. Ils y trouveront dans la douzaine de pages qu'elle contient des articles des Honorables Jean-Luc Pépin et J.P. Beaudry, respectivement Ministre du Commerce et de l'Industrie à Ottawa et Québec, des messages de M. J.B. Neapole, président des Bourses de Montréal et Canadienne ainsi que des présidents des Bourses des Gouverneurs de ces deux marchés, soit respectivement MM. P. Turcot et Claude Guy. Ils y trouveront, aussi, des données fort intéressantes, écrites par maints économistes d'institutions financières locales fort importantes ainsi que des revues des activités de nos plus grosses compagnies canadiennes. Quant à nous, nous efforcerons à la lumière de nos 40 années d'expérience (nous y avons débuté le 26 septembre 1928) à titres de rédacteur financier de journaux locaux (6 ans, à "La Patrie", alors que ce journal était quotidien et sortait 2 éditions par jour, 19 ans au journal "Le Canada" et, enfin, plus de 15 ans au Devoir, puisque nous y sommes entrés le 24 novembre 1953) de faire ressortir ce qui s'est passé au cours de l'année qui s'achève et ce que 1969 semble nous réserver à la lumière des développements en 1968.

En marge de l'interdépendance économique des Etats-Unis et du Canada

Comme on sait, il y a interdépendance économique entre les Etats-Unis et le Canada, ce qui signifie donc que tout ce qui se passe en Amérique du Nord influe sur les conditions économiques dans notre pays. Que dis-je, à cette époque aérospatiale et de vitesse des moyens de communications, tout ce qui se passe dans le monde est de nature à affecter, sur un point ou sur un autre, notre vie nationale, d'où la nécessité de tenir nos lecteurs constamment informés sur les événements internationaux, politiques, commerciaux et boursiers, vu leurs répercussions sur le sentiment spéculatif canadien. Selon la Chase Manhattan Bank de N.Y. "1968 a été une année de progrès réels vers la solution des problèmes économiques urgents, mais ces progrès auront pour contre-partie un ralentissement de la croissance économique aux E-U pendant au moins 1 an." Reste, maintenant, à savoir quelle sera la nouvelle politique de l'administration Nixon, qui prendra le pouvoir à Washington vers le 20 janvier? Que la paix revienne pour de bon au Vietnam par suite des démarches de cette nouvelle administration et qu'elle réussisse, aussi, à enrayer quelque peu la poussée inflationniste qui s'est faite sentir au cours de l'année qui s'achève et ce seront des développements qui seront bien vus des spéculateurs aussi bien que des consommateurs, non seulement américains, mais encore canadiens et pour cause... Il importe, toutefois, que nos hommes d'affaires canadiens remédient à la tendance en cours en 1968, à l'effet que les importations de produits américains dans notre pays ont accusé un pourcentage d'augmentation plus considérable que celui de l'expédition de nos produits outre-frontière car l'excédent traditionnel des échanges du dernier item par rapport au 1er a toujours influé heureusement sur notre balance commerciale.

L'expansion de notre industrie aurifère, liée à la hausse du prix de l'or

En plus des développements ci-dessus, le Canada s'est senti et est appelé à se sentir de ce qui se passera l'an prochain sur les marchés du change étranger. La possibilité de réévaluation du mark allemand et des dévaluations du franc français et de la livre sterling demeurent toujours des points noirs à l'horizon international. Ces monnaies seraient actuellement en convalescence, mais, on peut s'attendre à ce qu'il se manifeste une nouvelle crise monétaire. Incidemment, nul doute que nos lecteurs s'empresseront de parcourir dans une autre page l'intéressant article de M. Nicholas S. Takacs, économiste de Green-shields Incorporated, qui est consacré, tout entier, à la situation monétaire internationale ainsi qu'à ses répercussions sur l'économie nationale. Ce qu'il importe le plus, présentement, c'est que les pays du bloc occidental aient des gouvernements forts, des capacités de production accrue, une bonne santé économique et des taux d'intérêts modérés. Il va sans dire que l'or est aussi appelé à jouer un rôle dans ce problème des monnaies, même s'il est vrai que les pays ont rejeté l'étalon-or en 1934 et que, depuis, ils reconnaissent une valeur arbitraire de seulement \$35.00 l'once pour ce précieux métal, alors que les prix de tous les autres métaux n'ont cessé de monter durant les trois dernières décennies et que, sur les marchés libres ainsi que sur le marché noir, l'or se vend à au-delà de \$40.00 l'once. Sait-on que maints dirigeants de grosses compagnies minières canadiennes affirment que le prix de l'or devrait être de \$60.00 l'once, en monnaie américaine, si on veut réellement que l'industrie aurifère canadienne prenne de l'expansion. L'oncle Sam cherche actuellement à gagner du temps, mais nous sommes d'opinion qu'il sera forcé, un jour ou l'autre, à reconnaître le rôle de l'or, joué depuis le commencement du monde. Rien d'étonnant, qu'en face des mesures artificielles en cours et, aussi, vu l'inflation que le dollar américain fait à peine 39 cts, en pouvoir d'achat, eu égard à son pouvoir en 1939 et on peut en dire autant pour notre dollar.

En marge de ce qui s'est passé en 1968 sur nos Bourses et sur notre marché d'obligations

Ce n'est pas un secret pour personne que nos Bourses et notre marché d'obligations reflètent aussi bien les événements internationaux que les développements économiques au Canada. Notre marché des obligations s'est senti particulièrement des fluctuations des taux monétaires en 1968. Quoiqu'il en soit, nos gouvernements et maintes entreprises corporatives ont dû passablement emprunter au cours de l'année qui s'achève. Selon la dernière compilation de A.E. Ames & Co. Limited, le total des obligations mises en souscription depuis le début de l'année jusqu'au 9 décembre 1968 a atteint les \$4,577,065,395.00, comparativement à \$4,972,330,123.00 durant la période s'étendant du 1er janvier au 11 décembre 1967. Personne n'ignore que les taux d'intérêt ont varié entre 7% et 8 1/4% au cours de 1968 et, à la suite de la décision récente des grandes banques américaines de relever leur taux d'intérêt préférentiel, la Federal Reserve Board en soient venu à hausser son taux d'escompte, exemple qui a été suivi par bien des Banques Centrales, y compris celle du Canada. Par conséquent, les investissements s'en ressentiront. Nos Bourses de Montréal et Canadienne ont été aussi fort achalandées au cours de l'année qui se terminera demain. N'estime-t-on pas qu'il fut échangé en 1968 plus de 310,958,886 actions environ sur ces deux marchés locaux, au regard de 280,145,340

actions transigées au cours de 1967. Si l'année 1968 a connu bien des fluctuations défavorables, il faut bien admettre que les derniers 6 mois de la même année ont été témoins d'un bel essor boursier. Les indices des industriels et des banques ont touché des sommets au cours du mois courant et la moyenne de papeteries a regagné une bonne partie du terrain perdu au cours des premiers mois de l'année qui s'achève, de sorte que l'on peut dire que 1968 a été favorable aux spéculateurs sur les Bourses de Montréal et Canadienne.

Maintes compagnies canadiennes ont été fort généreuses envers leurs actionnaires en leur payant des dividendes en 1968

S'il est vrai qu'il est intéressant d'investir par le temps qui court sur argent dans des valeurs à revenus fixes, ce l'est aussi d'acheter de bonnes valeurs, comportant des dividendes élevés. Sait-on qu'il ressort d'une compilation de la firme d'agents de change J.R. Timmins, membres des Bourses de N.Y., de Toronto, de Montréal, Canadienne, de l'American Stock Exchange et membres de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières, que les compagnies canadiennes ont distribué en dividendes en 1968 à leurs actionnaires le total sans précédent de \$1,461,791,121.00, comparativement à \$1,424,869,962.00 en 1967 et au regard de \$736,224,490.00 seulement, il y a dix ans, soit en 1959. Si on compare le chiffre de 1968 avec celui de 1938, soit l'année qui précède la Seconde Grande Guerre, on constate que nos sociétés canadiennes se montrèrent cette année 5 fois plus généreuses envers leurs détenteurs d'actions, puisque ces dernières n'avaient reçu que \$313,000,000 en 1938. Les compagnies industrielles, les services publics et, enfin, les institutions financières ont effectué au cours de l'année qui s'achève des distributions sans précédents. International Nickel of Canada fut l'entreprise canadienne qui paya le plus gros montant de dividendes en 1968, soit \$91,000,000.00 — chiffre qui représente, à lui seul, 28 p.c. des paiements effectués par le groupe des entreprises minières du Canada. Ce groupe s'est montré un peu moins généreux qu'en 1967. — Bell Téléphone du Canada s'est classée au 1er rang parmi les utilités publiques canadiennes, en payant en 1968 à ses actionnaires un total de \$87,000,000.00 en dividendes, soit 37 pour cent du total versé en dividendes par les services publics. Il va sans dire que bien des entreprises beaucoup moins cotées que celles mentionnées ci-dessus, ont aussi payé des dividendes intéressants en 1968 à leurs actionnaires.

Bien que nos ventes de gaz naturel et notre production de pétrole aient augmenté en 1968, on ne saurait en dire autant pour 1969

Lorsqu'on achète une maison, on procède à un examen minutieux de cette dernière. Il doit en être de même lorsqu'on achète des actions boursières, si l'on veut éviter des pertes d'argent qui peuvent, des fois, conduire à la ruine, particulièrement lorsqu'on a transigé sur couverture au-delà de ses moyens — incidemment, les exigences de marge sont de 50% sur les Bourses de Montréal, Canadienne et de Toronto et de 70% sur celles de N.Y. et de l'American Stock Exchange. Le président du Bureau des Gouverneurs de l'Association Canadienne des Pétroles, de Calgary, laissait entendre ces jours derniers que "l'avenir de l'industrie pétrolière canadienne paraissait favorable, c'est dire que 1969 pourrait bien être une excellente année pour elle." Faut-il en conclure que la production canadienne d'hydrocarbures liquides, qui a augmenté de 83,000 barils par jour, de 1967 à 1968, à 1,191,000,000, sera accrue durant l'An Nouveau? Comme l'accroissement entre 1967 et 1968 ne fut que de 7.5%, au regard de 10.3% durant la période de 1960 à 1968 inclusivement, il y a lieu d'exercer certaine prudence dans ses achats de titres de pétrole, d'autant plus que les découvertes sensationnelles, qui ont lieu durant l'année qui s'achève en Alaska ainsi que l'exploitation probable en 1969 des sables pétroliers de l'Arthabaska, dans les Territoires du Nord-Ouest pourraient bien avoir certaines répercussions sur les développements pétroliers de l'Alberta, de la Saskatchewan, etc. d'autant plus la production de pétrole au pays l'an prochain ne devrait augmenter que de 5% par rapport à 1968. Heureusement que nos compagnies de pétrole de l'ouest produisent en même temps, bien souvent, du gaz naturel — leurs ventes de ce produit ont augmenté de 400,000,000 de pieds cubes par jour à 3,500,000,000 pieds cubes en 1968 par rapport à 1967. Incidemment, nos expéditions de gaz naturel aux E-U atteignent 1,800,000,000 de pieds cubes en 1968. Rien d'étonnant que l'ensemble des envois de pétrole et de gaz naturel outre-frontière atteignent \$700,000,000.00 en 1968, ce qui influa heureusement sur notre balance commerciale.

Comme l'expansion économique sur notre continent dure depuis 1961, il y a lieu à certaines appréhensions

Les données ci-dessus font bien ressortir l'importance de connaître les perspectives d'une industrie, avant d'acquiescer des actions d'entreprises en faisant partie. Il va sans dire qu'il nous est impossible, dans l'espace restreint d'une chronique de journal, de passer en revue ce qui se passe dans chacune des industries, ayant des titres inscrits sur les listes de valeurs de nos bourses. Que dis-je, il faudrait pratiquement en faire autant pour les différentes catégories de l'activité économique aux E-U, vu l'interdépendance de notre économie avec elle du pays voisin. Comme le Wall Street Journal a déjà laissé entendre que la dernière expansion économique, commencée en Amérique du Nord en 1961, pourrait bien rencontrer de plus en plus de difficultés, à mesure que les pourparlers de paix gagnent du terrain à Paris, concernant le Vietnam, etc. il y aurait lieu d'être quelque peu prudents dans ses transactions boursières, même s'il est vrai que les indices de Dow Jones, à N.Y., et ceux des industriels sur les Bourses de Montréal et de Toronto ont connu des niveaux records durant ces dernières semaines. S'il est vrai que le succès, cet automne, de l'émission d'Obligations d'Épargne lancée par Ottawa a eu pour effet de restreindre quelque peu l'inflation, cette dernière fait, toutefois, encore sentir ses effets défavorables dans bien des industries canadiennes, entre autres celle du bâtiment, du transport, de l'acier, etc. Tant que le facteur inflationniste se fera sentir, maintes gens seront portés vers les actions ordinaires.

Suite à la page 14

SERVICE FRANÇAIS
Collier, Norris & Quinlan
 Limited
 Membres des
 BOURSE DE TORONTO
 BOURSE DE MONTRÉAL
 BOURSE CANADIENNE
 Membres de l'Association canadienne des courtiers
 en valeurs mobilières
 Montréal 800, ouest Boul. Dorchester 878-1981
 Toronto 11 King St. W. 368-2984

SERVICE FRANÇAIS
GEORGES CAMPEAU
AVEC LES MEILLEURS SOUHAITS DE
Jones Heward & Company Ltd.
 Membres:
 BOURSE DE MONTRÉAL
 BOURSE DE TORONTO
 BOURSE CANADIENNE
 249 ouest, rue St-Jacques - Montréal - 845-6131

Nos meilleurs voeux pour 1969


Marc Carrière, Limitée
 VALEURS DE PLACEMENT
 210 ouest, rue Notre-Dame, Montréal - 849-9294

Nos meilleurs voeux



LESSARD & ASSOCIES INC.
 Courtiers en valeurs mobilières
 Chambre 36, 266 ouest, rue Notre-Dame
 Montréal 1, Qué. - Tél. 288-2136

A tous nos clients et amis
 nos souhaits les meilleurs
 à l'occasion des Fêtes



CREDIT - QUEBEC INC.
 COURTIER EN PLACEMENT
 200 ouest, rue Saint-Jacques - Montréal - Tél. 849-5361
 71, rue St-Pierre - Québec - Tél.: 692-0745

A. E. Ames & Co. Limited
 Maison fondée en 1889
 Syndicataires et Distributeurs
 de
 Valeurs Mobilières

A. E. Ames & Co. Incorporated
 Membres
 Bourse du Midwest

Montréal 630 ouest, boulevard Dorchester
 Québec 500 est, Grande Allée

et dans d'autres principales villes canadiennes,
 New York, Londres, Paris et Lausanne

SERVICE FRANÇAIS
GERMAIN BOURGEOIS

Nos meilleurs voeux de
Santé et Prospérité

Burns Bros. and Denton
LIMITED

VALEURS DE PLACEMENT — AGENT DE CHANGE

Membres de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières
 Membres des Bourse de Toronto Bourse de Montréal Bourse de Vancouver Bourse Canadienne

Suite 3736, 1 Place Ville Marie, Montréal - 875-2130
 Toronto, Hamilton, Ottawa, Halifax, Winnipeg, Edmonton, Calgary, Vancouver, New York

Nos meilleurs vœux
Service français

Henri de Lotbinière Harwood, directeur

R.A. DALY & COMPANY
LIMITED
En affaires depuis 1916
630 ouest, boul. Dorchester, Montréal
Téléphone: 861-9751

Membres des:
Bourse de Montréal - Bourse Canadienne - Bourse de Toronto
L'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

GINGRAS REID GAUDREAU INC.
MEMBRES DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES COURTIER EN VALEURS MOBILIÈRES
71, RUE ST-PIERRE, QUÉBEC 2 / TEL. 692-0155

VALEURS DE PLACEMENT

Avec les hommages de

GARNEAU, JORON INC.

Agents de Change
Membres
Bourse de Montréal
Bourse Canadienne

800, Place Victoria, Montréal

Pope & Company

Membre de
La Bourse de Montréal
La Bourse Canadienne

80 ouest, rue King, Toronto 1

À tous nos amis et assurés,
nous présentons nos meilleurs souhaits
à l'occasion du NOUVEL AN

LA DOMINION,
COMPAGNIE D'ASSURANCE
SUR LA VIE

2055, rue PEEL

GERMAIN NEPVEU ÉMILE DAoust
gérant gérant adjoint

VI. 5-9275

Nos meilleurs vœux à l'occasion
de la Nouvelle Année

J.-T. Gendron, Inc.

Membres de l'Association canadienne
des courtiers en valeurs mobilières

Membres de la Bourse de Montréal
Membres de la Bourse Canadienne

Succursale: Chambre 1110
800, place Victoria
Montréal 3
878-4266

Siège social: 500 est. Grande-Allée
Québec 4
529-2965

Nos meilleurs vœux

Un Service complet
en français

Vous êtes cordialement invités à vous prévaloir des nombreux avantages qu'offre le Service français de Doherty Roadhouse & McCuaig Bros. Ce service vous fournira en français des bulletins mensuels (placements), des études sommaires sur la plupart de grandes sociétés industrielles canadiennes, de la correspondance et autres renseignements.

A notre Siège social et à notre succursale de la rue Peel, notre personnel français est à votre disposition.

Doherty Roadhouse & McCuaig Bros.

Membres des principales bourses canadiennes et de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

Place Victoria, suite 400 - 878-2392
1420, rue Peel - 849-9311
Montréal, Qué.

Bonne et heureuse année

L'ASSURANCE-VIE AU CANADA EN 1968

par M. ALLSTAIR M. CAMPBELL, F.I.A., F.S.A., Président, Sun Life du Canada, Compagnie d'Assurance-vie

Les résultats de l'année qui se termine démontrent bien l'ampleur et la portée de l'industrie de l'assurance-vie, mais en même temps, ils démontrent la force réelle des millions d'épargnants canadiens.

Les achats d'assurance-vie ont atteint \$11,800,000,000 et, le montant global d'assurance-vie en vigueur est maintenant de \$98.5 milliards. Ce chiffre représente une moyenne de \$19,000 par foyer canadien.

Les compagnies ont versé \$1.1 milliard en prestations d'assurance-vie et en dividendes aux Canadiens durant les 12 derniers mois.

L'actif des compagnies d'assurance-vie a atteint le sommet de \$14.3 milliards.

L'industrie de l'assurance-vie est un phénomène canadien unique, qui s'est manifesté au cours du siècle dernier, en réponse directe aux besoins et circonstances de notre pays.

En présence de l'essor de l'assurance-vie, on peut presque dire qu'elle a été un des principaux produits du Canada. A cette époque, le marché de l'assurance-vie au Canada était plutôt restreint. Les sociétés naissantes, comme dans le cas de la plupart des autres industries, ont donc cherché un marché au-delà de nos frontières.

Une de nos industries d'exportation

Il en est résulté que l'assurance-vie est l'une des principales industries d'exportation du Canada: l'exportation d'idées et de services financiers, plutôt que de produits de fabrication. Plus de deux millions de personnes, dans 30 pays, détiennent des polices d'assurance-vie auprès de sociétés canadiennes. L'an dernier, des personnes d'autres pays ont versé, à des sociétés canadiennes, plus de \$560 millions de primes. C'est là un magnifique témoignage de confiance de la part de non-résidents envers les Canadiens. En d'autres termes, pour renverser les rôles, les Canadiens établissent des succursales dans d'autres pays.

L'assurance-vie au Canada est unique à d'autres points de vue; mentionnons-en quelques-uns des plus importants.

Premièrement, à l'exception du commerce bancaire, il n'existe probablement aucune autre industrie de service, au Canada, qui compte un aussi grand nombre de clients. Il faudrait peut-être faire exception également du gouvernement! Mais nos clients sont des clients libres. Quoi qu'il en soit, les détenteurs de polices se chiffrent par 11 millions. Pour le compte de ces 11 millions d'assurés, l'industrie de l'assurance-vie constitue la plus importante source d'épargne personnelle versées dans l'économie. Dans la proportion de près de un dollar sur quatre, les épargnes personnelles au Canada se sont accumulées par le jeu de l'assurance-vie.

L'assurance-vie n'est pas un lot réservé aux privilégiés

Deuxièmement, l'assurance-vie est un bien que se procure le Canadien type. Le propriétaire moyen d'une police d'assurance-vie ordinaire est un homme ou une femme qui a des responsabilités de famille et qui gagne entre \$5,000 et \$7,000 par année. Il ne s'agit sûrement pas là d'un lot réservé aux privilégiés.

Troisièmement, l'industrie de l'assurance-vie est l'un des rares secteurs où l'on ait effectivement réduit les prix, d'environ 20%, au cours des dernières années. La plupart des détenteurs de polices, nouveaux et anciens, ont bénéficié d'un coût net moindre. Grâce à cette réduction du coût et à la souplesse de l'assurance-vie, les Canadiens ont pu largement compenser les répercussions de l'inflation sur leurs besoins d'assurance-vie.

Réservoir de capitaux pour le Canada

Le Canada est un pays affamé de capitaux. Il est important de noter que l'une des principales sources d'approvisionnement en capitaux, au Canada, est constituée par des millions de petites sommes détenues par les sociétés d'assurance-vie, en tant que fiduciaires de leurs assurés.

Des millions de petites épargnes qui ont de grandes utilités — et toutes ces épargnes, placées au Canada. Par ces investissements, les épargnes sont mises à profit jusqu'à ce que les détenteurs de polices, ou leurs familles, en aient besoin. On diversifie les types de placements; et ces placements sont délibérément répartis à travers le Canada, de façon que chaque province en bénéficie. Toutes les décisions relatives aux investissements sont prises dans les cadres d'un marché libre de capitaux. Au frontispice des sièges sociaux des sociétés d'assurance-vie, on devrait lire "Attention — épargnes des assurés à l'oeuvre".

On retrouve tous les jours, à travers le pays, ces placements d'assurance-vie. Ils se transforment en immeubles à bureaux, entrepôts, habitations familiales, centres commerciaux, usines, maisons de convalescence, nouveaux hôtels, etc. A une époque où l'on est porté à penser aux capitaux venant de l'extérieur du pays, il est bon de se rappeler l'importance des investissements qui découlent directement des épargnes des Canadiens eux-mêmes.

En marge des nouvelles taxes fédérales

Plusieurs facteurs ont contribué, dans les dernières années, à réduire les fonds disponibles aux investissements. Mentionnons, entre autres, la création des régimes de rentes du Canada et du Québec. A tous ces facteurs s'ajoutent maintenant les nouvelles taxes fédérales.

Les conséquences à long terme de l'impôt sur les investissements et les revenus d'exploitation des compagnies d'assurance-vie sont difficiles à évaluer. L'Association canadienne des compagnies d'assurance-vie étudie attentivement les conséquences de ces nouvelles taxes sur les opérations de ses membres.

Il est clair que cette mesure entraînera la diminution de nouveaux investissements dans certains secteurs. Alors, qu'allons-nous faire? Devrions-nous réduire les nouveaux placements dans le secteur de l'habitation? Devrions-nous réduire nos investissements dans les obligations et actions des sociétés qui, elles aussi, contribuent à créer des emplois aux Canadiens et à accroître la capacité de production du pays? Ou encore, devrions-nous réduire nos investissements auprès des gouvernements ou des municipalités? Ou, dans les industries de ressources naturelles?

Voilà le dilemme dans lequel nous nous trouvons.

Conséquences pour les détenteurs de polices

Il est important que les détenteurs canadiens de polices d'assurance-vie comprennent qu'ils ne seront pas tellement touchés par la nouvelle taxe directe annoncée lors du budget fédéral. Cette taxe prendra effet seulement lorsqu'une police sera discontinuée.

Cette taxe sera alors prélevée sur le gain réalisé depuis la présentation du budget, gain résultant de la différence entre ce que le détenteur de la police aura reçu et ce qu'il aura versé en primes. Il est important de noter que les gains déjà existant avant la présentation du budget ne seront pas touchés mêmes s'ils sont réalisés plus tard.

Si une police est discontinuée pour cause de décès, le gain qui pourrait exister n'est pas imposé.

Les primes

Il est difficile de prévoir de façon générale comment l'échelle de dividendes et les taux de primes seront touchés par la nouvelle taxe, parce que les conséquences à long terme de l'impôt sur les investissements et les revenus d'exploitation des entreprises sont difficiles à évaluer.

Tout changement résultant de l'imposition de taxes sur les compagnies devra être évalué en tenant compte du fait que les compagnies d'assurance-vie ont réussi à réduire les taux des primes et à atteindre un niveau élevé de dividendes en ce qui concerne les polices participantes.

Pendant les vingt dernières années, le coût net des polices d'assurance-vie a été réduit de façon sensible, ce qui met en lumière le rôle d'intermédiaire joué par les compagnies d'assurance-vie: elles font bénéficier leurs détenteurs de polices des gains sur leurs investissements.

Toute augmentation des coûts devront défrayer les détenteurs de polices se situera au niveau des primes et des dividendes. Les taux de primes sont parmi les plus bas au monde; pour cette raison, nous sommes confiants que l'assurance-vie continuera de se vendre à des taux attrayants.

Regard sur l'avenir

A cause du présent climat d'incertitude, la contribution de l'industrie de l'assurance-vie au secteur des investissements au Canada demeure incertaine.

Par contre, les compagnies d'assurance-vie étudieront peut-être de façon plus approfondie la possibilité d'émettre de nouvelles polices. Cependant, le principe de base de l'assurance-vie demeure le même: permettre de créer de façon presque instantanée une succession en mettant à la disposition d'une famille une somme d'argent beaucoup plus importante que la somme totale des primes versées pendant une période de temps.

Des amendements à la législation fédérale actuelle, qui restreint le champ des compagnies à l'assurance-vie, à l'assurance-santé et aux rentes, sont nécessaires pour que les compagnies d'assurance-vie puissent fournir un plus large éventail de services.

Nous espérons que le Parlement amendera la loi actuelle afin de mettre les compagnies d'assurance-vie sur le même pied que les autres institutions financières qui, elles, ont pu étendre la gamme de leurs services.

L'un des premiers objectifs du gouvernement devrait être de stimuler et d'accroître l'épargne privée contractuelle.

Ceux qui désirent épargner par le truchement de l'assurance-vie et d'autres mesures d'épargne, comme les régimes de rentes, doivent être encouragés et leur confiance maintenue.

Nos vœux les meilleurs pour une Bonne et Heureuse Année à tous nos clients et amis

RAYMOND CAMUS INC.

COURTIERS EN VALEURS MOBILIÈRES

4 EST, RUE NOTRE-DAME - MONTREAL - TEL: 868-1857

Nos vœux les meilleurs



J. F. Simard Compagnie Limitée

COURTIERS EN VALEURS

Membre de la Bourse Canadienne

1, rue Nicholas Ottawa 236-9501
10 Circle Kapuskasing 335-2249
57 rue Lisgar Sudbury 675-3342

Que la Nouvelle Année vous réserve bonheur, paix et santé

Wood Gundy Valeurs
Limitée

1, Place Ville-Marie, Montréal 2
Téléphone: 866-8321

Nos meilleurs souhaits et vœux de la saison

GAIRDNER & COMPANY LIMITED

VALEURS DE PLACEMENT

MONTREAL QUÉBEC

715, carré Victoria Tel. Victor 5-5251
300 est. Grande-Allée Tel. LAfontaine 9-2341

SERVICE FRANÇAIS

André Beauchamp Mark Zomczyk Herve Tremblay G. Patenaude

au service du Québec

Une organisation qui **GRANDIT**

A l'instar du Mouvement Desjardins, dont elle est membre, la Société de Fiducie du Québec commence l'année nouvelle avec l'enthousiasme que justifient ses éclatants succès.

Nous touchons à tous les aspects de la fiducie, depuis l'exécution testamentaire jusqu'à la vente d'immeubles.

Nous souhaitons à tous une Bonne et Heureuse Année.




SOCIÉTÉ DE FIDUCIE DU QUÉBEC

Une entreprise des Caisses Populaires Desjardins
152 est. rue Notre-Dame, Montréal
tel: 875-2063
42 rue Ste-Anne, Québec
tel: 529-0557

Meilleurs Vœux

Nous tenons à remercier notre clientèle pour leur confiance et leur support qu'ils nous ont accordés pour l'année terminée.

Nous leur souhaitons une bonne et prospère nouvelle année.



Dominion Securities (Quebec) Limited

(COURTIER EN VALEURS MOBILIÈRES)

MONTREAL, QUÉBEC, SHERBROOKE/TROIS-RIVIÈRES, ST-HYACINTHE

Meilleurs voeux



BACHE & CO.
INCORPORATED

Membres des principales Bourses
Canadiennes et Américaines et des
principaux marchés de denrées

Service français

2015, rue Peel - Montréal - Tél.: 844-3751
M. Lloyd G. Sampson, gérant résident

Meilleurs Voeux

Fondée en 1931


E.T. Lynch & Co. Limited

Membres
Bourse de Toronto
Bourse Canadienne

Succursale à Montréal
TOUR DE LA BOURSE
Place Victoria
878-4281

Succursale à Sorel
32 RUE DU ROI
Casier Postal 98
743-6450

Nos Meilleurs Voeux



VIAU

BISCUITS - CHOCOLATS - BONBONS

Meilleurs Voeux

W. D. LATIMER CO
LIMITED

199 BAY STREET, TORONTO 1, CANADA

MEMBRES:
Montréal Stock Exchange - Canadian Stock Exchange
Vancouver Stock Exchange - Calgary Stock Exchange
Relié par fil privé à Montréal, Vancouver et Toronto

Bureau de Montréal:
924 Tour de la Bourse, Place Victoria
Téléphone: 866-8763

Meilleurs souhaits

SERVICE FRANÇAIS



O'BRIEN & WILLIAMS

Membres des
BOURSE DE MONTRÉAL
BOURSE CANADIENNE
BOURSE DE TORONTO
ASSOCIATION CANADIENNE DES COURTIER
EN VALEURS MOBILIÈRES

Membres associés de:
LA BOURSE AMÉRICAIN
635 OUEST, RUE DORCHESTER
861-9901 MONTREAL

Nos vœux les meilleurs

à

nos clients et amis

DENAULT LIMITÉE

ÉPICIERS EN GROS

SHERBROOKE

Service français
Louis Geoffrion - Pierre Ostiguy - Jean Pagnuelo

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE

KIPPEN & COMPANY, INC.

Membres
Bourse de Montréal
Bourse Canadienne
Midwest Stock Exchange

Membres de
L'Association Canadienne des Courtiers
en valeurs mobilières

1155 ouest, boulevard Dorchester, Montréal
Tél.: 866-5761

Relié par fil privé avec Toronto et New-York

Bonne et heureuse année

LE MARCHÉ DE L'OR

par M. Paul Miklachevsky, H.E.C., - C.F.A. de L. G. Beaubien & J. L. Lévesque Inc. Service d'Études Financières.

Pour vous et moi, si nous voulons aller acheter de l'or à la banque, au jour où cet article va sous presse, le prix est de \$41.85 américains l'once. Mais, lorsque le Canada vend une partie de son or aux États-Unis ou au Fonds Monétaire International, il le fait à \$35.

Celles des mines canadiennes dont le minerai est pauvre et qui reçoivent une subvention du gouvernement pour pouvoir rester en exploitation doivent lui vendre leur or à \$EU 35 l'once; celles dont le minerai est riche et que le gouvernement ne subventionne pas peuvent le vendre à plus de \$40 sur le marché libre. Ces deux exemples montrent qu'il se passe quelque chose d'anormal sur le marché de l'or. En effet, les critiques sur le rôle de l'or dans notre économie ne manquent pas.

L'or sert de base au système mondial de crédits

L'or sert de base au système mondial de crédits. Tous les échanges internationaux et tous les paiements s'appuient sur lui, au point que la devise la plus puissante du monde, le dollar américain doit être convertible en or pour être entièrement acceptable par n'importe quel pays et, à ce jour les dollars détenus par n'importe quelle banque centrale peuvent théoriquement être échangés contre de l'or au prix de \$35 l'once.

Il existe donc une masse d'or entre les mains des banques centrales; elle sert à financer les échanges internationaux dans tous les cas où la devise nationale ne serait pas acceptée par l'autre partie, et, dans certains pays de plus en plus rares, l'or peut être vendu aux particuliers contre paiement dans la devise nationale.

Les transferts internationaux nécessitent donc dans certains cas la possession de l'or. L'on s'évertue actuellement à rendre ces cas moins nombreux, mais une certaine quantité d'or est nécessaire pour le commerce du monde. Or l'économie mondiale et les échanges internationaux s'accroissent continuellement et pour assurer un système financier logique et rationnel, si le prix de l'or doit rester fixe, il aurait fallu que la quantité d'or existante dans le monde augmente dans la même proportion, ou même se réduise en cas de récession. Cependant, la production d'or nouveau dépend de l'exploitation de mines et de la découverte de nouveau minerai, soit un élément de hasard. De plus, les mines sont réparties au hasard dans le monde entier, favorisant certains pays, en défavorisant d'autres. Pour comble, le pays le plus favorisé est l'Afrique du Sud qui, par ailleurs, est très peu à la mode dans beaucoup de milieux, le deuxième étant l'URSS située à l'autre extrême de l'éventail politique et le troisième est le Canada qui subit les inconvénients de cette situation.

On a donc dit que l'or ne se prête pas à une gestion scientifique des finances mondiales et qu'il n'est qu'un fétiche ou une relique barbare des temps médiévaux et que le plut tôt on en sera débarrassé, mieux ce sera. On ajoute que la valeur de l'or est purement fictive et que si seulement l'on s'entendait à ce sujet, elle devrait baisser bien en dessous de \$35.

L'or présente un paradoxe

Ce thème de décrépitude capitaliste semblerait se prêter merveilleusement à la propagande des communistes, mais ironiquement l'or présente ici un paradoxe: L'URSS est l'un des plus grands producteurs d'or qu'elle échange contre des devises qui lui sont précieuses et elle est obligée de mettre une sourdine à l'exportation de ces idées qui, par ailleurs, lui conviendraient si bien et qu'elle applique intégralement chez elle. Aussi, ceux de nos extrémistes locaux qui sont d'obédience communiste ne peuvent pas non plus s'en servir.

L'expansion économique...

Suite de la page 12

res, considérées comme "sauvegardes contre l'inflation". En outre, il ne faut pas oublier que le Financial Post affirmait, récemment, que "nos hommes d'affaires investiraient davantage en 1969 dans des usines, des améliorations de fabriques et enfin dans la machinerie et l'outillage." En se basant sur maintes déclarations d'hommes d'affaires canadiens, leurs dépenses de capital en 1969 augmenteraient de 50%, au regard de 41% en 1968, par rapport à l'année précédente.

Avant de terminer notre chronique, nous tenons à rappeler à nos hommes d'affaires et à nos politiciens qu'ils se doivent de lire les intéressants messages que les présidents des banques canadiennes viennent de formuler à l'adresse de leurs actionnaires. Ainsi, il importe qu'ils se rappellent que le président de la Banque de Commerce Canadienne Impériale a prôné "une meilleure planification financière au Canada", que celui de la Banque Provinciale insista sur "le rôle que la population active de notre pays doit jouer dans l'économie nationale", que le président de la BCN ne prévoit pas une relance à courte échéance de l'expansion économique au pays" et, enfin, le président de la Banque de Montréal n'a-t-il pas laissé entendre "que ce sont les gouvernements fédéraux, provinciaux et municipaux qui sont responsables de la poussée inflationniste actuelle au pays, puisqu'ils sont simplement incapables d'amener leurs dépenses sous contrôle". Puisque le président des aviseurs du Conseil économiques du nouveau président des E-U vient de laisser entendre que "la récente expansion économique aux E-U sera au ralenti l'an prochain, vu que la surtaxe de 10% et autres facteurs fera sentir leurs effets sur les affaires" il importe donc au plus tôt d'enrayer l'inflation en territoire américain. De telles affirmations sont d'un réalisme et d'une sagesse tels que les spéculateurs américains et canadiens se doivent d'en peser les conséquences probables et éventuelles sur les bourses de l'Amérique du Nord, si les pouvoirs publics, les Chambres de Commerce, les Board of Trade, etc., ne réagissent pas, au plus tôt, car déjà le resserrement du crédit sur notre continent et la nouvelle montée des taux de l'intérêt, aussi bien à courts termes qu'à longs termes ne seront pas sans affecter le sentiment spéculatif. Devant la grave menace à l'expansion économique en 1969, selon maints observateurs fort avisés, nous ne pouvons que conseiller aux spéculateurs les prises de bénéfices et la prudence dans leurs transactions boursières.

A nos clients et amis nos meilleurs vœux de Bonne et Heureuse Année

J. L. Lévesque & L. G. Beaubien Ltee

VALEURS DE PLACEMENT

Gouvernements - Municipalités
Institutions religieuses
Services publics - Industries

L. G. Beaubien & J. L. Lévesque Inc.

AGENTS DE CHANGE

Membres:
Bourse de Montréal
Bourse Canadienne

MONTREAL

TORONTO MONCTON OTTAWA SHAWINIGAN PARIS QUÉBEC BRUXELLES SHERBROOKE CHICOUTIMI GENEVE TROIS-RIVIÈRES ST-HYACINTHE

Nos Meilleurs Voeux

SHEARSON, HAMMILL & CO.
INCORPORATED

Fondée en 1902

Membres:
NEW YORK STOCK EXCHANGE
BOURSE CANADIENNE

800 Place Victoria
MONTREAL

878-1861
S. G. ALLEN, gérant

Nos Meilleurs Voeux

Francis I. duPont & Co.

C-I-L HOUSE

630 OUEST, BOULEVARD DORCHESTER
MONTREAL 2, QUEBEC, CANADA
TELEPHONE: 868-1961

Membres:
MONTREAL STOCK EXCHANGE
CANADIAN STOCK EXCHANGE
TORONTO STOCK EXCHANGE
INVESTMENT DEALERS
ASSOCIATION OF CANADA

Membres:
NEW YORK STOCK EXCHANGE
AMERICAN STOCK EXCHANGE
PRINCIPAL SECURITY &
COMMODITY EXCHANGES

TEL. 692-1626 CASIER POSTAL 67

Meilleurs Voeux

J. E. Laflamme Limitée

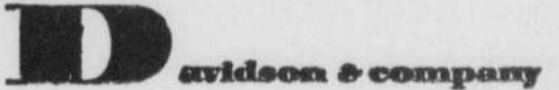
COURTIERS EN OBLIGATIONS

"A votre service depuis plus de 37 ans"

116, Côte de la Montagne
QUEBEC

MEMBRE DE: L'Association Canadienne des Courtiers
en Valeurs Mobilières

MEILLEURS VOEUX



Davidson & company

Membres des Bourses
de Toronto et de Montréal
de la Bourse Canadienne
et de
L'Association Canadienne des courtiers
en valeurs mobilières

Succursales: Montréal - Toronto - Ottawa - London
St. Catharines - Kitchener - Hull - Hamilton

715 Carré Victoria - Montréal

Nos Meilleurs Voeux

Service français

Georges Lanoue - Philippe Hurtubise - Michel Leduc

Bongard, Leslie & Cie Ltée

Membres de toutes les Bourses canadiennes et des Marchés des denrées ainsi que de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières et du Chicago Board of Trade.

Edifice de la Banque Royale du Canada

Suite 1522
Place Ville-Marie
Montréal

Tel. 866-8951

Service français:
Norman MEUNIER - Alphonse CLÉMENT
André CROTEAU - Michel LECOURS

Nos meilleurs souhaits à nos clients et amis

Richardson Securities

of
Canada

620 ouest, Saint-Jacques - Montréal
Tél. 288-3151

Administration: WINNIPEG

COLOMBIE BRITANNIQUE: Vancouver, Victoria, Prince George, ALBERTA: Calgary, Edmonton, Lethbridge, Medicine Hat, SASKATCHEWAN: Regina, Saskatoon, Moose Jaw, Swift Current, MANITOBA: Winnipeg, Brandon, ONTARIO: Toronto, Ottawa, Hamilton, London, Windsor, Chatham, Cliché, Kitchener, Kingston, Simcoe, Kenora, QUEBEC: Montréal, Québec, NOUVEAU-BRUNSWICK: Saint-Jean, Fredericton, Moncton, NOUVELLE-ÉCOSSE: Dartmouth, Halifax, ÎLE DU PRINCE ÉDOUARD: Charlottetown, Summerside, ROYALME-UNI: Londres

A tous nos clients et amis nos meilleurs vœux
de Santé et de Prospérité

L. J. Forget & Cie Limitée

MEMBRES:
Bourse de Montréal - Bourse Canadienne

Place du Canada
Montréal
Tél. 878-3871

Bonne et heureuse année

La Bourse de Montréal a vu le volume des transactions et la valeur des échanges augmenter au cours de l'année 1968

Par M. P.A. TURCOT, Président du Comité des Gouverneurs de la Bourse de Montréal

L'année 1968 s'avèrera l'une des années qui auront connu le plus grand succès dans l'exploitation de la Bourse de Montréal. Les nouvelles inscriptions à la cote se sont chiffrées à plus de 16; leur valeur, exprimée en dollars, marque une hausse de plus de 5% sur celle des inscriptions de 1967 alors que leur volume est de 36% supérieur à celui de l'an dernier. Le succès se mesure par les résultats obtenus et, jusqu'à présent, l'indice des valeurs industrielles de la Bourse de Montréal a enregistré une hausse de plus de 17%. En termes absolus, le volume et la valeur des opérations qui se sont effectuées sur la Bourse de Montréal, au cours des onze premiers mois de la présente année, se sont élevés à \$5.630.800 actions et à \$1.190.800.280 respectivement à rapprocher de 47.649.559 actions et de \$1.040.895.634 durant la période correspondante, en 1967. Tout laisse prévoir une activité soutenue, au cours de l'an prochain, alors que le facteur qui pourrait contribuer le plus au maintien de cette tendance serait l'abolition de l'impôt de pérennité aux États-Unis.

Les profits des sociétés en 1968, de \$5.450.000.000

Les profits des sociétés ont atteint un sommet à \$5.400 millions sur une base annuelle, au début de

1966, puis ils ont marqué un recul au début de 1967 et, depuis ce temps, une reprise soutenue a pu être observée. Les profits des sociétés, avant l'impôt, en 1968, seront d'environ \$5.450 millions et ce chiffre devrait s'élever aux environs de \$5.700 millions, en 1969. Le facteur qui contribuera à la hausse constante des profits sera l'augmentation régulière de la demande de la part des consommateurs — plus particulièrement pour les biens de consommation courante et les services.

Le gouvernement fédéral pourrait décider d'abolir la surtaxe de 3%, afin de promouvoir un plus fort volume d'investissements, en procédant, en même temps, à une réduction de ses engagements; si ceci devait se produire, il pourrait en résulter une plus grande activité dans toutes les régions du pays. Toutefois, il existe un facteur qui entrave le degré d'efficacité des sociétés, ce sont les paiements accélérés d'impôt sur le revenu. Ces paiements affectent l'encaisse des sociétés ce qui, en fait, limite leur liberté d'action.

Distribution de dividendes plus considérable en 1968

Les paiements d'intérêts et les distributions de dividendes ont enregistré une augmentation au cours des dernières années, et les sommes versées à ce titre s'élèveront

à plus d'un milliard de dollars, en 1968. Ce poste est par une forte marge celui qui exerce le plus fort déséquilibre sur notre balance des paiements — secteur du compte courant.

Le climat économique au Québec fut assombri par un malaise politique pendant une brève période de temps, mais cette atmosphère s'améliora car la plupart des chefs se rendent compte de l'importance de maintenir la stabilité politique pour attirer les investissements étrangers. Le parachèvement de Manic 5, par l'Hydro-Québec, et l'aménagement presque complet des chutes Churchill, procureront de plus grandes quantités d'énergie qui deviendront disponibles aux industries du Québec. Les industries de fabrication qui nécessitent une forte main-d'œuvre, et celles qui ont besoin de fortes quantités d'énergie électrique, seront ainsi incitées à venir s'établir ici. Au cours de l'an dernier, plusieurs industries ont pris cette décision et l'on s'attend à ce que ce mouvement s'amplifie et nous amène des industries connexes.

Création d'un fonds de prévoyance, à l'échelle nationale

Bien que les possibilités de faillites aient été maintenues au plus bas niveau possible et que les in-

vestisseurs aient été protégés, dans une large mesure, par les exigences financières imposées par les Règlements de la Bourse et par de fréquentes vérifications, il s'est produit des faillites. A la suite d'une récente décision ayant pour but de protéger le public investisseur contre toute perte éventuelle, un projet a été récemment élaboré et accepté par la Bourse de Montréal, la Bourse Canadienne, la Bourse de Toronto, la Bourse de Vancouver et l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières pour la création d'un fonds de prévoyance, à l'échelle nationale, de \$1 million et demi. Le fonds serait administré par un représentant de chacune des bourses précitées et de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières auquel serait adjoind un président du conseil, indépendant, qui agirait également comme fiduciaire du fonds. Ceci constitue un premier pas dans l'adoption de mesures de protection uniformes pour les investisseurs, à travers le Canada.

En plus d'assurer la protection de l'investisseur contre les possibilités de pertes, il est important que l'investisseur soit renseigné sur la gestion de ses biens et les techniques de placement de façon à ce qu'il soit plus au courant des activités de la Bourse et du rôle qu'elle joue dans le milieu du placement. A cette fin, la Bour-

se de Montréal et la Bourse Canadienne en étroite collaboration avec l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières, ont institué un cours sur le placement. Les cours ont été donnés deux fois par semaine, — une soirée en français et l'autre soirée en anglais à des groupes de 350 personnes; le nombre d'inscriptions a été tel qu'une deuxième série de cours — qui débutera à la fin de février — comportera une limite maximale d'inscriptions qui sera portée à 400 pour chaque cours.

La prospérité du pays est liée directement à celle de ses citoyens et les bourses de Montréal mettent leur services à la disposition de ces derniers afin de les familiariser avec les exigences du placement. La confiance dans le peuple, dans la province et dans le pays tout entier caractérise les perspectives économiques générales présentes, et c'est dans cette optique que l'investisseur doit envisager l'avenir immédiat.

BOURSE DE MONTRÉAL

Volume et valeur des opérations 1965 - 1968		
(Jan.-nov.)	Volume	Valeur
1965	39.504.667	964.166.103
1966	41.772.415	846.923.688
1967	51.776.932	1.125.050.096
1968	65.080.800	1.190.800.280

Capacité de production de papier journal, moindre au Canada en 1969 qu'en 1968

par M. R.M. Fowler, président, Association canadienne des producteurs de pâtes et papiers

La production de pâtes et papiers au Canada a atteint un niveau sans précédent en 1968. Le total des expéditions a augmenté au Canada que vers les marchés extérieurs, surtout les marchés d'outre-mer. Simultanément, les prix de certains produits des pâtes et papiers se sont raffermissés au cours des derniers mois sur les marchés internationaux.

Expéditions de produits de papier, plus considérables

Lorsque les chiffres définitifs seront connus, le volume des expéditions de tous les produits dépassera probablement les 17.100.000 tonnes, comparativement à 16.500.000 tonnes en 1967. La valeur des expéditions sera supérieure à \$2,3 milliards, y compris près de \$1,7 milliard pour les exportations.

En dépit du volume plus élevé des expéditions, l'année a été difficile à plusieurs égards pour l'industrie canadienne des pâtes et papiers. Dans les domaines du papier journal et de la pâte de bois, qui représentent les quatre cinquièmes de la production totale de l'industrie, on a enregistré un excédent de la capacité de production. De plus, les coûts ont continué de grimper et les revenus de beaucoup de producteurs ont été inférieurs à ceux de 1967.

Cependant, l'année 1968 s'est terminée sur une note plus optimiste que ne le laissent percevoir les deux dernières années. Cela reflète la probabilité qu'en 1969, pour la première fois depuis plusieurs années, la demande mondiale de papier journal et de pâte sera supérieure à la capacité mondiale de production. L'année qui s'approche laisse donc prévoir une

augmentation des expéditions, une augmentation des taux d'exploitation de l'industrie et, de façon générale, des conditions plus saines.

Envois aux États-Unis, moindres en 1968

Du côté du papier journal, qui représente près de la moitié de la production totale de l'industrie canadienne, les expéditions vers les États-Unis ont baissé de quelque 2 p. 100 en 1968, en raison surtout de l'expansion de la capacité de production de papier journal aux E.-U., ainsi que de l'augmentation relativement faible de la consommation. La demande des marchés intérieurs canadiens et d'outre-mer, surtout de l'Orient et du Pacifique, a augmenté sensiblement, mais sans influencer de façon notable les chiffres des expéditions des usines canadiennes par rapport à 1967.

Une augmentation sensible des exportations de pâte, dépassant sensiblement les 500.000 tonnes, soit plus de 10 p. 100, a été constatée. En 1968, ces exportations ont représenté plus d'un quart de l'ensemble des livraisons de l'industrie canadienne. Elles représentent, depuis quelques années, le secteur qui se développe le plus rapidement. Au cours de l'année 1968, les gains les plus importants ont été notés dans les expéditions de pâte vers l'Europe de l'ouest et les États-Unis. Des gains ont également été réalisés dans d'autres secteurs.

Les immobilisations, au ralenti

Dans les cartons, les papiers fins et les papiers kraft, que l'industrie canadienne fabrique surtout pour le marché intérieur, les livraisons ont augmenté de plus de

3 p. 100 en 1968, reflétant l'expansion soutenue de l'économie canadienne. On prévoit que ces expéditions augmenteront en 1969.

Les immobilisations de l'industrie des pâtes et papiers ont marqué un net ralentissement en 1968. Elles sont évaluées à \$260.000.000 contre \$428.000.000 en 1967. Cette réduction a provoqué un déclin sensible dans la capacité de production prévue pour 1969.

Dans le papier journal, par exemple, la capacité de production augmentera de quelque 130.000 tonnes en 1968, comparativement à 376.000 tonnes en 1967 et 416.000 tonnes en 1967. Dans les pâtes kraft blanches et semi-blanches, on prévoit une augmentation de la capacité de production de quelque 400.000 tonnes en 1969, contre 928.000 tonnes en 1968 et 1.044.000 tonnes en 1967.

BELL CANADA a inauguré, en 1968, le séminar des communications

par M. Z. H. Krupski, président du Réseau Téléphonique Transcanadien

En 1968, l'industrie canadienne du téléphone a été le théâtre d'une expansion considérable et d'innovations technologiques importantes, sans compter les mesures essentielles qui ont été prises pour faire face aux besoins éventuels de communications.

Depuis sa mise sur pied en 1931, le Réseau Téléphonique Transcanadien, qui groupe les huit principales compagnies de téléphone du pays, a fourni une variété de services de télécommunications dans les régions qu'il dessert d'un océan à l'autre. Pour satisfaire au rythme rapide du progrès technologique, on a consacré quelque \$550 millions à l'amélioration des services téléphoniques locaux et du réseau intégré de communication qui s'étend à l'échelle du pays. On a, en outre, considérablement modifié les systèmes de commutation électronique et de traitement des données, assurant notamment l'utilisation collective des ordinateurs à raison d'un tarif fixe et les communications automatiques entre des terminaux de télécommunications indépendamment des modèles et vi-

tes de fonctionnement.

Bell Canada a inauguré en 1968 le Séminar des communications, le premier du genre au Canada, à l'intention des chefs d'entreprise et des dirigeants de l'industrie, du gouvernement et de l'éducation désireux d'utiliser le plus efficacement possible, les services de communication à leur disposition.

Les progrès techniques accomplis dans le domaine des satellites de communication en font des instruments essentiels à la distribution d'émissions de télévision et au service téléphonique dans le Grand Nord. En réponse au Livre blanc du gouvernement sur les communications par satellites, un groupe d'entreprises de communications canadiennes comprenant le Réseau Téléphonique Transcanadien et les Télécommunications CN-CP, a soumis au gouvernement un projet d'établissement d'un réseau de communications par satellites, moyennant la participation du gouvernement et de l'industrie.

Afin de résoudre, au Canada, les différents problèmes que posent les communications par satel-

lites, Bell Canada a construit une station terrestre expérimentale à concevoir uniquement pour l'acheminement de communications à l'intérieur du pays, pourrait servir de modèle aux stations qu'on utilisera dans le Grand Nord.

L'année 1968 a été également marquée par l'inauguration d'un tronçon du Réseau de transmission par commutation électronique des Forces Armées du Canada, il s'agit d'un des réseaux de défense nationale les plus perfectionnés au monde. Construit pour le ministère de la Défense par le Réseau Téléphonique Transcanadien, ce réseau reliera, une fois terminée, toutes les bases et les stations de radar du Canada.

Au cours des années, on a grandement accru la sûreté de fonctionnement du réseau canadien de télécommunications en cas de catastrophes, telles les inondations ou les tempêtes. En 1968, nous avons pu éprouver la résistance du réseau lors d'un exercice durant lequel on a simulé une attaque nucléaire contre plusieurs des prin-

cipales villes du Canada. Il a été possible de maintenir les services essentiels, grâce à l'efficacité des responsables et aux installations de dix centres de contrôle construits à cette fin à différents points du Canada. (Expansion du réseau, prévu pour 1969).

La cinquième réduction des tarifs interurbains depuis 1960 est entrée en vigueur au cours de l'année. Depuis septembre dernier, les appels composés par les abonnés n'importe où au Canada, entre minuit et 6 heures sont sujets au tarif de \$1 ou moins. Le 1er décembre, on a annoncé l'entrée en vigueur de tarifs réduits pour les appels à destination de Hawaii, d'Israël, et de l'Italie. Certaines compagnies membres du Réseau Téléphonique Transcanadien ont aussi diminué les tarifs des appels interurbains effectués dans leur territoire.

Les Canadiens jouissent d'un des meilleurs services téléphoniques au monde. Le coût du service de résidence est l'un des plus bas au monde. A Londres, il faut, à l'ou-

vrier moyen, deux fois plus d'heures de travail qu'au Canada pour payer l'abonnement au téléphone, à Bruxelles, quatre fois plus et à Paris, sept fois plus.

On prévoit que l'expansion du réseau sera aussi importante en 1969. Le nombre total de téléphones présentement en service (près de 8 millions) augmentera d'environ 6 pour cent. Les appels interurbains augmenteront d'à peu près 10 pour cent. Les travaux des compagnies membres du Réseau Téléphonique Transcanadien s'élèveront de nouveau à environ \$500 millions et de nouvelles améliorations techniques rehausseront davantage l'efficacité des services de télécommunications.

LA CORPORATION DE PRÊTS DE QUÉBEC
(FONDÉE EN 1924)

MEMBRES DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES COURTIERS EN VALEURS MOBILIÈRES

132, RUE ST-PIERRE, QUÉBEC 2, P.Q.,
C.P. 68, STA. B.
(418) 692-1380

Nos meilleurs vœux

MOLSON & COMPAGNIE LIMITÉE

MEMBRES
BOURSES DE MONTRÉAL, TORONTO & BOURSE CANADIENNE
L'ASSOCIATION CANADIENNE DES COURTIERS EN VALEURS MOBILIÈRES

SUITE 1814
800 PLACE VICTORIA, MONTRÉAL
Téléphone: 866-1551

QUÉBEC
500 GRANDE ALLÉE E.
CABLES MOLCO
TELEX 01-2428

Avant d'acheter un fonds Mutuel, renseignez-vous sur

Obtenez, gratuitement, un prospectus et un record de nos 36 ans d'existence, de votre courtier de placement ou de tout autre figurant dans cette édition. Demandez, aussi, des détails sur le Canadian Investment Fund Plan d'Accroissement ainsi que sur le Retirement Savings Plan.

CALVIN BULLOCK LTD.
EDIFICE C-1-L, MONTRÉAL



“De nos jours, les investisseurs ont réellement besoin de conseils de spécialistes. McLeod peut transiger sur tous les marchés importants par l'entremise de ses bureaux au Canada, à New York, Paris et Londres.”

MYW
McLEOD, YOUNG, WEIR
& COMPANY LIMITED—BUREAUX DANS LES PRINCIPALES VILLES DU CANADA

Souscripteur et Distributeur de valeurs de placement depuis 1921

50 ouest, rue King, Toronto 362-7311
1155 ouest, boul. Dorchester, Montréal 861-9812

TURCOT WOOD POWER & CUNDILL LTD.

VALEURS DE PLACEMENT

ÉDIFICE BANQUE ROYALE DU CANADA
PLACE VILLE MARIE
MONTRÉAL

TÉLÉPHONE: 866-9761

P.A. TURCOT
J.L. WOOD
W.F. POWER
J.P. CONDILL
N.C.D. MACTAGGART
J.C. PONTBRIAND
L.G. GREENSHIELDS

MEMBRES
BOURSES DE MONTRÉAL
BOURSE CANADIENNE
ASSOCIATION CANADIENNE
DES COURTIERS EN
VALEURS MOBILIÈRES

Nos meilleurs vœux à nos clients et amis

SOCIÉTÉ DE PLACEMENT Ltée.

Valeurs de Placements

Membres de
l'Association canadienne des
courtiers en valeurs mobilières

Tél. 845-6161

Société de Placements & Cie Ltée.

Agents de change
Membres des
Bourses de Montréal et
Canadienne
Membres associés Bourses de
Boston, Philadelphie-Baltimore, Washington.

360 ouest, rue Saint-Jacques
Montréal

Avec les hommages de

BELANGER INC.

Membre de
l'Association canadienne des
courtiers en valeurs mobilières

800, Place Victoria, Montréal

Avec les hommages des

ADMINISTRATEURS ET DU PERSONNEL DE

DUROCHER, RODRIGUE & CIE LTEE

VALEURS DE PLACEMENT

SUITE 207
333 EST, RUE CRAIG - COIN SAINT DENIS

EDIFICE DE LA SOCIÉTÉ DES ARTISANS, MONTREAL
TEL.: 861-2856

Avec les compliments de

P. H. DESROSIERS

Conseiller commercial et industriel

1405 rue Peel, Montréal

Tél.: 288-1235

Nos meilleurs voeux

SERVICE D'INVESTISSEMENTS DIVERSIFIÉS LTÉE

1 Place Ville Marie, Montréal
Suite 2221 Tél. 875-2080

Distributeur exclusif de: Keystone du Canada,
K2, S4, Polaris



COURTIERS EN VALEURS

OBLIGATIONS GOUVERNEMENTALES MUNICIPALES INDUSTRIELLES

500 Grande Allée est

Québec 2

Téléphone 522-5618



MEMBRES DE LA BOURSE DE MONTRÉAL
MEMBRES DE LA BOURSE CANADIENNE

Téléphone: 842-2901

437 St-Jacques ouest

Montréal

Nos Meilleurs Voeux

Keystone du Canada Fonds d'Accumulation, Ltée.

1 Place Ville Marie, Montréal
Suite 2221, Tél. 875-2080

Distributeur Exclusif
Service d'Investissements Diversifiés Ltée.



Nos meilleurs voeux

LES PLACEMENTS COLLECTIFS INC.

Administrateurs et distributeurs des Fonds
Collectifs "A", "B", "C" et "Spec".

La maison canadienne-française la plus importante
dans l'industrie du fonds mutuel.

500, Place d'Armes, Montréal.
843-8861



FONDS ADANAC INC.

SOUHAITE QUE 1969
VOIT SE RÉALISER TOUS VOS DÉSIRS

Nos Meilleurs Voeux

MONTRÉAL: 50 o. Place Crémazie
ROUYN: 34 e. Gamble

Nos meilleurs voeux

FLORIDO MATTEAU, Président
JEAN-LOUIS MATTEAU, Vice-prés. exécutif

ROBERT MATTEAU, Vice-président
FERNAND MATTEAU, Séc.-gérant



Florido Matteau Inc.

VALEURS DE PLACEMENT
OBLIGATIONS • ACTIONS • FONDS MUTUELS

1364, 6e Avenue

538-8628

GRAND'MÈRE, QUÉBEC

Membres de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

Bonne et heureuse année

Le Fonds Mutuel - une formule de placement en pleine évolution

par M. JACQUES L. TREMBLAY, vice-président - Placements, GROUPE PRÊT ET REVENU.

Si le "changement", cette grande constance de notre vie politique, sociale et économique, est un phénomène qui se constate assez facilement, le rythme accéléré avec lequel il s'effectue rend parfois fort difficile l'évaluation de son impact sur certaines activités de notre vie moderne.

Ceci est particulièrement vrai pour le domaine du placement sur équité. Ce fait n'a pas tellement à surprendre car, par nature, l'action ordinaire est le genre de valeur qui reflète avec une promptitude remarquable non seulement l'évolution des facteurs fondamentaux qui conditionnent notre conjoncture économique, mais aussi et ceci est important, ce que les investisseurs anticipent de la future profitabilité de diverses compagnies.

La Bourse, un excellent baromètre de la santé économique

C'est pourquoi la bourse est considérée comme un excellent baromètre de notre santé économique. L'évaluation des perspectives boursières est cependant toujours aléatoire car elle s'appuie sur de nombreux impondérables.

Depuis quelques années, une nouvelle génération d'analystes financiers et d'administrateurs professionnels de placements a bouleversé les principes traditionnels d'administration de portefeuille institutionnels. Ces derniers représentent non seulement les fonds mutuels, mais aussi les fonds de pension, les fondations, les compagnies d'assurance-vie, les compagnies de fiducie, etc.

Parmi les nouvelles tendances de la politique moderne de placements, notons les suivantes:

- Le remplacement graduel, par

fois accéléré à cause des pressions inflationnistes inexorables, des obligations par les actions même dans les portefeuilles les plus conservateurs.

L'évolution du principe de la diversification

L'évolution du principe de la "diversification". Autrefois, ce concept se concrétisait soit par la division du portefeuille en obligations, actions privilégiées et actions ordinaires, soit par l'éparpillement des fonds dans tous les principaux secteurs industriels du pays ou dans un nombre considérable de valeurs. Aujourd'hui, il se traduit de plus en plus par une concentration plus intensive dans un nombre limité de valeurs soigneusement choisies et susceptibles de croissance plus rapide que celle, par exemple, des principaux indices boursiers.

Enfin, le recours grandissant à l'étude technique des marchés, comme supplément à l'étude fondamentale, afin d'évaluer la force de l'offre versus celle de la demande, dans l'espoir de profiter agressivement des fluctuations même à court terme de différents titres boursiers.

Le "culte de la performance" qui est né de cette évolution fait souvent frissonner les analystes qui gardent en mémoire les baisses boursières désastreuses du passé, comme celles de 1929-1933 ou 1937-1938, et qui, ainsi, admettent difficilement les risques encourus dans la recherche de gains spectaculaires à court terme.

Les résultats impressionnants obtenus depuis quelques années par les fonds mutuels à croissance rapide n'ont pu cependant être ignorés, et les administrateurs dit "conservateurs" ont dû procéder

à une réévaluation des facteurs qui ont favorisé ces succès afin de déterminer s'ils n'étaient qu'un phénomène éphémère ou une nouvelle réalité dans le domaine du placement. Cet "examen de conscience" a résulté, malgré des appréhensions tenaces, en une administration beaucoup plus agressive des portefeuilles d'actions.

S'adapter aux changements est un impératif

Un tel changement d'attitude de la part de nombreux investisseurs institutionnels est-il réaliste? En grande partie nous croyons que oui, car sa principale justification trouve sa source dans le dynamisme accéléré de certains secteurs de notre économie. La rapidité des progrès de la technologie, de la science et des goûts font qu'une compagnie qui n'avance pas rapidement recule. Il est donc devenu plus en plus nécessaire aux administrateurs de sociétés non seulement de comprendre les répercussions des mutations, mais de les anticiper. S'adapter au changement est devenu un impératif pour survivre, mais il est beaucoup plus profitable d'en être à l'avant-garde, c'est-à-dire de dominer avant les concurrents. Ceci nécessite évidemment une compétence et une rapidité de décision accrues chez les administrateurs. Jamais n'aurait-on vu le succès aussi largement répensé, mais l'insuccès aussi sévèrement pénalisé que dans notre contexte industriel moderne.

Les analystes financiers et investisseurs avisés se sont également rendus compte que la profitabilité n'allait pas nécessairement en proportion avec la taille des sociétés malgré que l'on se plait à

répéter que nous vivons à "l'ère de la grande entreprise".

Ils ont constaté que de nombreuses compagnies au passé fabuleux, au prestige indiscutable, et considérées comme des "blue chips" dont la présence était presque naturelle dans tout portefeuille bien administré, n'ont pas su s'intégrer allégrement au dynamisme de notre temps et, conséquemment, ont vu leurs marges bénéficiaires se contracter de façon dramatique avec comme résultat inévitable, un mauvais comportement boursier.

Importance d'une saine diversification

Par contre, des titres considérés comme "junior", et qui autrefois auraient été complètement ignorés dans un portefeuille "sérieux", ont attiré l'attention des observateurs par leur appréciation spectaculaire. Evidemment, les analystes traditionnalistes ont crié à la "spéculation irraisonnée" et ont prédit un brutal réveil. Mais une analyse plus serrée des compagnies en question décèle presque toujours des caractéristiques communes qui sont précisément celles que recherche la nouvelle génération de investisseurs. Parmi ces caractéristiques, il faut noter soit une équipe d'entrepreneurs dynamiques, compétents et innovateurs, soit un éventail de produits à l'avant-garde de la science, de la technologie et des goûts, soit des facilités de production ou de distribution à la page, soit enfin, des administrateurs conscients de l'importance d'un bon comportement en bourse de leurs titres et ainsi d'avoir des actionnaires satisfaits. La solidité financière, le rendement actuel de la valeur, le passé impeccable ne prennent, dans ces cir-

constances, qu'une place de second rang dans l'évaluation de l'investisseur. Plus que jamais, ce dernier s'est convaincu que le prix d'une valeur en bourse est déterminé par la tendance anticipée des profits, et non pas par ce qui est arrivé dans le passé.

L'histoire prouvera, sans aucun doute, que les prix actuels de certains titres ont été portés à des niveaux exorbitants par l'excès des profits espérés et, qu'en conséquence, des chutes sévères auront assés des placeurs trop enthousiastes. En tout temps, une prudence de bon aloi reste de mise, et il est bon de se rappeler que, tôt ou tard, la bourse se doit de reprendre son souffle et corriger des excès qui se sont développés après une longue phase d'appréciation. Mais il semble bien que le dynamisme de notre temps continuera à justifier une stratégie de placement beaucoup plus agressive qu'auparavant de la part des administrateurs de fonds mutuels.

Une politique de placement dynamique qui accepte le défi du risque calculé, s'attend aussi à l'éventualité de certaines pertes, mais elle minimise celles-ci par une diversification adéquate, une surveillance intensive des titres en portefeuille et une agilité sophistiquée à prendre avantage des fluctuations boursières d'ampleur moyenne. L'expérience des dernières années démontre que la performance d'un ensemble de fonds mutuels devrait continuer à être très profitable à l'investisseur en lui permettant de protéger amplement le pouvoir d'achat de son capital contre l'érosion du dollar, et en faisant bénéficier son placement de l'expansion économique accélérée que l'avenir promet actuellement à notre continent.

Le développement économique au Canada a connu en 1968 une croissance ininterrompue depuis 8 années consécutives

par M. CHARLES B. NEAPOLE, Président de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne

Les bouleversements qui se sont produits au sein du système monétaire international, vers la fin de 1967 et en 1968, ont continué à affaiblir les différentes devises internationales. Lors de la première crise, plusieurs pays ont suivi l'exemple de la Grande-Bretagne en dévaluant leur monnaie, décision qui fut suivie, plus tard, par l'établissement d'un double prix pour l'or. Présentement, la troisième incidence de la crise monétaire a entraîné une spéculation quant à la réévaluation du mark de l'Allemagne Fédérale et une pression sur le franc français, entraînant de ce fait, une nouvelle étude de la possibilité et de la nécessité de créer une monnaie internationale.

Au cours de ces crises, le dollar canadien s'est généralement soutenu, sauf lorsque certaines conditions ont favorisé une spéculation en sa défaveur. Ces conditions furent créées par la crainte des problèmes de la balance des paiements exercés sur le dollar canadien par les Canadiens et les étrangers qui désiraient se protéger contre toute menace d'une dévaluation. La situation qui menaçait le dollar canadien ne s'est pas matérialisée et il a réussi à résister aux pressions internationales en demeurant ferme au cours de la dernière partie de 1968 et il demeurera fort dans l'avenir. Nous mentionnons ces faits parce qu'ils ont une portée sur l'écono-

mie canadienne et, maintenant que leurs répercussions sont quelque peu atténuées, revoyns la situation de l'économie canadienne.

Le développement économique du Canada, au cours des sept dernières années, a réussi à maintenir une croissance ininterrompue - et 1968 sera la huitième année qui aura connu ce résultat. Le taux de chômage a été contenu; les dépenses en capital de la part des consommateurs, des gouvernements et des entreprises ont augmenté, le commerce étranger a connu une croissance appréciable et le Produit National Brut enregistrera un gain de 7 1/2 à 8%, pour l'année qui s'achève - dont 3 1/2% de l'augmentation sera attribuable à la hausse des prix. En termes absolus, le P.N.B. s'établira aux environs de 868 milliards. Alors que l'inflation des prix demeure plus considérable que la plupart des autorités le désiraient, nous avons confiance qu'elle sera restreinte grâce à de nombreuses réductions des dépenses en capital, de la part des gouvernements, à différents niveaux, et, dans quelques cas, de la part du secteur privé. La croissance économique exceptionnelle dont nous avons été témoins, au cours des dernières années, se maintiendra en 1969 alors que le P.N.B. s'élèvera aux environs de 871 milliards. Les facteurs qui pourront contribuer à une croissance soutenue seront les changements de politique adoptés par la nouvelle administration à Washington, et par celle d'Ottawa, le règlement de la crise monétaire internationale, l'établissement d'un nouveau système de règlement des comptes internationaux, que ce soit au moyen d'une réserve pour traites spéciaux ou d'unités de la réserve courante, etc., et, nous l'espérons, l'abolition possible, par Washington, de l'impôt de péréquation. La construction résidentielle a reçu une impulsion supplémentaire, durant la dernière partie de 1968, qui devrait continuer en 1969. Une grande partie des engagements financiers supplémentaires pro-

viendront du secteur du placement privé.

Commerce étranger plus actif en 1968

L'augmentation des exportations a été particulièrement remarquable au cours des quelques dernières années et ce secteur continuera à fournir un important stimulant à l'ensemble de l'économie, en 1969. L'augmentation d'une année à l'autre, ne sera peut-être pas aussi considérable que celle de 10% obtenue en 1967 et 1968 mais leur chiffre et peut-être le dépasser, s'il se produisait un recul, celui-ci pourrait être attribué à la possibilité d'un règlement pacifique de la guerre au Vietnam et aux réductions inhérentes des exportations de matériaux stratégiques vers les Etats-Unis. Toutefois, si un effort considérable et concerté était fait dans le but de promouvoir nos exportations vers l'Europe, l'Amérique du Sud, l'Afrique et l'Asie, nos marchés extérieurs pourraient être accrus.

Nos ventes de blé à la Russie et à la Chine aident à améliorer notre balance des paiements mais il est intéressant de souligner que depuis que nous avons conclu l'accord canado-américain sur les produits de l'automobile, les exportations d'automobiles et de châssis ont devancé nos exportations de blé et occupent maintenant le premier rang. Les derniers chiffres disponibles (pour la période janvier-septembre 1968) démontrent que les exportations de voitures et de parties d'automobiles se sont élevées à plus de \$1 milliard. Le papier-journal et autres produits du bois occupent le deuxième rang, en termes d'apport de change étranger, suivis par l'aluminium et le pétrole brut. Nos exportations de pétrole brut pourraient être menacées à la suite de la nouvelle découverte qui a été faite à Prudhoe Bay sur le versant nord de l'Alaska. S'il se construisait une pipeline pour acheminer le pétrole brut de l'Alaska directement sur le mar-

ché des Etats-Unis, nos exportations de pétrole pourraient subir un sérieux recul. D'autres postes qui affectent la situation de notre compte courant sont les voyages, les paiements d'intérêts et les versements de dividendes. Le poste des dépenses de voyages s'est amélioré considérablement, grâce à l'Expo, mais il donne des signes d'un renversement, cependant que les versements d'intérêts et de dividendes ont augmenté d'environ 40% depuis 1963, et que tout indique qu'ils seront plus élevés en 1969. En somme, nos exportations continueront à s'accroître, en 1969, ce qui aura pour résultat net de réduire le déficit de notre compte courant et d'améliorer le chiffre de notre P.N.B.

Immobilisations de capital accrues

Les immobilisations de capital, de la part du secteur industriel, enregistreront une hausse d'environ 2,5% sur celles de 1967 et elles s'établissent présentement à un taux annuel, en termes absolus, de \$12,8 milliards, soit une augmentation considérable sur le chiffre de \$10 milliards atteint en 1967. L'augmentation, en 1968, s'est traduite par un volume accru des investissements dans la construction de logements et, à un moindre degré, dans la construction non-résidentielle. L'augmentation de la construction de logements a compensé la diminution des dépenses pour la machinerie et l'outillage. Par suite de l'enquête gouvernementale sur le coût du logement, à travers le pays, et des recommandations ultimes qui seront faites par le gouvernement et des conséquences sur la société de la Couronne, la Société Centrale d'Hypothèque et de Logement, il pourrait fort bien exister une activité soutenue, dans ce secteur, en 1969.

Dépenses des consommateurs

(pour les biens de consommation durables de consommation courante et pour les services). Malgré l'augmentation de l'impôt, en 1967, l'imposition de la surtaxe en 1968, l'augmentation de

la taxe de vente, à travers le Canada à l'exception de l'Alberta, et l'augmentation des prix, les dépenses des consommateurs continuent à croître. Avec les années, une modification dans les habitudes des consommateurs devient perceptible, les dépenses augmentent pour les biens de consommation courante et les services au détriment des biens de consommation durables. Les dépenses des particuliers pour les biens de consommation et les services ont enregistré une augmentation de 8% et il n'existe que peu d'indication qu'il manquerait à s'accroître, l'année prochaine. Avec la hausse des profits des sociétés - l'amélioration des salaires a incité les consommateurs à s'accroître plus de luxe. Les achats d'articles représentent la plus forte part des dépenses. Les ventes d'automobiles ont été en hausse et malgré l'augmentation des prix, le volume des ventes s'améliorera marginalement, particulièrement en raison de la vague des voyages en automobiles et du camping.

L'année 1969 connaîtra une activité économique accrue, au Canada. Toutes les différentes régions du pays contribueront à ce qu'elle soit probablement la plus prospère. Citons, à l'appui, l'activité économique qui règne en Colombie-Britannique - dans le domaine de l'exploration et de la mise en valeur de ressources naturelles - dans les provinces des prairies qui avaient été, jusqu'ici, considérées comme principalement agricoles - l'exploitation du complexe sidérurgique nationalisé, en Nouvelle-Ecosse, qui a enregistré un profit, en 1968, qui s'améliorera, en 1969, si son rendement marque un progrès - Terre-Neuve avec la Brinco, l'aménagement des chutes Churchill ainsi que l'établissement d'autres industries - l'Ontario, qui continue à faire des gains d'année en année, mais je soutiens que le Québec avec sa soif insatiable pour les capitaux d'investissement, pour de nouvelles industries et jouissant d'un excellent marché, sera au premier rang et apportera la plus importante contribution à la prospérité économique du Canada, en 1969.

groupe PRÊT ET REVENU

vous présente ses meilleurs voeux
à l'occasion du Nouvel An



PRÊT ET REVENU LTÉE
FONDS MUTUEL CORPORATION DE
PRÊT ET REVENU DU CANADA LTÉE
FONDS AMÉRICAIN PRÊT ET REVENU LTÉE
COMPAGNIE DE FIDUCIE PRÊT ET REVENU
AETERNA-VIE

Bonne et heureuse année

Le volume des transactions en 1968 sur la Bourse Canadienne a excédé 230,000,000 d'actions d'une valeur de \$200,000,000.00

Par M. CLAUDE GUY, Président du Conseil de Régie de la Bourse Canadienne

Les perspectives des industries minières et pétrolières pour l'année 1969 semblent très favorables. Le marché des métaux ordinaires tels que le plomb, le zinc et le cuivre a été stable au cours de 1968 et tout laisse prévoir que la demande de ces métaux s'accroîtra en 1969. L'emploi et la demande d'uranium et du nickel se maintiennent et la demande pour l'uranium devrait augmenter dès que les Etats-Unis auront levé leur embargo sur les importations de ce métal. Les récentes découvertes d'uranium en Saskatchewan ainsi qu'au Québec améliorent nos exportations de ce produit et auront des répercussions favorables sur l'ensemble de nos exportations. De nouvel-

les découvertes de nickel en Australie et ailleurs laissent entrevoir la fin de la pénurie de ce métal dans un avenir prochain.

Les pétroles de l'Ouest canadien ont pris la vedette en 1968

Les pétroles de l'Ouest prennent la vedette dans l'Arctique canadien et les montagnes du nord de l'Alaska dans la Baie Prudhoe. Pan-Arctic Oils qui explore l'Arctique consacrera \$12 millions à ce projet. La découverte de pétrole et sa production dans cette région réduira considérablement la dépendance des Etats-Unis et du Canada sur les importations; le risque de cette entreprise demeure les frais de transport. En effet,

l'expédition par voie navigable serait restreinte à quelques mois par année tandis que l'installation d'un oléoduc qui s'intégrerait au système actuel serait très dispendieuse. Parallèlement au développement de Pan Arctic, une nouvelle entreprise, l'Opération Geoquest et l'Opération Arctique, comprend deux programmes de relevés dont le coût devrait s'élever à \$6,500,000. Geoquest dont le budget initial était de \$2,000,000, poursuit des recherches dans la région de la rivière Mackenzie tandis que Arctique doit débiter le 1er janvier et coûtera \$4,500,000. Le potentiel des ressources de cette région est immense et l'influence de leur exploitation sur l'économie canadienne et le

développement du Grand Nord dépasse tout ce qu'on peut imaginer.

L'année qui s'achève aura été favorable à la Bourse Canadienne

L'année 1968 aura été favorable à la Bourse Canadienne. Les transactions ont atteint un volume dépassant 230 millions d'actions d'une valeur de plus de \$200 millions. La hausse du volume au cours de 1968 aura été de 20% contre 1967 tandis que la valeur des actions transigées aura été de 23% supérieure à celle de l'année précédente. Au cours de l'année, 10 nouvelles inscriptions ont été faites à la Bourse Canadienne, et

ce nombre devrait augmenter en 1969.

Le besoin de capitaux tant privés que publics est essentiel au développement des industries qui exploitent nos ressources naturelles. Nous devons inciter les sociétés à devenir compagnies publiques et à inscrire leurs actions en bourse car la participation du public au moyen de titres continue d'être le meilleur moyen de mettre des capitaux à la disposition des sociétés exploitant nos ressources. Par ses méthodes d'inscription et son marché, la Bourse Canadienne offre d'excellentes conditions aux sociétés dûment administrées et exploitées pour offrir leurs actions au grand public.

Nos vœux les meilleurs pour 1969

Fondée en 1928

Oscar Dubé & Cie Inc.

VALEURS DE PLACEMENT

925, Chemin Saint-Louis, Québec 6, P.Q.

110 A, rue des Forges, Trois-Rivières, P.Q.

Nos meilleurs vœux

Canada Permanent Mortgage Corporation La Compagnie de Fiducie Canada Permanent

600 ouest, boulevard Dorchester

J.-E. NADEAU
directeur général délégué

JEAN DUSSAULT
directeur, Service des hypothèques

Les problèmes que pose la gestion financière de notre économie continuent d'assombrir l'horizon

Selon le président de la Banque de Commerce Canadienne Impériale, dans "ses perspectives pour 1969"

En ce qui concerne les perspectives à court terme de l'économie, il est manifeste qu'à l'heure actuelle, le niveau de l'activité des entreprises, tant au Canada qu'aux Etats-Unis, est plus élevé qu'on ne l'avait généralement prévu il y a six mois. Les mesures fiscales, approuvées par le Congrès en juillet pour ralentir l'économie des Etats-Unis, n'ont pas agi aussi rapidement qu'on s'y était attendu, ce qui n'a pas manqué d'avoir certaines répercussions sur la conjoncture au Canada. L'annonce, faite en octobre par le Gouvernement canadien, de certaines majorations fiscales, n'a produit jusqu'ici que peu d'effets restrictifs sur l'économie; en fait, il se peut que la perspective de prélèvement, en 1969, d'impôts plus élevés, provoque, à l'heure actuelle, des résultats contraires.

Dans l'ensemble, les programmes d'immobilisations font prévoir, pour l'an prochain, une modeste augmentation des déboursés affectés à la construction d'usines et à l'achat d'outillage. Une première étude des projets d'investissements dans le secteur des entreprises montre que les sociétés manufacturières envisagent, pour 1969, après avoir subi deux années d'accalmie, une augmentation très sensible des dépenses en immobilisations. On s'attend également à ce que le chiffre des investissements en centrales d'énergie et certaines autres installations de service public demeure important. Toutefois, en ce qui concerne les investissements effectués par le reste du secteur des entreprises, on ne prévoit que peu de changements.

La demande de maisons

d'habitation demeure élevée; on constate cependant un certain raidissement face à la majoration des loyers et à l'augmentation des prix. La hausse continue des prix des terrains, en particulier de ceux des régions urbaines, constitue le principal problème; de plus, le coût élevé des capitaux nécessaires au financement de la construction entraîne aussi des difficultés. Les mises en chantier se sont élevées, en 1968, à 185,000 logements, soit une augmentation de 20,000 par rapport à 1967. On ne s'attend pas en ce moment à ce qu'elles dépassent, en 1969, le chiffre qu'elles ont atteint cette année.

Il faut espérer que l'an prochain, les gouvernements parviendront à freiner davantage leurs fortes dépenses en biens et services. Il est vrai que les recettes fiscales ont marqué un accroissement considérable, mais les dépenses publiques ont, de leur côté, augmenté encore plus fortement, tandis que les emprunts gouvernementaux ont atteint un niveau excessivement élevé. Il est devenu extrêmement difficile de contenir les dépenses gouvernementales.

L'accroissement continu des exportations a été le facteur le plus favorable à l'expansion de l'économie canadienne en 1968, expansion due surtout au fort volume des échanges de produits de l'automobile entre le Canada et les Etats-Unis. Nos exportations d'autres genres de produits fabriqués et de nombreuses matières industrielles ont également enregistré de forts accroissements, tandis que les ventes de la plupart de nos produits traditionnels d'exportation, à l'excepti-

on du blé, se sont bien maintenues.

Au cours des neuf premiers mois de 1968, les exportations ont été de 18 pour cent supérieur à ce qu'elles avaient été durant la période correspondante de 1967; quant aux importations, elles n'ont augmenté que de 10 pour cent. Il en est résulté un accroissement de l'excédent provenant des échanges commerciaux, et cette amélioration a sensiblement contribué au renforcement du dollar canadien et à la reconstitution rapide de nos réserves de devises étrangères.

Les prévisions relatives à nos exportations pour 1969 sont subordonnées aux perspectives économiques des autres pays, en particulier celles des Etats-Unis. Bien que l'on prévoit, à brève échéance, un certain ralentissement du taux de croissance de ce dernier pays, il n'en reste pas moins que l'accroissement de son produit national brut en 1969 sera probablement assez élevé pour nous permettre d'augmenter encore légèrement nos exportations vers cet état voisin. Quant aux prévisions concernant nos échanges avec d'autres pays, elles deviennent plus incertaines, malgré que les contrats de vente de blé canadien, récemment annoncés pour 1969, laissent entrevoir une amélioration des exportations de cette denrée l'an prochain. Les problèmes monétaires internationaux pourraient avoir certains effets nocifs sur le rendement de nos exportations en 1969; cependant, il est encore trop tôt pour juger des répercussions que ces problèmes pourraient entraîner.

Le secteur consommation est actuellement actif et l'on

enregistre un très gros chiffre de ventes d'automobiles et de biens ménagers durables. L'accroissement du revenu personnel est dû, cette année, à la forte hausse de la moyenne du salaire horaire et à une importante progression des paiements de transfert individuels, plutôt qu'à l'augmentation du nombre des personnes employées. L'usage du crédit à la consommation est d'environ 10 pour cent supérieur à ce qu'il était l'an dernier, tandis que le taux de l'épargne personnelle se maintient à un niveau relativement élevé. En 1969, le volume du revenu personnel disponible se ressentira de la majoration des taux de l'impôt fédéral sur le revenu personnel, et, peut-être aussi, des taxes provinciales. Cependant, si les conditions économiques continuent à être raisonnablement favorables, les dépenses à la consommation suivront vraisemblablement la même courbe de croissance que cette année.

En tenant compte de l'augmentation continue des dépenses des consommateurs, prises dans leur ensemble, ainsi que d'une certaine modération prévue dans le taux d'augmentation des dépenses publiques, de la prévision d'une croissance moins accentuée dans le secteur des exportations de marchandises et d'une modeste augmentation des dépenses en immobilisations dans le secteur des entreprises, il faut s'attendre à ce que le produit national brut passe du chiffre de \$67 milliards environ qu'il a atteint cette année, à \$72 milliards en 1969, ce qui représenterait une augmentation de 7½ pour cent. En se fondant sur ces chiffres, il faut prévoir une autre légère

diminution du taux d'inflation des prix et un pourcentage un peu plus élevé de la croissance réelle de l'ensemble de la production.


Ces prévisions indiquent que le Canada continue à faire face, en 1969, aux problèmes de l'inflation, du ralentissement de la croissance et du taux élevé du chômage. Quant aux problèmes que pose la gestion financière de notre économie, ils continuent à assombrir l'horizon. Le Canada possède d'immenses richesses naturelles et des disponibilités de main-d'oeuvre suffisantes pour soutenir un taux de croissance élevé. Il reste cependant que ce sont les capitaux qui constituent l'agent catalyseur. Il s'ensuit donc que nous, en tant que nation, devons organiser nos affaires de manière à ce que nous puissions disposer d'un important et continu afflux de capitaux en provenance de toutes sources. Or cela exige que nous nous fassions un devoir d'exclure de la vie canadienne toute inflation exagérée. L'acceptation de cette règle implique l'accord sur la nécessité pour les gouvernements, à tous les échelons, de procéder à une meilleure planification financière et d'établir un programme bien ordonné de priorités. Il est raisonnable de s'attendre à ce que les personnes chargées d'établir les politiques des gouvernements aient ces faits bien présents à l'esprit au cours de leurs délibérations sur les nouveaux projets d'impôts et de dépenses.

Lemay, Paquin & Corbeil

AVOCATS

Henri-Paul Lemay, c.r. — Maurice Paquin, c.r. — Micheline Corbeil
Michel Gilbert — Mario R. Girard — Claude Camirand.

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE: TAXCO TEL.: 878-4211
Tour de la Bourse — Suite 1025 — 800, Place Victoria — Mtl., P.Q.



GRENIER RUEL & CIE INC.
VALEURS DE PLACEMENT
membres de l'Association Canadienne des Courtiers en valeurs mobilières

GRENIER RUEL & CIE LTEE
AGENTS DE CHANGE
membres de la Bourse de Montréal

Siège social: 2 avenue Chauveau, Québec 4/522-5251
Succursale: 800 Place Victoria, Montréal 3/878-3307

VOEUX SINCÈRES DE BONHEUR
ET DE PROSPÉRITÉ
À TOUS NOS CLIENTS ET AMIS
POUR 1969

CLICHE ET ASSOCIÉS LTÉE

Courtiers en valeurs de placements

QUÉBEC
Place Youville
Tel.: 629-1721

MONTRÉAL
Tour de la Bourse,
Place Victoria
Tel.: 878-1951

TROIS-RIVIÈRES
Place Royale
Tel.: 378-4088

BOLTON, TREMBLAY & COMPAGNIE

CONSEILLERS FINANCIERS - ÉTUDES DE PORTEFEUILLES

1245 ouest, rue SHERBROOKE, MONTRÉAL, CANADA - 849-4591

Surveillance et administration de portefeuilles: au service des particuliers,

successions, fonds de pension, institutions religieuses et sociétés



BRAULT, GUY, CHAPUT INC.

Membres des

Bourse de Montréal Bourse Canadienne
Philadelphie - Baltimore - Washington Stock Exchange
Association Canadienne des Courtiers en valeurs mobilières

612 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal

Nos meilleurs souhaits de

Bonne et Heureuse Année

à tous nos clients et amis

J.R. TIMMINS & Co.

Membres des
Bourse de New-York
American Stock Exchange (Associé)
Bourse de Toronto
Bourse de Montréal

Membres de
l'Association Canadienne
des courtiers en
valeurs mobilières

Service français: G.M. Sauriol

360 ouest rue St-Jacques Montréal Tél.: 845-3162



UN SERVICE COMPLET
DE PLACEMENTS -
ACTIONS
OBLIGATIONS
ET FONDS MUTUELS

MORGAN, OSTIGUY & HUDON INC. LTEE

600 OUEST, RUE ST-JACQUES

MONTRÉAL

TORONTO QUÉBEC SHERBROOKE VICTORIAVILLE

NOS VOEUX LES MEILLEURS
SERVICE FRANÇAIS
ROYAL SECURITIES CORPORATION LIMITED
Maison fondée en 1903
VALEURS DE PLACEMENTS
800 Place Victoria Montréal
Téléphone: 878-3121

Meilleurs voeux
SERVICE FRANÇAIS
MEAD & CIE
LIMITÉE
FONDÉE EN 1924
Membres de la Bourse de Montréal et Canadienne et de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières
630 ouest, boul. Dorchester - Montréal - 866-3061

Bonne et heureuse année
Aucune amélioration, prévue en 1969 pour le marché des capitaux à rendement fixe
par M. C. IVOR MURRAY, Vice-Président - Service des Études Financières Nesbitt, Thomson et Compagnie Limitée. (Montréal)

LA GRANDE MAISON CANADIENNE-FRANCAISE EN ALIMENTATION

COUVRETTE & PROVOST
COMPÉTENCE & PROSPÉRITÉ

FDL SUPER MARCHÉ
CORONET MARCHÉ
ETROPOLE MARCHÉ

Meilleurs voeux à l'occasion de l'an nouveau

Robin Hood
FLOUR MILLS LIMITED

SAF

Nos Meilleurs Voeux pour l'Année 1969 à tous nos clients et amis.

Société d'Administration et de Fiducie
10, rue St-Jacques, Montréal - Tél: 844-3961

QUÉBEC - CHICOUTIMI - TROIS-RIVIÈRES
WINNIPEG - RÉGINA - EDMONTON - VANCOUVERT

A nos clients et amis

Nos voeux les meilleurs pour 1969

United Westburne Industries Limited

Un des plus importants distributeur canadien de matériel de plomberie, chauffage et produits relatifs

Siège administratif Montréal

Quarante-trois succursales à travers le Canada

Meilleurs Souhaits

LE GROUPE MINIER SULLIVAN

Il y a un an, dans cet article, j'avais prévu une baisse des taux d'intérêt d'un demi de un pour cent. Il est très difficile de prévoir un an à l'avance ce qui se produira; à preuve, cette prévision s'avéra exacte pour une bonne partie de l'année mais alors que l'année se termine, le cycle économique s'est complété et les taux d'intérêt ont augmenté considérablement.

C'est l'une des premières fois en 25 ans que j'entrevois, avec autant de pessimisme, les perspectives pour les taux d'intérêt pour l'année nouvelle. Pour le marché des capitaux à rendement fixe, je n'envisage aucune amélioration pour l'année 1969.

Conséquences de la fonte de l'argent

L'année 1968 fut très difficile. Le marché des obligations à long terme vacilla sous le choc de deux crises monétaires internationales. La confiance en la monnaie comme moyen de préserver son pouvoir d'achat fut sérieusement ébranlée. Toutefois, ces incidents n'étaient que les conséquences, non pas la cause, de la fuite de l'argent.

La cause fondamentale réside dans le fait que les gouvernements occidentaux, y compris le nôtre, n'ont pas tenu leurs promesses. Les États-Unis n'ont pas corrigé leur balance des paiements, ni réglé la guerre au Vietnam. Le Royaume-Uni, même après la dévaluation n'a pu équilibrer sa balance des paiements ni restaurer la confiance dans la livre sterling. Au printemps de 1968, les Français se sont révoltés contre la politique du Général de Gaulle et cette rébellion a presque conduit à la révolution. Finalement, l'inflation et le déficit budgétaire n'ont pu être corrigés par le gouvernement Canadien qui, à mon avis, n'a toujours pas le plein contrôle de ses dépenses. Compte tenu de ce qui précède, il n'est donc pas surprenant que la préférence du public se soit portée vers le marché des actions au détriment du marché des obligations. Le marché des actions offre l'espoir d'une protection contre l'inflation, qui, depuis trois ans, s'accroît à un rythme intolérable.

Le marché des obligations à long terme, non existant

Au Canada, il est assez décourageant de constater l'ampleur des besoins en capitaux de nos gouvernements et de nos sociétés. Le marché des capitaux à long terme dans lequel on peut obtenir des fonds pour une durée aussi longue que 20 ans est à peu près non-existant. Il est toujours pos-

sible de se procurer des fonds à court terme - échéances variant entre cinq et dix ans - mais pour ce qui est de l'avenir immédiat, le marché des obligations à long terme est non-existant. Les sociétés peuvent encore se financer en offrant aux investisseurs l'occasion de participer à la croissance de la compagnie par l'entremise du privilège de conversion ou de droits d'achat à long terme. Les Provinces bénéficient grandement des contributions aux caisses de retraite du Canada et de la Province de Québec et ceci tend à voiler l'étendue de leurs besoins. Les débats violents au sujet de la répartition des impôts à Ottawa illustrent bien leur position précaire. Les victimes réelles de la présente situation sont les municipalités. Comment y remédier? Les gouvernements municipaux doivent d'une façon ou d'une autre financer les écoles requis pour les enfants et des travaux divers tels que les rues et les égouts.

La position du gouvernement fédéral, on doit la dire, a été inadéquate. Les nouveaux impôts aux compagnies d'assurance, proposés par le ministre des finances, en sont la preuve.

Lorsque la nouvelle loi sera en vigueur, les compagnies d'assurance qui, jadis, étaient les plus gros acheteurs d'obligations devront dorénavant suivre une politique d'investissement qui les protégera contre ces nouveaux impôts. Cela signifie qu'elles aussi se détourneront du marché des obligations pour se porter vers le marché des actions.

L'intérêt sur le marché des obligations doit être ranimé

A mon avis, la situation a atteint des proportions telles qu'elle exige l'attention au niveau national. L'intérêt pour le marché des obligations doit être ranimé. Ceci exigera naturellement que le budget soit équilibré, que l'inflation soit contenue et que la confiance dans le dollar soit restaurée.

Dans l'intervalle, le gouvernement se doit de trouver des mesures susceptibles d'encourager les investisseurs - l'intérêt sur les obligations de haute qualité pourrait être libéré de l'impôt, un crédit pour impôt pourrait être instauré ou encore l'impôt prélevé à la source pourrait être éliminé pour encourager les étrangers à acheter des obligations au Canada.

Le monde financier devra aussi faire preuve d'originalité. En plus des obligations convertibles ou avec warrants, il y aurait peut-être lieu d'inventer une forme d'obligation qui permettrait à l'investisseur de participer à la croissance des sociétés sans devenir actionnaire.

L'avenir de l'industrie de l'acier au Canada semble indécis au début de l'année 1969

Au début de 1969, l'industrie canadienne de l'acier peut être optimiste ou pessimiste, selon son gré, d'après la P.C.

Pour les optimistes, on parle de gains à la hausse, de production record en 1968, de nouvelles techniques qui épargnent de l'argent, de projets d'investissement dans de nouvelles usines et de l'équipement, et de nouveaux débouchés pour la recherche.

Chez les pessimistes, il est question de la concurrence étrangère, des doutes sur les marchés d'exportation, des prix douteux et des craintes devant les négociations syndicales prévues pour la fin de l'été.

La structure de l'industrie sera différente en 1969: deux provinces, la Nouvelle-Ecosse et le Québec, ont acheté des aciéries privées.

L'année 1968 a connu une production record, soit environ 11 millions de tonnes, au regard de 9,554,000 tonnes en 1967.

Divers facteurs menent cependant les directeurs de l'industrie à prévoir pour 1969 une production réduite à quelque 10,5 millions de tonnes, peut-être même à 10,2 millions de tonnes.

La production accrue de 1968 a été notamment causée par une augmentation de l'exportation vers les États-Unis, au début de l'année. Les industries américaines emblaient l'acier par crainte d'une grève qui n'eut jamais lieu.

Les besoins de tuyaux à grand diamètre, notamment pour la construction d'un oléoduc de 1,000 milles entre les nappes de gaz naturel de l'Ouest canadien et l'Est du pays.

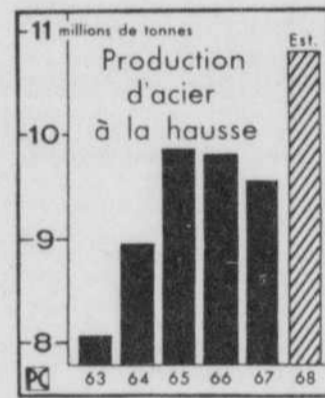
Le fort marché américain a aidé indirectement les producteurs canadiens, du fait que l'acier étranger - normalement orienté vers le Canada, a été détourné vers les États-Unis, où les prix étaient plus élevés.

Si l'on tient compte de ces facteurs, la production canadienne de 1968 n'a augmenté que de quatre pour cent, ou de 382,000 tonnes.

C'est pourquoi l'industrie prévoit une diminution de la production pour 1969, malgré l'expansion normale prévue dans la demande domestique d'acier pour la construction et les produits manufacturés.

On prévoit une diminution en 1969 des ventes aux États-Unis et aux compagnies de pipelines, et les producteurs canadiens craignent également la menace de l'acier importé.

L'importation est descendue à quelque 1,5 million de tonnes en 1968, au regard de 1,8 million de tonnes l'année précédente, mais certains industriels prévoient qu'elle augmentera en 1969.



Maints projets d'expansion

On a cependant annoncé d'importants projets d'expansion pour 1969.

La Steel Co. du Canada, qui a dépensé \$700 millions en expansion au cours de la dernière décennie, a acheté 6,600 acres de terrain près du lac Érié, pour la construction d'une nouvelle usine d'une capacité de production de 10 millions de tonnes, équivalent à la production canadienne actuelle.

A la fin de 1968, la Stelco, première firme canadienne à produire 4,000,000 de tonnes d'acier en un an, a annoncé un plan d'expansion de \$50 millions, qui portera sa capacité de production de 4,750,000 à six millions de tonnes.

La Dominion Foundries and Steel Corp., qui a dépensé plus de \$250 millions en expansion ces dernières années, a annoncé un projet de \$60 millions d'expansion à son usine de Hamilton, en Ontario.

La Dominion Steel and Coal Ltd est désormais disparue du paysage de l'acier et a vendu son usine de Sydney, en Nouvelle-Ecosse, au gouvernement de cette province, qui prévoit une production record et un profit de plus de \$2.5 millions pour 1968.

La Dosco a également cédé ses installations québécoises à Sidbec, société de la couronne fondée pour établir au Québec une aciérie. La vente s'est conclue à un prix de plus de \$32.5 millions.

Le 1er août 1969, les contrats de travail à la Stelco et à la compagnie Algoma Steel prendront fin, et l'on prévoit que les nouvelles exigences salariales seront substantielles.

L'entente intervenue en 1968 aux États-Unis a donné de fortes hausses de salaires et l'on prévoit que les ouvriers canadiens exigeront la parité, ayant à l'es-

prit les profits importants réalisés récemment par la plupart des aciéries canadiennes.

LES HAUTS ET LES BAS
L'industrie canadienne de l'acier a enregistré une production record en 1968, soit quelque 11 millions de tonnes au regard de 9,554,000 tonnes en 1967. Pourtant, certains industriels prédisent que la production descendra à environ 10,5 millions de tonnes en 1969. Certains porte-parole de l'industrie de l'acier craignent la concurrence étrangère, les marchés d'exportation, les prix et les négociations syndicales qui doivent commencer à la fin de l'été prochain. (Graphique PC)

Un oléoduc de 1,000 milles

Autre facteur de l'augmentation:

Nos meilleurs voeux

BULMAN, EVANS & CO. LIMITED

MEMBRES DES BOURSE DE MONTRÉAL BOURSE CANADIENNE

485, rue McGill, Montréal - Tél.: 875-5020

Ralph C. Bulman Hartland W. Gee

William J. S. Evans George F. MacRae

Nos meilleurs voeux

Grenache INC.

Marque des gourmets

- crème glacée
- beurre de caramel
- garnitures pour tartes

9500, boul. Parkway Ville d'Anjou, Mtl

Tél. 352-3630

Au début de l'AN NOUVEAU nous présentons à nos actionnaires et amis nos meilleurs voeux.

United Obalski Mining Co. Ltd.

Opemiska Explorers Ltd.

Quebec Chibougamau Goldfields Ltd.

United Asbestos Corporation Ltd.

1155 ouest, boulevard Dorchester - Montréal - Tél. 866-7367

Pour une révision de votre portefeuille, faites-nous parvenir la liste de vos placements et objectifs

NESBITT, THOMSON ET COMPAGNIE, LIMITÉE

355 ouest, rue St-Jacques, Montréal

Attention: GUY DESMARAIS

BUREAUX DANS LES PRINCIPALES VILLES CANADIENNES AINSI QU'À NEW YORK ET À LONDRES

Bonne et heureuse année

Eveil de la nation canadienne-française à l'étude et la compréhension de la finance et du placement.

par: M. SERGE BRUNET, B.A., B.COMM., - Représentant institutionnel - Mills, Spence & Co. Limited. Membre de l'exécutif et président du comité de l'éducation pour la province de Québec, section française de l'Association Canadienne des Courtiers en Valeurs Mobilières.

L'Association Canadienne des Courtiers en valeurs mobilières met de plus en plus l'accent sur la nécessité d'une éducation financière professionnelle pour ses membres. Dans tous les domaines, l'éducation prend de plus en plus d'ampleur. L'heure est aux connaissances accrues et à la spécialisation. Le domaine du placement n'échappe pas à ce courant, au contraire, il l'encourage. C'est par l'étude des mécanismes du milieu financier et une meilleure compréhension de ces diverses opérations que le public pourra dissiper le voile du mystère qui entoure la rue St-Jacques.

Importance des cours sur le commerce des valeurs mobilières

Comme dans le passé, l'Association administre conjointement avec la Bourse de Montréal, la Bourse Canadienne, la Bourse de Toronto et la Bourse de Vancouver, le cours par correspondance "Cours sur le commerce des valeurs mobilières" qui conduit à l'obtention d'un diplôme. Ce cours vient d'être entièrement révisé et traduit en français. Il est destiné principalement aux employés des firmes de courtage, mais depuis quelques années nous l'offrons aussi au grand public. On peut s'y inscrire soit à la session d'octobre, soit à la session d'avril. Les inscriptions cette année s'élèvent à plus de 1,400 dont 250 en français.

Face à l'intérêt croissant du grand public vis-à-vis des questions d'investissement, le comité d'éducation de l'Association devient de plus en plus actif. Ainsi, l'Association donne des cours sur la finance et le placement en collaboration avec l'Académie de Québec, le collège Ste-Marie et l'école des Hautes Etudes Commerciales de Montréal (début des cours fin-janvier 1969).

Cet automne, l'Association Canadienne des courtiers en valeurs mobilières avec le concours de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne inaugureront une série de sept cours intitulés "Le Placement au Canada" destiné à renseigner les investisseurs sur les questions financières, le placement et les opérations boursières. Ces causeries sont données sur le parquet de la bourse de Montréal. A la demande générale, on reprendra cette série de conférences à la fin de février 1969.

Il faut connaître les principes économiques

Les Canadiens Français, en général, ont toujours affiché une certaine crainte en face des transactions boursières. Pourquoi? Tout simplement à cause de leur manque de compréhension des opérations, de leur indifférence aux principes économiques et financiers et de leur mauvaise interprétation des buts de la finance. La bourse n'est pas un jeu ou une spéculation erronée qui amène inévitablement la perte de nos économies. Cette fausse conception nous vient de la débâcle boursière des années 1929, et aussi des expériences malheureuses de nos amis qui perdent leurs économies dans certaines spéculations minières. Ces gens, au lieu d'analyser le marché préfèrent se fier au bon "tuyau" qui leur a été refilé. C'est la pire erreur que l'investisseur pour commettre.

La spéculation existera toujours car il y aura toujours des individus qui seront attirés par l'appât du gain rapide. Il faut faire la différence entre placement et spéculation. Il faut savoir évaluer les risques et quels genres de risques l'on peut se permettre?

Il y a donc deux façons de minimiser ces erreurs, soit: Premièrement se construire un portefeuille de placements diversifiés, répondant à nos exigences (revenus, sécurité, buts recherchés...), et deuxièmement, de comprendre les notions fondamentales de l'évaluation des placements. C'est-à-dire savoir dans quoi on investit après avoir analysé la situation financière d'une compagnie.

Bon travail du Comité d'Education de l'IDEA

Le Comité d'Education de l'Association Canadienne des courtiers en valeurs mobilières a pour but premier l'éducation de ses membres. Comme complément à ce programme, le comité désire familiariser les épargnants avec les différentes catégories de placements qui existent et les différentes méthodes d'évaluation. Ainsi, ils pourront mieux comprendre et analyser leur portefeuille. Donc nous aurons un investisseur averti qui risquera beaucoup moins car il saura calculer ses risques.

1968, une année sans précédent pour les distributions de dividendes

Il ressort du tableau ci-dessous compilé par la firme J.R. Timmins & Co que les entreprises canadiennes ont payé à leurs actionnaires durant l'année

qui s'achève \$1,461,791,121.00 soit un chiffre sans précédent, comme chacun sera à même de le constater en parcourant le dit tableau:

ANNEE	DIVERS INDUSTRIELS	MINES	UTILITES PUBLIQUES	INSTITUTIONS TRUSTS, ETC	TOTAL POUR L'ANNEE
1968	\$714,404,432	\$323,719,635	\$234,045,026	\$189,622,028	\$1,461,791,121
1967	705,392,209	328,991,683	219,433,950	171,052,120	1,424,869,962
1966	689,393,778	303,917,224	191,722,345	164,005,331	1,349,038,678
1965	609,945,207	266,646,509	167,020,237	150,953,650	1,194,565,603
1964	533,628,281	233,661,504	137,523,789	137,955,008	1,042,768,582
1963	496,618,497	197,116,823	135,102,402	131,800,322	960,638,044
1962	475,961,209	179,254,942	135,798,260	123,042,292	914,056,703
1961	414,646,625	165,360,296	134,576,913	110,468,280	825,052,114
1960	408,067,530	136,471,825	126,332,766	99,628,410	770,500,531
1959	384,582,499	143,912,205	116,062,035	91,667,751	736,224,490
1958	381,016,926	113,650,278	112,350,917	82,734,517	689,752,638
1957	388,889,879	148,881,816	111,238,442	73,949,728	722,959,865
1956	338,474,092	165,163,746	99,611,839	65,430,922	668,680,599
1955	300,751,877	158,007,703	82,143,271	55,901,278	596,804,129
1954	282,308,531	128,120,199	83,561,888	45,617,658	539,608,276
1953	271,564,787	119,030,418	76,142,895	41,579,062	508,317,162
1952	261,126,752	144,648,391	79,298,648	36,602,818	521,676,609
1951	251,634,913	141,530,407	78,544,607	34,165,684	505,875,611
1950	236,199,070	119,210,073	68,173,467	28,851,036	452,434,546
1949	197,910,012	119,008,117	64,604,238	26,829,940	408,352,307
1948	177,396,587	109,537,290	61,187,020	25,565,873	373,686,770
1947	149,353,965	83,367,052	62,575,026	22,744,821	318,040,864
1946	124,744,180	67,067,275	62,260,977	20,908,630	274,981,062
1945	118,239,564	74,646,692	60,294,365	17,727,438	270,908,059
1944	114,259,698	74,524,449	60,457,232	18,032,080	267,273,450
1943	111,380,388	88,937,873	48,480,023	17,164,217	265,963,001
1942	113,927,978	95,393,901	42,705,419	19,512,687	271,539,985
1941	117,709,246	110,100,459	37,697,104	20,152,397	285,659,206

Notre industrie du vêtement a exporté moins de 1% de sa production

Qui a atteint les \$355,000,000.00 par année

TORONTO (PC) — Les 1,300 manufacturiers canadiens de vêtements ont produit pour une valeur d'environ \$355,000,000 l'année dernière, selon Jayne Becker.

Néanmoins, ils en ont exporté moins de un pour cent, soit environ \$1,200,000 et Joy McGillawee, présidente du Bureau des lainages du Canada, trouve que la situation est intenable.

"L'exportation de vêtements canadiens devrait être beaucoup plus poussée, mais nous ratons toutes ces opportunités à cause d'un manque de publicité à l'étranger et de notre méthode naïve de promouvoir l'exportation."

De retour d'une tournée de sept semaines pour promouvoir les vêtements laineux canadiens en Australie et en Nouvelle-Zélande, Mme McGillawee a expliqué que les

acheteurs étrangers ne connaissent pas le degré de qualité de la marchandise canadienne.

Elle blâme autant les manufacturiers que le gouvernement fédéral pour cet état de choses. Elle explique que les manufacturiers ne sont même pas capables de s'organiser entre eux pour faire de la bonne promotion aux Etats-Unis, qui à son avis, seraient un bon acheteur pour notre pays.

En 1967, le Canada a produit près de 4 millions de livres de laine qui a rapporté environ \$1.8 million aux éleveurs canadiens de moutons. On en a exporté la majeure partie en Australie, en Nouvelle-Zélande et aux Etats-Unis.

Mais les exportations des produits laineux, de l'avis du Bureau fédéral de la statistique, sont presque nulles. Elles ne sont même pas assez importantes pour être enregistrées parmi les exportations canadiennes inscrites par le bureau.

MacDOUGALL, MacDOUGALL & MacTIER LTD.
Membre
BOURSES DE MONTRÉAL, CANADIENNE ET DE TORONTO
ASSOCIATION CANADIENNE DE COURTIER EN VALEURS MOBILIÈRES
Édifice Banque de Montréal
129 ouest rue Saint-Jacques
Montréal 126
842-9641
50 King Street West
Toronto 1
362-6831

Nos vœux les meilleurs
Graham, Armstrong Securities Ltd.
Membre de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières
Cable: "GRAMSTRONG" Montréal - TELEX. 01-2418
Oswald, Drinkwater & Graham Ltd.
Membres des Bourses de Montréal, Canadienne, de Toronto, Philadelphie - Baltimore - Washington
Affilié à GRAHAM, ARMSTRONG SECURITIES LTD.
Téléphone 845-4221
715 Carré Victoria, Montréal,
Succursales: Sherbrooke, Paris

Avec nos meilleurs vœux!
BOUCHARD & CIE LTEE
Agent de change
Membres:
BOURSE DE MONTRÉAL
BOURSE CANADIENNE
BOURSE DE TORONTO
BOUCHARD & LEBLOND INC.
Valeurs de placement
Membre de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières
Gouvernements — Municipalités — Hôpitaux
Services publics — Industries et fonds mutuels
1015 Côte du Beaver Hall, suite 203 - 875-5050 - Montréal

Les administrateurs, représentants et membres du personnel de la Maison Leclerc vous offrent leurs meilleurs vœux à l'occasion du Nouvel An.
RENÉ T. LECLERC INCORPORÉE
COURTIERS EN VALEURS MOBILIÈRES
SIÈGE SOCIAL: 507 PLACE D'ARMES, SUITE 226, MONTRÉAL, QUÉ. TEL.: 845-1152
BUREAUX A: 56 RUE ST-PIERRE, QUÉBEC, QUÉ. TEL.: 692-1865
118 RUE RADISSON, TROIS-RIVIÈRES, QUÉ. TEL.: 375-7781
RENÉ T. LECLERC CIE
AGENTS DE CHANGE
MEMBRES:
BOURSE DE MONTRÉAL
BOURSE CANADIENNE

Nos vœux les meilleurs
Mills, Spence & Co. Limited
VALEURS DE PLACEMENT
200 OUEST, RUE SAINT-JACQUES — MONTRÉAL
Toronto — Winnipeg — New York — London, Eng.

L'édifice BCN, notre nouveau siège social, couronnement d'un siècle de participation active à l'élan économique du pays.
Banque Canadienne Nationale
la banque qui a le souci de satisfaire sa clientèle

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE

Harris & Partners Limited
1155 ouest, boulevard Dorchester
Montréal

D. C. MACKAY B. WARDLE
TORONTO LONDON NEW YORK

Meilleurs souhaits de la saison
BELL, GOUINLOCK & CIE, LIMITÉE
Membres:
L'Association des courtiers
en valeurs de placement du Canada

LEGGAT, BELL, GOUINLOCK LIMITÉE
Membres:
Bourse de Montréal
Bourse Canadienne
Bourse de Toronto

Bureaux dans les principales villes au Canada et à New-York.

Bonne et heureuse année

La situation monétaire internationale et ses répercussions sur l'économie mondiale

Par M. Nicholas S. Takacs, économiste de Greenshields Incorporated

Nos meilleurs souhaits
à nos clients et amis



**LAMONTAGNE
LIMITÉE**

C.P. 128 CHICOUTIMI, QUÉ.

TÉLÉPHONES: CODE RÉGIONAL 418 - 543-4451

Bonne et heureuse année

**Crédit Suisse (Canada)
Limited**

1010 Beaver Hall Hill
MONTRÉAL

Une affiliée au Crédit Suisse, Zurich

SERVICE FRANÇAIS

Avec les hommages de

Pitfield, Mackay, Ross & Company
Limited

Membres de l'association Canadienne des Courtiers en Valeur Mobilières
et membres de toutes les Bourses au Canada

Montréal Toronto

HALIFAX MONCTON SAINT JOHN QUEBEC CORNWALL OTTAWA BARRIE BRAMPTON HAMILTON
BRANTFORD GUELPH KITCHENER NIAGARA FALLS SARNA LONDON WINDSOR SUDBURY
SAULT STE. MARIE WINNIPEG CALGARY EDMONTON VANCOUVER VICTORIA
NEW YORK GENEVA BRUSSELS LONDON, ENGLAND KINGSTON, JAMAICA

Nos meilleurs
VOEUX
de Bonne et
Heureuse Année
à
nos clients
et amis.



A. RENAUD CIE LTÉE.
Courtiers en valeurs
200 rue St-Jacques
Montréal
Tél.: 844-2886

Succursale de Québec:
Chambre 16
132 St-Pierre
Tél.: 692-1914

LISEZ
ET FAITES LIRE
LE DEVOIR



achat
vente
fusion
d'entreprises
commerciales

"rapproche les
idées, les
hommes et les
capitaux"

FINANCIAL BUSINESS BROKERS (CANADA) LTD
1 Place Ville Marie, suite 1725
Montreal 113 (514) 861-9975

Nos meilleurs souhaits de Bonne et Heureuse Année
à nos actionnaires et amis

Société générale de financement du Québec

215 OUEST, RUE ST-JACQUES - MONTRÉAL

NOS MEILLEURS VOEUX

A tous nos amis et détenteurs de Certificats
à l'occasion du Nouvel An

**INVESTORS SYNDICATE
LIMITED**

**INVESTORS MUTUAL
OF CANADA, LTD.**

**INVESTORS GROWTH FUND
OF CANADA, LTD.**

**INVESTORS INTERNATIONAL
MUTUAL FUND LTD.**

**INVESTORS GROUP TRUST
COMPANY LTD.**

ANDREW H. HUGHES, gérant régional
1155 ouest, boul. Dorchester, Montréal - UN. 6-6371

HAROLD J. McELROY, gérant régional
5030 ouest rue Sherbrooke, Montréal - HU. 1-0215

**GEOFFRION,
ROBERT &
GÉLINAS, CO.**

Membre des
Bourse de Montréal
Bourse Canadienne
Bourse de Toronto



Siège social:
129 ouest, rue St-Jacques
849-6171

Succursales:
• 70 ouest, rue Jean Talon,
Montréal 279-3214
• 105, Côte de la Montagne,
Québec 692-1500
• 19 Second Street East,
Cornwall 932-3821

**GEOFFRION,
ROBERT &
GÉLINAS, INC.**

Membre de l'
ASSOCIATION CANADIENNE DES
COURTIERS EN VALEURS MOBILIÈRES

La crise monétaire qui avait d'abord englouti le livre sterling, puis menacé le dollar américain au moment de la ruée sur l'or au début de 1968, s'est engagée dans une nouvelle phase au mois de novembre. Les principales monnaies européennes sont devenues le point de mire de la spéculation. La conversion massive des francs en marks — ainsi que les nouvelles pressions qui s'étaient exercées sur la livre déjà dévaluée — a été finalement jugulée grâce aux mesures d'urgence prises en France, en Grande-Bretagne et en Allemagne. La coopération internationale s'était toutefois avérée insuffisante, et il apparut rapidement que les solutions adoptées pourraient, avec le temps, créer un nouveau genre de difficultés sans remédier aux problèmes fondamentaux.

La politique vs l'économique

Les mesures d'assainissement découlant de la réunion du Groupe des Dix à Bonn se sont détournées du cheminement logique qui eût exigé une réévaluation du Mark allemand et la dévaluation du Franc français en échange d'un prêt international de \$2 milliards destiné à le soutenir dans sa nouvelle parité. Le fait d'avoir écarté tout rajustement des taux de change n'est pas imputable à la rigidité du système monétaire — puisque les règlements du Fonds Monétaire International autorisent les changements dans la parité des monnaies en cas de déséquilibre fondamental dans la balance des paiements — mais à certaines considérations politiques des pays en question. En effet, la France a décidé de comprimer la demande intérieure (par d'importantes réductions dans ses dépenses budgétaires), d'appliquer un contrôle intégral des changes et de recourir à des subventions d'exportation déguisées ainsi qu'à des restrictions aux importations (en modifiant sa taxe à la valeur-ajoutée). La Grande-Bretagne a, d'autre part renforcé son programme d'austérité déjà en vigueur, notamment en augmentant l'impôt sur les biens de luxe, et en appliquant un système de dépôt obligatoire afin de décourager les importations. Enfin l'Allemagne a consenti à modifier sa taxe à la valeur-ajoutée, réduisant ainsi ses primes d'exportation de 4% et abaissant ses "surcharges" d'importation de 11% à 7%. Bien que l'on prétende que l'effet net d'une telle mesure sur la balance commerciale correspond à une dévaluation de plus de 4\$, il ne s'applique qu'aux produits manufacturés. Un nouvel instrument visant à décourager les entrées de capitaux à court terme en Allemagne exige que les banques commerciales qui vendent des devises étrangères à la Bundesbank y placent, en dépôt, un montant équivalent en Marks.

Il est encore prématuré pour savoir si les politiques restrictives adoptées en France et en Grande-Bretagne atteindront leur objectif aussi rapidement que prévu. Entre-temps, elles aggraveront sérieusement les risques de nouveaux troubles sociaux et politiques en France et peut-être en Grande-Bretagne. Ces politiques tendront également à contracter le volume des échanges internationaux et à retarder le processus de libéralisation commerciale qui vient juste d'être re-

lancé par les réductions des droits de douane du Kennedy Round.

Nouvelle conférence internationale monétaire nécessaire

En raison des solutions hétéroclites et des risques nouveaux qu'elles impliquent, une conférence internationale sur les problèmes monétaires est devenue presque une nécessité pour le début de 1969, quand l'Administration Nixon sera en place. Il s'avère en effet urgent de:

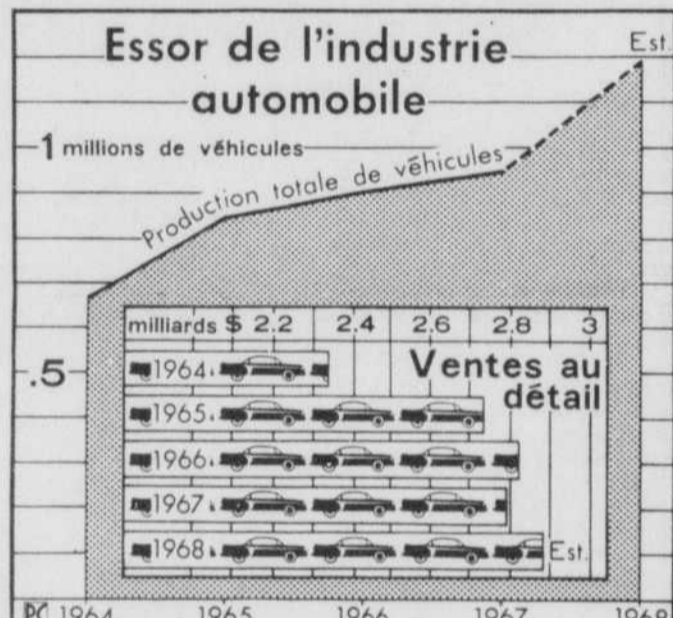
- Assouplir les parités des monnaies (c'est-à-dire d'élargir la limite étroite, de 1%, de variation du taux de change établie dans les règlements du Fonds Monétaire International) pour décourager les mouvements de capitaux spéculatifs.
- Augmenter la liquidité internationale par le truchement des droits de tirage spéciaux afin d'atténuer l'effet des fortes fluctuations des paiements internationaux qui caractérisent le monde actuel, et
- Réaligner les parités des monnaies, notamment en réévaluant le Mark allemand à la lumière des changements dans la position concurrentielle des grandes puissances industrielles (changements qui seraient difficiles à redresser sans imposer une sévère déflation aux pays déficitaires).

La réévaluation de l'or pourrait fournir le mécanisme pour accroître la liquidité internationale et rajuster les taux de change. Toutefois, l'inégale distribution du métal entre les nations et le fait que l'Union

soviétique, l'Afrique du Sud et les thésauriseurs privés en Europe et en Asie seraient les grands bénéficiaires, militent contre une telle solution.

Aussi importante que la réforme monétaire serait une approche nouvelle au problème des arrangements d'échanges internationaux. Les avantages économiques et politiques que le monde occidental tirerait de l'admission de la Grande-Bretagne au sein du Marché Commun Européen sont devenus d'une telle urgence qu'il faudrait renouveler, sans attendre, les démarches pour modifier l'opposition française. Il est également urgent d'empêcher la prolifération de la tendance protectionniste aux Etats-Unis (c'est-à-dire les projets de quotas d'importation, le refus d'appliquer certains accords du Kennedy Round, etc.) et d'abolir les "contrôles des changes" (c'est-à-dire la taxe de péréquation des taux d'intérêt et les directives sur les investissements à l'étranger) dès que les engagements militaires en Asie le permettront. Enfin, la plupart des pays industrialisés devraient faire un effort vigoureux pour arrêter l'inflation après avoir subi durant des années des hausses substantielles de coûts et de prix.

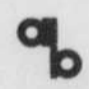
Les prochains mois nous montreront si le Monde Libre, dont les liens d'interdépendance se multiplient, et effectivement prêt à coopérer et à prendre les mesures nécessaires, souvent impopulaires, pour rétablir la stabilité monétaire et assurer une croissance économique ordonnée.



ESSOR DE L'INDUSTRIE - En 1968, pour la première fois de son histoire, l'industrie canadienne de l'automobile aura produit plus d'un million de véhicules. Notre graphique indique la production totale de véhicules des moteurs de 1964 à 1968, et la valeur de vente au détail des automobiles durant la même période.

(Graphique PC)

CAPITAL POUR EXPANSION



- Financement
- Administration
- Analyse du marché

Andrews & Bélanger Co. ^{Ltd.,} _{Inc.}
1117 ouest, rue Ste-Catherine, Suite 710
Montréal 110, P.Q.

Nos meilleurs voeux à l'occasion
de la Nouvelle Année

**CANAVEST HOUSE
LIMITED**


Membres de la Bourse de Toronto

Téléphone 368-1621

110 Yonge Street, Toronto, Ontario

Meilleurs Voeux

Greenshields
Incorporated



4 Place Ville Marie
861-3831

Bonne et heureuse année

Définition et rôle des Sociétés de Fiducie

par M.-EUGÈNE THERRIEN, c.r. président de la Société Nationale de Fiducie

Tentons en premier lieu de définir la société de fiducie ou de fidéicommiss ou société ou compagnie de trust.

Il serait opportun d'écarter immédiatement la définition juridique de "fiducie" qu'on trouve dans le Code civil de la Province de Québec en ce sens qu'il s'agit d'un contrat dans le cadre d'une donation ou d'un testament seulement. C'est la même qu'on trouve dans le dictionnaire, soit "une disposition chargeant un tiers de l'administration temporaire d'un héritage qu'il devra rendre à l'héritier véritable en temps fixé". Une société de fiducie ou de fidéicommiss aujourd'hui est un peu ça, mais aussi beaucoup plus que ça. Le mot trust en français signifie entre autres syndicat, cartel. En anglais, il a plusieurs significations telles que confiance, espoir, fidéicommiss, et aussi cartel et syndicat. Le mot fiducie et le mot trust accolés au mot société ou compagnie ont un sens plus particulier si on s'en rapporte à la définition de "fidéicommiss" dans le paragraphe 70 de l'article 2 de la loi des compagnies de fidéicommiss de la Province de Québec, savoir: "une compagnie provinciale, extraprovinciale ou étrangère autorisée à agir comme exécuteur testamentaire, fidéicommissaire pour les porteurs de bons ou d'obligations, agent pour la liquidation d'affaires en général, l'administration de successions", en bref faire fonction d'agent ou de procureur pour la transaction de toutes affaires.

Ces institutions ont un caractère particulier

Le caractère tout à fait particulier d'une société ou compagnie de fidéicommiss est qu'elle doit toujours, devant l'autorité qui la régit et le public qui lui confie ses affaires, mériter la confiance puisque ses fonctions comme telles, qu'elle soit créée par lettres patentes ou par une loi ou un statut particulier, relèvent du mandat précis à l'article 1701 du Code civil de la Province de Québec comme étant "un contrat par lequel une personne, le mandant, confie la gestion d'une affaire licite à une autre personne, le mandataire, et qui, par le fait de son acceptation, s'oblige à l'exécuter" et, faut-il l'ajouter, à en rendre compte au mandant. Le principe posé à l'article 981k du Code civil de la Province de Québec s'applique aussi bien aux fiduciaires ou aux fidéicommiss, savoir que "les fiduciaires sont tenus d'employer, dans la gestion de la fiducie, une habilité convenable, et d'agir en bon père de famille" c'est-à-dire en administrateurs éclairés, prudents et toujours soucieux du patrimoine confié à leurs soins.

Administrateurs éclairés, prudents, gestion de bon père de famille, cela présuppose que la société de fidéicommiss doit chercher à s'entourer de per-

sonnes chacune compétente non pas évidemment dans tous les domaines ou nécessairement dans plusieurs, mais bien dans une sphère précise d'activités, pour fournir les services requis à tous ceux qui s'adressent à elle, qui lui font confiance, entre autres, parce qu'elle est permanente et réunit sous son toit des spécialistes en plus d'une discipline.

Ces Sociétés rendent des services multiples

Les services qu'une telle société peut et doit offrir sont multiples: elle sera nommée tuteur, subrogé tuteur, curateur aux biens, conseiller judiciaire, gardien judiciaire, séquestre; elle s'occupera de la vente, de l'achat, de l'administration d'immeubles; de la surveillance et de la construction de bâtiments; de la perception et du placement de deniers, loyers, intérêts, dividendes, hypothèques; d'enregistrement, d'émission, de contreseing de certificats d'actions, bons, obligations; de gestion d'un fonds d'amortissement pour celles-ci. Cette énumération n'est pas limitative; ces fonctions décrites sont parmi les fonctions traditionnelles des sociétés de fiducie.

Il y a eu cependant évolution et par la force de l'évolution du milieu économique, ces sociétés se sont laissées entraîner dans d'autres champs et notamment dans le champ de l'épargne, dans une mesure plus ou moins marquée et plus ou moins rapidement qu'il s'agit d'une société de fidéicommiss ou d'une autre. Elles l'ont fait surtout par les dépôts garantis payables à demande ou à échéance fixe, dépôts dont le terme et le taux d'intérêt sont inscrits dans le certificat émis. Sur ces dépôts, qu'on accepte généralement pour un montant non inférieur à un minimum déterminé, il n'existe pas de retraits occasionnels ni de retraits à volonté par chèques ou autrement.

Des compagnies de fidéicommiss sont encore allées plus loin dans ce domaine: elles acceptent des comptes de dépôts presque bancaires, c'est-à-dire des comptes où l'on peut déposer à volonté et sur lesquels on peut faire régulièrement des retraits au moyen de chèques.

Cette dernière pratique peut engendrer des difficultés d'ordre constitutionnel. On parle aujourd'hui d'institutions presque bancaires "near banks": dans ces compagnies, au moins en ce qui concerne ces comptes d'épargne tellement ressemblants aux comptes d'épargne dans les maisons bancaires, on ne distingue pas très bien la ligne de démarcation. Tombent-elles sous la coupe de la juridiction fédérale? Quand alors la législation concernant les sociétés de fidéicommiss est-elle de juridiction provinciale?

Cette question de juridiction

en est une d'importance; ouvrons ici une parenthèse pour en toucher un mot au bénéfice de ceux qui pourraient s'intéresser à cette question: ils sont invités à se référer au mémoire soumis par Société Nationale de Fiducie le 30 septembre 1966 et à d'autres mémoires soumis également au Comité d'Enquête sur les institutions financières du Québec. On peut y lire notamment ce qui suit:

"Le domaine de l'assurance et des compagnies d'assurance, des fiducies et des fidéicommiss, étant partie du droit civil de la Province de Québec, tombe sous la juridiction exclusive de cette dernière, selon les termes du paragraphe 13 de l'article 92 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord. Nous reconnaissons en conséquence la seule juridiction du gouvernement du Québec: a) en matière d'assurance, b) en matière de fiducie. Le gouvernement du Québec a non seulement le privilège mais l'obligation d'opposer et il lui faut s'opposer à toute tentative d'usurpation de pouvoir par le gouvernement fédéral."

Il faut que les officiers, directeurs et chefs de services d'une société de fiducie aient des connaissances générales et qu'ils cherchent en plus à atteindre la plus grande compétence possible en comptabilité, en placements, planification successorale et gestion de portefeuille, en matières juridiques usuelles, en science commerciale, en évaluation d'actifs et de passifs mobiliers et immobiliers, et surtout, surtout qu'ils aient des sources lorsqu'ils leur manquent les données scientifiques pour la solution d'un problème. Personne en effet ni même plusieurs personnes ne peuvent détenir à elles seules le monopole des connaissances en toutes matières.

Les services rendus par une société de fiducie sont multiples et généralement groupés, divisés et subdivisés dans la mesure exigée par l'importance du volume des affaires gérées ou du nombre des mandants ou clients.

Pour une société de fidéicommiss, les grands services sont à peu près les suivants: Successions et administrations, Fiducies corporatives, Placements, Immeubles, Comptabilité et perception, Personnel, Statistiques, Garde de valeurs.

Toutes les opérations autorisées d'une telle société doivent bénéficier de la qualité d'une administration valable. C'est pourquoi toutes ces opérations autorisées doivent être connues du ministère responsable et maintenues sous la surveillance de celui-ci; le plus récent en date est le Ministère des Institutions Financières créé le 12^{ème} jour d'août 1967 par la loi. Cette loi a cependant été suspendue quant à son effet jusqu'en 1968. La loi des fidéicommiss est l'une des quelques 23 lois dont

l'application est confiée à ce nouveau ministère.

Auparavant, les dites sociétés relevaient du Ministère des Finances, sous la surveillance immédiate du surintendant des assurances.

Voyons ensemble quelques-unes de ces exigences et conditions propres à ces sociétés selon les dispositions actuelles de la loi qui sont d'ailleurs susceptibles de changer.

Pour obtenir une charte d'une compagnie ordinaire, il faut seulement trois requérants. Pour une société de fidéicommiss, il en faut au moins neuf. Ces requérants doivent au préalable, à la satisfaction du lieutenant-gouverneur en conseil conformément à l'article 5 de la loi des compagnies de fidéicommiss, prouver que:

a) il est opportun d'établir une compagnie de fidéicommiss dans la localité où la société projetée veut oeuvrer ou d'ajouter à celles qui existent déjà;

b) les requérants ont l'habileté nécessaire pour remplir les devoirs de fidéicommissaires de façon à commander et mériter la confiance du public;

c) la société projetée possède un capital permanent et souscrit de \$250,000.00 au moins dont au moins \$100,000.00 sont déjà versés;

d) chaque souscripteur a payé sa part de capital libéré;

e) chaque requérant détient au moins 10 actions en son nom propre et pour lui-même.

La société de fiducie est limitée quant à son pouvoir d'emprunt par réception de dépôts ou d'émission d'obligations ou de bons. Elle est aussi soumise aux règles strictes édictées par l'article 8 de la loi qu'on trouve à l'origine en somme dans l'article 981o du Code civil du Québec.

Importance d'avoir la confiance du public

Une société de fiducie doit également se plier à des règles rigides conçues et appliquées dans la mesure où elles peuvent aider à créer et maintenir la confiance du public et par le fait même protéger celui-ci contre des abus possibles. Elles sont nombreuses et nous en citons quelques unes:

1) Production au surintendant des assurances, qui relève maintenant du Ministère des Institutions Financières, d'un état de liquidité, à la satisfaction du département, tous les trois mois.

2) La société de fiducie ou de fidéicommiss ne peut transiger des affaires de fiducie avant d'avoir été enregistrée et avoir obtenu son certificat ou permis et cela chaque année: c'est en somme le feu vert qui lui permet de continuer sa route.

3) Elle demeure soumise aux inspections périodiques ou non du département.

La société de fiducie se verra en outre imposer la loi de l'assurance-dépôt adoptée en 1967. Il s'agit là d'une autre mesure et de la mise en place d'un organisme visant à la protection du public.

Il n'est pas prudent qu'une société de fiducie dépasse un certain multiple de son capital ajouté de son surplus et de ses réserves en ce qui concerne les dépôts garantis qu'elle peut accepter. Selon la loi fédérale, le multiple est de 12 fois et demie; en Ontario, le multiple de base est 4 fois mais peut être porté à 15 fois sur la recommandation du lieutenant-gouverneur en conseil sur recommandation du registraire. On doit plutôt préférer la première formule à la seconde où une latitude si grande constitue un régime d'exception jamais désirable. Ce qui est désirable toutefois, c'est qu'une société de fiducie s'efforce d'accorder, dans une large, très large mesure, les échéances des placements en matière de dépôts garantis avec les échéances des engagements, même si cela n'est pas précisé pour le moment du moins dans la loi.

En terminant, examinons rapidement un écueil majeur qui peut guetter et guette les sociétés de fiducie: la tentation est grande de considérer le client comme un être numéroté, catalogué, indexé, qui doit s'adapter aux exigences de la société de fiducie. Elle doit tenter tous les moyens possibles d'éviter ce qui peut se définir comme la "dépersonnalisation" des services. Le client ne doit pas toujours s'ajuster aux règles sacrosaintes de la procédure édictée. C'est la société de fiducie qui doit s'adapter à ses besoins. Quand le client se présente à un comptoir ou dans un bureau d'une société de fidéicommiss, ce n'est pas un corps abstrait, c'est un homme, c'est une femme qui y rencontre un autre homme, une autre femme. C'est un homme ou une femme avec qualités et défauts, connaissances, et déficiences, qui se succèdent sans avoir rien de commun entre eux sauf qu'ils ont eu confiance et ont confiance que la société de fiducie peut régler leurs problèmes. Les membres de son personnel et les officiers qui sont des êtres humains doivent toujours considérer ceux qui ont recours à leurs services et à leur compétence comme des êtres humains aussi et la meilleure façon d'y arriver est peut-être pour eux de se demander ce qu'ils attendraient d'une société de fidéicommiss s'ils se trouvaient tout à coup dans la peau du client.

Un dernier mot seulement pour toucher à des dispositions de la loi des fidéicommiss qui stipule que les comptes en fidéicommiss doivent être des comptes distincts pour chacun des clients en fidéicommiss sans compter que les fonds propres d'une société de fiducie doivent être établis dans un compte distinct des autres comptes. La comptabilité des comptes sous gestion doit être complètement distincte de celle de la société elle-même.

Cette esquisse du rôle des sociétés de fiducie et de leurs relations avec le public a été forcément succincte. Si l'exposé a pu éclairer l'un ou l'autre des aspects de l'une ou l'autre des questions ci-dessus, il aura été de quelque utilité.

Nos Meilleurs Voeux

Tassé & Associés, Ltée

Courtiers en valeurs

360 rue Saint-Jacques, Montréal
TÉL.: 288-9111

À tous nos clients et amis: Bonne et Heureuse année

De la part des officiers et administrateurs de la compagnie.

Président

DOMINIK DLOUHY

Vice-Présidents

GUY SAINT-PIERRE

W. LLOYD GARRETT

Stanley R. Smith

Secrétaire

GUILLAUME GEOFFRION

Trésorier

MARCEL TREMBLAY

Administrateurs

DOMINIK DLOUHY, GUY SAINT-PIERRE, STANLEY R. SMITH, W. LLOYD GARRETT, GUILLAUME GEOFFRION, MAURICE FOUGERE, MARCEL TREMBLAY

Maison Placements Canada Inc.

membres de:

L'Association Canadienne des Courtiers en Valeurs Mobilières
Bourse de Montréal

1130 PLACE DU CANADA

MONTRÉAL



Un membre utile à votre équipe...
...le représentant Sun Life

Oui, en tant qu'expert pour vous aider à préparer votre succession, le représentant Sun Life peut coopérer étroitement avec votre avocat, votre comptable et votre fiduciaire dans le but de vous prodiguer les meilleurs conseils possibles. Pour préserver vos biens, votre succession aura immédiatement besoin d'argent disponible pour couvrir les impôts au décès et les frais de dernière maladie. La Sun Life peut vous procurer cet argent.

SUN LIFE DU CANADA
COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE



Lisez et faites lire
les pages financières
du DEVOIR

Nos vœux les meilleurs pour 1969

à tous nos clients et amis

Fiduciaires

DE LA

CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL LIMITÉE

1253 AVENUE MCGILL COLLEGE, MONTRÉAL 110 — 878-3351

"À VOTRE SERVICE"

ANALYSE DE PLAN SUCCESSORAL
ADMINISTRATION DE SUCCESSIONS
ADMINISTRATION ET AGENCE D'IMMEUBLES
GARDE ET GESTION DE VALEURS

ADMINISTRATEURS - EXECUTEURS TESTAMENTAIRES
FIDUCIAIRES

Nous offrons
à nos administrés
et à nos amis
nos Vœux
de Prospérité
et de Bonheur

SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE

41, RUE SAINT-JACQUES - MONTRÉAL 126
845-3291

Hommage au Devoir dont la tâche est si difficile, durant cette période de réflexion intense des Canadiens français du Québec.



UAP et ses subsidiaires

CADEL LTD.
CANADIAN AUTOMOTIVE WAREHOUSING LTD.
EUROCAN MOTOR PRODUCTS LTD.
INTERNATIONAL ELECTRIC COMPANY LIMITED.

Faisant affaires dans les Maritimes, au Québec,
en Ontario et en Colombie-Britannique.

LE QUÉBEC EN MARCHÉ...

Rien ne peut plus l'arrêter dans sa marche
forcée pour rattraper le temps perdu.

Ses chefs de file deviennent chaque jour plus
nombreux, chaque jour plus enthousiastes.

Les Québécois prennent de plus en plus conscience
de leurs énormes possibilités, redécouvrent
leur fierté d'appartenir à une Province jeune,
dynamique, en plein essor.

Plus que jamais ils veulent justifier son nom:
La Belle Province.



banque provinciale

Bonne et heureuse année

L'ascension phénoménale du Fonds United Venture

Offertes au public pour la première fois le 9 janvier 1968, les actions du fonds mutuel United Venture coûtèrent alors \$5.02 l'action et constituèrent un actif d'environ \$450,000. Aujourd'hui l'action du fonds mutuel United Venture vaut \$6.50 et l'actif du fonds s'élevait à \$85 millions au 30 novembre 1968, selon un communiqué de la compagnie.

"C'est très encourageant pour les Canadiens qui nous ont fait confiance", y déclare à cet égard M. Rodney S. C. Donald, président de United Funds Management Ltd., qui assure la gestion professionnelle de tous les fonds mutuels du consortium United. "Cela démontre que les Canadiens n'ont pas peur du risque et ont foi en l'économie de leur pays."

Géré privément en 1967, United Venture s'était classé parmi les meilleurs fonds mutuels nord-américains en acquérant une plus-

value de 103%. Or la valeur de son actif net par action au 30 novembre 1968 s'était accrue de 39% depuis le 1er janvier 1968.

(Plus-value accélérée du capital)

Le fonds United Venture a eu l'honneur de se décrire lui-même comme étant un audacieux nouveau fonds mutuel en quête d'une plus-value accélérée du capital découlant de placements opportuns dans des compagnies qui, d'après ses gestionnaires professionnels, sont appelées à devenir extrêmement rentables. Ainsi selon le communiqué, le fonds United Venture s'adresse particulièrement à ceux qui peuvent et veulent courir le surcroît de risque que comporte le placement de leur argent en valeurs plus spéculatives, professionnellement triées sur le volet en raison de leur très forte possibilité de plus-value. Comme ce fonds implique plus de risque que les

autres fonds mutuels United, il offre du même coup de meilleures chances de plus-value à la fois substantielle et plus rapide.

(United Funds Management Ltd gère \$588,000,000)

United Funds Management Ltd gère un actif global d'environ \$588,000,000. Son premier fonds, United Accumulative, ne compte que 11 ans et trois mois d'existence, et il est le second du pays par ordre d'importance. De plus, le fonds United Accumulative à lui seul compte plus de 140,000 actionnaires, soit un nombre plus élevé que toute autre compagnie canadienne sauf Bell Canada et que toutes les banques à charte du Canada. Le consortium United compte environ 172,000 actionnaires.

Britannique de naissance, M. Donald est parfaitement bilingue et est reconnu comme l'un des plus brillants analystes financiers en

Amérique du Nord. Il est très optimiste quant à l'avenir de l'économie canadienne: récemment conférencier invité de la Society of Financial Analysts de Toronto, il a prédit que les indices des valeurs industrielles augmenteraient d'environ 15% sur la Bourse de Toronto et de près de 10% sur la Bourse de New York au cours des prochains 12 mois. M. Donald possède une maîtrise ès arts d'Oxford et une maîtrise en administration des affaires de Harvard.

Deux Canadiens français bien connus siègent au conseil d'administration de United Venture Fund Ltd: Me Maurice Désy, C.R., conseiller juridique de l'étude Geoffrion et Prud'Homme et ancien président de la Commission des Valeurs mobilières du Québec, et Me Jacques de Billy, C.R., associé principal de l'étude Gagnon, de Billy, Cantin et Dionne, de Québec. Me Désy et Me de Billy sont également admi-

nistrateurs, entre autres, des fonds United Accumulative et United American.

(Actions, distribuées par 2 filiales)

Les actions des fonds mutuels United sont distribuées exclusivement par deux filiales de UFM, United Investment Services Ltd. et Services de Placements Unis (Québec) Ltée, dont le président est M. Gordon E. Eddolls, originaire de Lachine, et le vice-président et directeur régional au Québec, M. P. Noel Hickey.

Les actions de United Funds Management Ltd. sont inscrites à la Bourse de Toronto.

UFM a une autre filiale, la Compagnie d'Assurance-Vie United Investment, dont elle entend faire profiter les particuliers soucieux d'acquiescer l'indépendance financière.

Meilleurs vœux pour la nouvelle année

Conseillers financiers de langue française:

- | | |
|------------------|---------------------|
| PAUL CLÉMENT | JEAN-PAUL LAPOINTE |
| ROBERT DESFOSSÉS | RENÉ LÉMYRE |
| FRANÇOIS BRAULT | RAYMOND LACHAPPELLE |
| PAUL ROBERT | PIERRE ST. DENIS |

Directeur régional: MORTEN KVEIM



MERRILL LYNCH, PIERCE, FENNER & SMITH INC

MEMBRES DES BOURSES DE MONTRÉAL, DE TORONTO, DE NEW YORK ET AUTRES GRANDES BOURSES
635 OUEST, BOULEVARD DORCHESTER, MONTRÉAL 101 • TÉLÉPHONE: 861-8241

Augmentation des avoirs monétaires officiels nets du Canada

Les versements du gouvernement du Canada sous forme de prêts intergouvernementaux dans le cadre du programme des prêts au développement, se sont élevés à 12 millions de dollars durant le troisième trimestre de 1968. Un organisme international d'investissement a également obtenu une souscription de près de 3 millions de dollars. Les remboursements du capital de prêts intergouvernementaux en cours en vertu de programmes antérieurs totalisaient 1 million de dollars. Pendant le trimestre des transactions résultant du financement de crédits à l'exportation à moyen et à long terme consentis par le Canada et garantis directement ou indirectement par l'Etat ont produit une sortie nette de 2 millions de dollars. Toutes les autres transactions à long terme se sont soldées par une sor-

tie nette de 44 millions de dollars, selon le Bureau Fédéral de la statistique.

Les sorties nettes de capitaux à court terme ont augmenté considérablement par rapport au chiffre peu élevé de 96 millions de dollars du second trimestre pour atteindre 572 millions de dollars au troisième trimestre. L'avoir des non-résidents en dollars canadiens a augmenté de 16 millions de dollars au cours du trimestre. La balance des avoirs canadiens sous forme de soldes en banque en devises étrangères et d'autres fonds à court terme à l'étranger (sans compter les réserves officielles) a accusé une hausse de 151 millions de dollars durant le trimestre à la suite d'un revirement qui s'est soldé par une différence de 179 millions par rapport

au recul de 28 millions de dollars enregistré au second trimestre. Les avoirs des non-résidents en titres de sociétés canadiennes de financement (y compris les filiales de financement des entreprises de fabrication et de vente au détail) ont continué de baisser durant le trimestre, entraînant une sortie nette de 37 millions de dollars tandis que le commerce d'autres titres à court terme des sociétés de financement (y compris les emprunts auprès de banques étrangères et des avances consenties par les sociétés mères) s'est soldé par une sortie nette supplémentaire de 1 million de dollars. Les transactions internationales en titres commerciaux canadiens (y compris les acceptations bancaires) ont représenté des entrées nettes de 3 millions de dollars tandis que les transactions en d'au-

tres titres à court terme (y compris les billets des banques, des sociétés de prêts hypothécaires et des gouvernements municipaux et provinciaux) entraînaient des sorties nettes de capitaux totalisant 1 million de dollars. La sortie nette de capitaux résultant de toutes les autres transactions s'est élevée à 401 millions de dollars. Parmi les postes précisés une hausse des comptes passifs entre sociétés a produit une entrée nette de capital, mais la sortie globale est composée d'éléments qui demandent encore d'être identifiés.

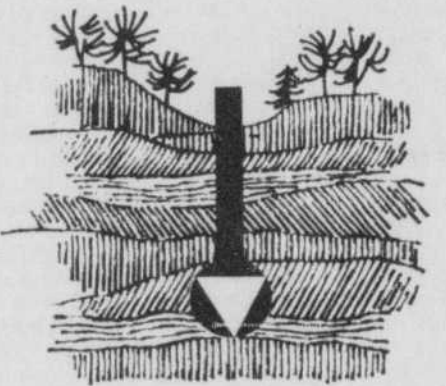
Une nouvelle augmentation globale de l'avoir officiel net en devises étrangères s'est produite au troisième trimestre de 1968. L'avoir officiel du Canada en or monétaire et en dollars américains totalisait 2,534 millions de dollars

des Etats-Unis au 30 septembre 1968 en regard de 2,574 millions de dollars des Etats-Unis trois mois plus tôt, soit une baisse de 40 millions. La position nette du Canada dans le Fonds monétaire international est montée à 186 millions de dollars exprimés en fonds des Etats-Unis par rapport aux 121 millions de la fin de juin. La liquidation de la dette passive auprès du Federal Reserve System en juillet a exigé un remboursement de 125 millions de dollars des Etats-Unis. Le mouvement trimestriel exprimé en dollars canadiens indique une baisse de 43 millions de dollars de l'avoir officiel en or monétaire et en devises étrangères (y compris les soldes opérationnels de la livre sterling). Le solde auprès du Fonds monétaire international a augmenté de 69 millions de dollars.

entreprise publique d'exploration minière à caractère commercial et industriel



- achète des propriétés minières à différents stades de développement
- recherche des partenaires d'exploration
- offre sa participation pour la mise en valeur des découvertes



SOQUEM SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'EXPLORATION MINIÈRE
2383, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy, Qué. / Tél.: (418) 683-4466

Meilleurs Vœux



Zodiac Ltée

360, rue St-Jacques, Montréal
Tél.: 514-739-7701

Nos vœux les meilleurs

Corporation d'Expansion Financière
630 ouest Boulevard Dorchester
Montréal



UNITED FUNDS MANAGEMENT LTD

assume la gestion professionnelle des portefeuilles des fonds mutuels faisant partie du consortium United, dont l'actif global est d'environ \$588,000,000 et dont le rendement est sensationnel.

C'est un record dans le monde financier quand on songe que United Accumulative, qui fut le premier fonds United, ne compte que 11 ans et 3 mois d'existence et qu'il est le second fonds mutuel par ordre d'importance au Canada. 172,000 actionnaires font partie du consortium United. Le fonds United Accumulative à lui seul compte plus d'actionnaires, soit 140,000, que toute autre compagnie canadienne à l'exception d'une seule.

Voici l'actif net total des fonds mutuels United au 30 novembre 1968:

United Accumulative	\$427,000,000
United Venture	85,000,000
United American	14,000,000
United Capital Investment Fund	49,000,000
United Funds Canada International	12,000,000
United Pension	1,000,000

Les actions des fonds mutuels United dans le Québec sont distribuées exclusivement par une filiale de United Funds Management Ltd, Services de Placements Unis (Québec) Ltée. United Funds Management a une autre filiale, La Compagnie d'Assurance-Vie United Investment, qu'elle entend utiliser pour aider le plus grand nombre possible de particuliers à réaliser leur vœu le plus cher: l'indépendance financière personnelle.